

peu connue sous le nom de Cynoglosse et d'Omphalodes, et le plus souvent elle est appelée Myosotis. Cette plante donne en petite quantité et rarement des graines, qui, du reste, ne peuvent être conservées; aussi est-on dans l'habitude de la multiplier par la division des pieds, et par éclats que l'on fait à la fin de l'été et en automne, ou bien au printemps, et qui reprennent avec la plus grande facilité. On doit les espacer de 20 à 25 centimètres.

Cyperus Ou **Souchets**. — Plusieurs espèces de ce genre, soit indigènes à nos contrées ou de climats analogues au nôtre, pourraient être utilisées comme plantes aquatiques ou comme plantes amphibies. On devra leur appliquer la culture indiquée pour les Massettes (*Typha*) ou pour la Salicaire et la Lysimaque (voy. ces articles). D'autres espèces de ce genre, qui exigent la serre en hiver, peuvent être cultivées en plein air l'été, soit en pleine terre fraîche, soit dans l'eau.

CYPRIPÈDE. — CYPRIPIEDUM,

Étymol. — De Κύπρις, Vénus, et πέδιλον, chaussure : de la forme des fleurs.

Fam. des *Orchidées*.

Cypripède Sabot de Vénus. — *C. CALCEOLUS*, Lin.

Syn. franç. — Sabot de la Vierge, Sabot de Vénus.

Indigène. — *Vivace.* — Souche fibreuse, d'où naît une tige pubescente, écaillée à la base, dressée, de 20 à 35 centimètres, portant 3 à 5 feuilles amplexicaules, ovales-acuminées, longues de 10 à 12 centimètres, larges de 6 à 8, pubescentes, plissées. Cette tige est terminée par 2, très-rarement 3 fleurs odorantes, penchées au sommet de pédoncules longs de 2 à 4 centimètres, accompagnées de feuilles plus petites que les caulinaires. Ces fleurs, d'une forme très-originale, se composent extérieurement de 4 parties étalées en croix : la supérieure ovale-lancéolée, les deux latérales lancéolées-linéaires, et l'inférieure obscurément bifide ; toutes d'un rouge brunâtre et faiblement pubescentes sur les deux faces. Intérieurement, on trouve un organe creux, enflé, ouvert par en haut et figurant un sac ou un sabot, d'une couleur jaune verdâtre, barbu et pointillé dans l'intérieur ; cet organe, appelé labelle ou tablier, est placé sur la division inférieure de



Cypripède Sabot de Venus.

l'enveloppe extérieure, et il est surmonté par les organes de la fructification.

Cette plante, plutôt bizarre que jolie, se plaît dans les lieux frais et couverts. Pour l'avoir belle, on choisit un endroit à demi-ombragé; on enlève environ 30 centimètres de terre, puis on y établit un lit de détritux de terre de bruyère ou un drainage avec des escarbilles, du gravier ou du sable maigre ; on emplit ensuite la fosse avec de la terre de bruyère,

grossièrement cassée, soit pure, soit un mélange de terre franche sableuse, de terre de bruyère, ou de terreau de feuilles et de terre prise sous bols, et l'on plante de préférence en février-mars. Elle réussit également bien cultivée en pots, trois ou quatre pieds par potée, que l'on tient sous châssis à froid et au nord avec les plantes des Alpes, ou bien en serre froide, où la plante fleurit plus tôt. — La floraison a lieu de mai en juin. Le semis des Orchidées est fort peu usité, en ce qu'il ne réussit que très-rarement et que ces résultats sont trop lents.

On rencontre quelquefois dans les collections le *Cypripedium spectabile*, Sw ou *Cypripède* remarquable, superbe espèce de l'Amérique du Nord, à feuilles gaufrées, à fleur • blanche lavée de rose purpurin et labelle rose carmin. Elle a le port du *C. Calceolus*, mais la plante est un peu plus velue, plus vigoureuse et plus érigée. Sous le climat de Paris, cette espèce exige absolument d'être hivernée sous châssis froid, et d'être cultivée en pots, comme les plantes des Alpes.

CYSTOPTÉRI DE. — CYSTOPTERIS.

Étymol. — De κύστις, vessie, πτερίς, fougère : allusion à la membrane transparente (indusie) qui recouvre les organes de la reproduction.

Fam. des *Fougères*.

Cystoptéride fragile. — *C. FRAGILIS*, Bernh.

Syn. lat. — *Aspidium fragile*, Swartz; *Cyathea fragilis*, Smith; *Polypodium fragile*, Lin.

Indigène. — *Vivace.* — Souche traçante. Feuilles ou frondes élevées de 20 à 30 centimètres, dressées, touffues, à contour général ovale-lancéolé. bi- ou tripennatiséquées, à segments ovales-lancéolés, à lobes oblongs, inégalement crénelés ou dentés. Les organes de la fructification, d'abord sous la forme d'un point arrondi, grandissent peu à peu et finissent par tapisser entièrement toute la surface inférieure des lobes de la fronde.

Cette petite Fougère forme des touffes légères et très-élégantes ; elle vient bien en terre sablonneuse humide, et peut servir à orner les lieux rocailloux. On pourrait encore l'employer pour border les massifs de terre de bruyère exposés au nord. Elle se propage rapidement, et se multiplie d'éclats, que l'on doit faire de préférence au printemps.

Le *Cystopteris bulbifera*, de l'Amérique du Nord, est une charmante Fougère très-rustique à frondes un peu étalées, diffuses, mais très-abondantes, de grandeur moyenne, élégamment et finement découpées, et qui ont la particularité de produire au verso des divisions de la fronde de petits bourgeons ou bulbilles, qui se détachent, tombent sur le sol, où ils deviennent promptement de jeunes sujets. Bien qu'un peu envahissante par suite de ce mode de propagation, cette espèce n'en mérite pas moins une place dans toute bonne collection de Fougères élégantes et rustiques.



Cystoptéride fragile.

Cystopteris Filix femina. — V. ATHYRION FOUGÈRE FEMELLE.

Czeckia Liliastrum. — V. PHALANGÈRE FAUX LIS.

Dactyle pelotonné à feuilles panachées (*Dactylis glomerata fol. varieg.*).

— Depuis quelques années, on a introduit dans la décoration des jardins une charmante variété de cette vulgaire plante de nos prairies et pâturages, dont les feuilles élégamment panachées ou rubanées au long de blanc pur, produisent un assez bon effet en bordures ou sur les rocailles et les glacis. Pour qu'elle se maintienne en bon état et en touffe basse, compacte et bien feuillue, il est préférable de l'empêcher de fleurir et de fructifier en supprimant les chaumes aussitôt qu'ils se développent.

La multiplication de cette Graminée s'effectue par la division des touffes faite de préférence tous les ans au printemps, ou d'août en septembre-octobre. La blancheur du feuillage de cette variété et son extrême rusticité permettent d'en obtenir des effets de contraste de couleurs dans les situations les plus variées et parfois les plus difficiles.

DAHLIA. DAHLIA, CASS.

Étymol. — Dédié à André Dahl, botaniste suédois, élève de Linné,

Fam. des *Composées*.

1. **Dahlia des jardins.** — D. *VARIABILIS*, Desf.

Syn. lat. — Dahlia *superflua*, Ait. D. *pinnata*, Cav.; *Georgina variabilis*,

Syn. franç. — Dahlia changeant ou variable, Géorgine.

Mexique — *Vivace*. — Racines en gros tubercules fusiformes, charnus, fasciculés et surmontés par le collet de la plante (ou base de la tige), sur



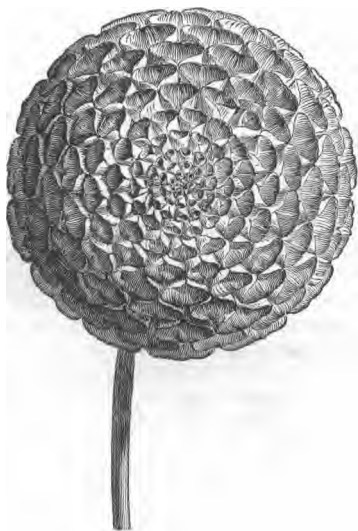
Dahlia des jardins.

lequel naissent les bourgeons. Tiges herbacées ou à peine ligneuses à la base, creuses, robustes, rameuses et buissonnantes, pouvant s'élever jusqu'à 2 mètres et plus, glabres ou pubescentes, ainsi que les feuilles et les rameaux. Feuilles opposées, irrégulièrement pennatiséquées, à segments ovales-acuminés, dentelés et décurrents. Fleurs grandes, radiées, en capitules larges de 8 à 15 centimètres, supportées par des pédoncules axillaires d'une longueur variant de 10 à 30 centimètres. Dans l'espèce primitive, ces fleurs étaient assez petites, tout à fait simples, à disque jaune et bombé, avec un seul rang de rayons ou demi-fleurons d'un rouge écarlate sombre et velouté ; mais, par les semis, on obtint bientôt des variétés fleurs plus

grandes, de coloris nouveaux, puis enfin des fleurs doubles, tantôt unicolores, tantôt panachées ou pointées et de coloris bizarres et variés. Par suite de nouveaux et nombreux semis, les couleurs se sont multipliées et la forme du Dahlia s'est peu à peu perfectionnée. On a obtenu des fleurs

bombées, dont toutes les pièces (que nous nommerons pétales) étaient ligulées; d'autres roulées en cornet ou en tuyau avec une régularité admirable, ou symétriquement imbriquées et formant une rosace parfaite. Enfin, et bien que depuis plusieurs années on ait pu croire qu'on avait atteint pour le Dahlia le dernier degré de perfectionnement, on trouve chaque année, dans les nouveaux semis, des plantes qui, bien que se rapprochant de celles déjà connues, les surpassent cependant, soit par la beauté ou la rareté des coloris, soit par le port, la tenue de la plante ou par la perfection des formes et le volume des fleurs. Aujourd'hui le Dahlia présente toutes les nuances du blanc, du jaune, du rose, du rouge et du violet; en existe de couleur sombre, veloutée et presque noire; tantôt ces nuances sont pures et plus ou moins foncées, vives et brillantes; tantôt elles sont combinées ou se fondent les unes dans les autres par gradations insensibles; d'autres fois elles sont entremêlées d'une manière brusque et heurtée, et produisent ainsi de jolis contrastes. La couleur bleue n'a point encore pu être obtenue, malgré les nombreuses tentatives faites dans ce sens. Il en existe à fleurs très-petites, presque sphériques, en pompon, excessivement tuyautées et d'une perfection de forme remarquable; on a donné à cette section, dont les fleurs dépassent rarement 4 à 6 centimètres de diamètre, les noms de *Dahlia Lilliput*, *Dahlia pompon* ou *petites fleurs* (*D. variabilis* var. *microcephala*, Hort.). Les fleurs de cette race sont abondantes et particulièrement convenables pour la confection des bouquets. On en possède aussi des variétés trapues dont la tige ne s'élève guère au delà de 50 à 70 centimètres, et que pour cette raison on a appelées *naines* (1). Enfin, il en existe dont le feuillage fortement panaché et bariolé. Le blanc jaunâtre sur fond vert est assez ornemental. Ordinairement on supprime les fleurs de cette variété, qui sont d'un rouge violacé un peu lie de vin, ou chamois fauve violacé et terne, qui sont d'un effet médiocre; cette suppression a d'ailleurs l'avantage de favoriser le développement d'un plus grand nombre de rameaux feuillés, et d'augmenter l'effet de la panachure, qui en est le principal mérite.

Le nombre des variétés de Dahlias augmentant chaque année, et leur



Dahlia Lilliput (grandeur naturelle).

(1) Il existe dans les jardins anglais, et l'on imminente aussi à trouver dans les jardins français, plusieurs variétés nommées de Dahlias nains, qui sont très-précieux pour former de grandes lignes, des bordures, des massifs et des contrastes de couleurs dans les grands jardins, parcs et squares. Ordinairement, ces Dahlias ne s'élèvent guère à plus de 60 à 80 centimètres, et forment des touffes de 75 centimètres à 1 mètre de large, c'est-à-dire qu'il faut en espacer les pieds d'autant, si l'on ne veut pas qu'ils se gênent, et qu'en s'élevant davantage, ils produisent beaucoup de feuilles et moins de fleurs. Pour tin'ils fleurissent beaucoup s'élèvent peu, on recommande de les arroser le moins possible et seulement quand les boutons à fleur commencent se montrer.

choix devenant de plus en plus embarrassant, les amateurs sont aussi devenus de plus en plus difficiles, et voici à peu près quels sont aujourd'hui les caractères exigés d'un Dahlia de collection : Les fleurs doivent sortir ou se dégager le plus possible du feuillage ; les pédoncules, tout en étant minces et allongés, doivent néanmoins se bien tenir, et, de préférence, présenter la fleur de face ou d'une manière très-apparente ; il faut en outre que cette fleur soit régulière, bombée ou sphérique, avec des pétales bien imbriqués, bien creusés, ou roulés en cornet ou tuyautés, et surtout arrondis du bout. Les coloris doivent être unis et purs, ou présenter des reflets chatoyants, transparents et d'un joli effet ; enfin, si elles sont panachées ou pointées, que ces panachures ou ponctuations soient vives, bien tranchées ou bizarres ; enfin ils doivent être parfaits, ce qui est une affaire d'appréciation et de goût. Pourtant, malgré ces exigences certains amateurs conservent dans leur collection des plantes dont les fleurs, bien que n'étant pas parfaites, font néanmoins de l'effet, soit par la vivacité ou la rareté de leurs coloris, soit par des nuances bizarres, nouvelles, ou bien celles qui n'ont pas encore été surpassées, soit pour la forme, les dimensions ou quelque autre particularité.

La floraison des Dahlias peut commencer en juin-juillet ; mais c'est surtout en août, septembre, octobre, qu'ils fleurissent dans les collections bien soignées, où l'on est dans l'usage de ne les planter qu'à la fin de mai et même au commencement de juin, sous le climat de Paris. Cette floraison n'est arrêtée que par les gelées. C'est en effet en octobre que les Dahlias sont ordinairement dans leur plus grande force, ce qui les rend d'autant plus sensibles aux premiers froids. Il convient néanmoins de laisser les tubercules en terre quelque temps après que les gelées d'automne ont détruit leurs tiges, parce qu'ils y puisent encore de la nourriture, achèvent de mûrir, et qu'ils sont alors d'une conservation plus facile. A l'approche des grands froids, c'est-à-dire en novembre, on coupera les tiges à 15 ou 20 centimètres au-dessus du sol ; puis, quelques jours après, si l'on peut attendre, on procédera à l'arrachage des tubercules. On devra, pour cette opération, choisir une belle journée claire. On enlèvera les tubercules avec précaution en évitant de les blesser ; on les débarrassera de la terre qui les entoure, puis on les laissera se ressuyer sur le sol pendant quelques heures ; après quoi on les rentrera dans un lieu sain, obscur de préférence, à l'abri de la gelée et des excès de sécheresse ou d'humidité. Ils se conservent très-bien dans une cave saine, posés à nu sur le sol ou recouverts de sable. Les tubercules de Dahlia pourraient passer l'hiver dehors, si l'on avait le soin de les garantir du froid au moyen d'un monticule de litière, de feuilles, ou simplement de terre ; mais ce procédé n'est ordinairement pas employé, les Dahlias conservés ainsi étant moins beaux la seconde année que lorsqu'on les relève tous les ans.

Le Dahlia est trop connu pour qu'il soit nécessaire de s'appesantir sur son mérite. Pendant près de quatre mois de l'année, il contribue puissamment à l'ornementation des jardins, où on l'emploie à former des massifs, à orner les plates-bandes, etc., et si l'on sait combiner, lors de la plantation, les hauteurs et les couleurs des variétés, on peut en obtenir des effets qu'aucune autre plante ne saurait surpasser. Certaines variétés à fleurs de couleurs vives peuvent aussi être employées à faire des massifs unicolores, surtout dans les grands jardins paysagers ; les variétés naines peuvent aussi former dans les grands jardins des bordures d'un très-bon effet. — Le Dahlia se prête volontiers à la culture en pots, et ses fleurs sont très-propres à former des bouquets et à orner les vases d'appartement. Enfla, on les voit prospérer dans les jardins au bord de la mer et jusque sur les dunes.

La multiplication des Dahlias se fait de trois manières principales : par la séparation des tubercules ou division des touffes, par boutures et par semis. — On emploie aussi quelquefois la greffe de deux manières différentes : sur tige et sur tubercules ; mais ces procédés, plutôt curieux qu'utiles, sont de pure fantaisie, et le dernier en particulier n'étant qu'une modification de la bouture (puisque ce n'est qu'une bouture amincie à sa base et insérée comme une greffe en fente dans une racine coupée transversalement par le milieu, qui ne tarde pas à prendre racine et à s'affranchir), nous ne nous y arrêterons pas. Nous dirons toutefois que ce procédé de la greffe est parfois employé par quelques jardiniers qui tiennent à obtenir des Dahlias en pots, fleurissant de très-bonne heure.

1° La séparation des tubercules est le procédé le plus usité, bien qu'il donne des résultats beaucoup moins satisfaisants à la floraison que le bouturage. On l'opère d'ordinaire au moment de la plantation et dès que les gelées ne sont plus à craindre, c'est-à-dire, pour le climat de Paris, à la fin de mai ou au commencement de juin. Quelques personnes plantent les tubercules à demeure dès leur sortie de la cave ; d'autres ne les plantent qu'après avoir placé les touffes sur une couche en plein air, afin de hâter le développement des bourgeons et de rendre ainsi la séparation plus facile ou le succès de la plantation plus certain.

On peut faire cette division des touffes en autant de parties, pour ainsi dire, qu'il y a de racines, en ayant bien soin de conserver à chacune d'elles une portion de collet (ou base de la tige) sur laquelle doivent naître les yeux ou bourgeons qui deviendront des tiges. Chacun de ces fragments sera mis en place et arrosé, et lorsqu'il aura commencé à pousser, il sera bon de ne conserver qu'une seule tige, à laquelle on fera même bien de supprimer les rameaux inférieurs, afin d'avoir une floraison plus abondante et des fleurs plus belles et mieux faites. On devra en outre, aussitôt après la plantation à demeure, poser les tuteurs qui devront servir plus tard à assujettir les plantes et à les préserver des coups de vent, etc. ; on formera ensuite un bassin autour de chaque pied et on l'emplira de fumier court, puis on arrosera chaque fois que le besoin s'en fera sentir (1). Quelques personnes ont l'habitude, au lieu de mettre immédiatement leurs Dahlias en pleine terre, de placer les touffes entières, au sortir de la cave en mars ou en avril, dans une serre ou sur une couche tiède, en les enterrant les unes à côté des autres, dans de la terre, des feuilles, etc., et elles ne les divisent qu'après que les bourgeons se sont développés. Quant à la plantation des touffes entières, c'est une pratique très-vicieuse ; on n'obtient par ce moyen que des plantes branchues, feuillues et des fleurs comparativement laides, petites et mal faites.

20 La multiplication par boutures consiste à placer (parfois dès la fin de février, pour les personnes qui désirent faire beaucoup de multiplications, mais le plus souvent en mars et avril) les tubercules sur une couche chaude ou dans une serre, pour leur faire développer des bourgeons, que l'on éclate ou, ce qui vaut mieux, que l'on coupe à 1 ou 2 millimètres au-dessous de leur naissance, dès qu'ils ont de 3 à 5 centimètres de long ; et on les bouture séparément dans de petits godets qu'on tient sur couche et sous cloche ombrée, en les privant d'air. Quelques jours, parfois trois semaines ou un mois, suffisent à leur reprise, et dès qu'on les voit s'allonger et pousser, on enlève les cloches, on les pince au besoin, en utilisant l'extré-

(1) Il est important d'observer que des arrosements donnés en abondance au Dahlia le font pousser ornementalement en hauteur et en feuilles aux dépens de la floraison : si l'on veut que les Dahlias restent x, pratiqués propos dans les premiers temps de la végétation, contribueront aussi à ce résultat.

mité des rameaux pour faire de nouvelles boutures, s'il y a lieu ; on les met ensuite dans des pots un peu plus grands, puis on les habitue peu à peu à l'air, jusqu'à ce que la température extérieure permette leur mise en place, qui s'effectue ordinairement en mai. Ce moyen est le plus généralement pratiqué dans le commerce horticole de Paris; d'ailleurs, il est reconnu que les fleurs produites par des Dahlias bouturés sont ordinairement plus abondantes, mieux faites et plus belles, sous tous les rapports que celles produites par les tubercules divisés.

3° Le semis est le procédé par lequel on a obtenu toutes les variétés déjà connues, et au moyen duquel on en produit chaque année de nouvelles; faut dire toutefois que les bonnes plantes sont très-rares dans un semis : la majeure partie des sujets obtenus ainsi présente des fleurs simples, semidoubles, ou sans mérite, et, pour avoir chance de trouver quelques plantes nouvelles du premier ordre, il faut semer en quantité et sur un grand espace. Les graines, qui auront dû être recueillies sur des plantes de collections, seront semées de mars en mai, mais de préférence en mars-avril, soit directement sur couche, en terre légère et substantielle, soit en pots ou mieux en terrines drainées, qu'on placera sur couche et sous châssis. Dès que les plants auront de 4 à 6 feuilles, et si la température ne permet pas de les livrer à la pleine terre, ou qu'étant trop épais, ils soient exposés à s'étioler, on les repiquera un à un, soit en pots, soit sur couche, en les espaçant de 10 à 15 centimètres; après leur reprise, on donnera de l'air le plus souvent et en aussi grande quantité que possible. En mai, lorsque les gelées ne seront plus à craindre, ces plants seront nés en pépinière dans un carré ; on les espacera d'environ un mètre en tous sens ; on les repiquera comme les pieds ordinaires, et dès la fin de l'été ou le commencement de l'automne ils donneront des fleurs qui permettront déjà de voir quelles variétés sont dignes d'être conservées. Toutefois il ne faudra jamais se hâter de juger du mérite d'une plante de semis sur les premières fleurs, qui ne sont d'ordinaire, ni aussi pleines, ni aussi bien caractérisées que celles qui se développent plus tard ; parfois même un Dahlia n'est définitivement jugeable que la seconde ou la troisième année.

Un fait qu'il importe de signaler, c'est que la culture, le climat et un concours de circonstances qu'il est souvent impossible d'apprécier, influent d'une manière notable sur la floraison des Dahlias. Cette plante est d'une nature excessivement variable aussi bien dans la forme de ses fleurs que dans leur coloration : tantôt c'est une variété bien double, dont les fleurs se mettent à creuser et à devenir semi-doubles ; tantôt c'est un coloris qui se modifie et qui joue au point de faire croire à une erreur. Cette dernière particularité est surtout fréquente et remarquable sur les Dahlias panachés, striés et pointés : parfois toutes les fleurs d'un même pied deviennent unicolores, sans la moindre apparence de panachures ; tantôt on trouve sur le même pied, et ce qu'il y a de plus curieux, sur le même rameau, des fleurs unicolores et des fleurs panachées ou ponctuées ; d'autres fois une fleur est elle-même unicolore sur une partie et panachée sur l'autre. Ces faits, que tous les vrais amateurs de Dahlias connaissent, sont ignorés de beaucoup de personnes, qui s'en prennent souvent à leurs jardiniers ou à leurs fournisseurs d'un fait indépendant de la volonté humaine, et contre lequel la science horticole ne peut rien. C'est à tel point que des éclats ou des boutures provenant d'un même pied, étant plantés côte à côte dans un même carré, présentent parfois toutes les séries de variations que nous venons d'indiquer ; et il arrive même que des plantes fleurs simples, étant cultivées pendant plusieurs années, deviennent semidoubles : c'est le cas surtout pour le type rouge simple cultivé dans les jar-

ainsi dans les botaniques, où il perd plus ou moins rapidement sa simplicité primitive.

Dahlia cocciné. — *D. COCCINEA*, Cav.

Syn. lat. — *Dahlia crocata*, Lag., *D. crocea*, Poir. *D. fulgens*?; *Georgina crocata*, Sweet, *G. coccinea*,

Mexique. — *Annuel, vivace.* — Ce Dahlia a le port du précédent, dont il atteint à peu près les dimensions en hauteur. Ses racines, également renflées et fasciculées, sont moins volumineuses. Ses tiges et ramifications sont plus grêles, et les divisions de ses feuilles, qui sont tantôt velues, tantôt glabres, ainsi que les jeunes tiges, sont plus étroites. Il en diffère surtout par des capitules plus longuement pédonculés, très-petits (3 à 4 centimètres de diamètre) à une seule rangée de ligules ou de rayons d'un rouge cocciné, parfois un peu ocreux, brun ou safrané, entourant un disque jaunâtre.

Cette espèce varie par le semis à capitules un peu plus grands, pourvus de 2 ou 3 rangées de ligules, qui sont un acheminement vers la duplication, à laquelle on arriverait promptement s'il y avait intérêt à poursuivre ce résultat; enfin, on en connaît des variétés fleurs d'un jaune ou d'un rouge plus ou moins orangé.

Culture et emploi du précédent; cependant il est préférable d'en semer des graines chaque année en mars-avril sur couche; on repique, si besoin est, le plant sur couche et on le met en place en mai. La floraison a lieu alors abondamment de juillet aux gelées.

La longueur des pédoncules floraux, la petitesse des capitules, et surtout la vivacité du coloris des rayons ou ligules, permettent d'employer avantageusement cette espèce pour la confection des bouquets ou la garniture des vases, et les pieds à la décoration des plates-bandes et des grands massifs des jardins paysagers. Quelques pieds isolés ou groupés sur pelouses y produisent aussi un bon effet. Enfin un des mérites de ce Dahlia est de réussir volontiers dans les jardins au bord de la mer et jusque sur les dunes.

3. Dahlia de Zimapan. — *D. ZIMAPANI*, Roehl.

Syn. lat. — *Bidens atrosanguinea*, Hort. • *Cosmos diversifolius*, Otto, var. *atrosanguineus*, lot. Mag.

Mexique. — *Annuel et vivace.* — Racines cylindriques, grêles, peu renflées. Tige rameuse dès la base, à ramifications étalées puis dressées, buissonnantes, s'élevant toutes à peu près à la même hauteur, environ 40 à 50 centimètres; elles sont rougeâtres et légèrement pubescentes. Feuilles opposées, glabres, d'un vert intense, pennatifides, composées de 5 à 7 folioles rhombiformes-ovales, entières ou un peu dentées en scie; la supérieure ou terminale plus grande. Pédoncules axillaires, minces, dressés, roides, cylindriques, nus, très-allongés (20 à 30 centimètres), rougeâtres comme les tiges et uniflores. Capitules floraux dressés pendant la floraison; invo-



Dahlia cocciné.

lucre extérieur formé de 8 folioles vertes, **ovales-aiguës** ; celles de l'intérieur un peu plus étroites et faiblement colorées au sommet ; **ligules** larges de 1 centimètre, ovales-arrondies, parfois bi- ou tridentées, plissées, étalées puis dressées, d'un **pourpre velouté ou violet pourpré** tellement foncé, qu'elles paraissent **noires**. Fleurons **linéaires** à 5 dents égales, accompagnés de bractées linéaires aussi grandes qu'eux, le tout offrant au sommet une coloration aussi intense que celle des ligules. Pollen orangé, style bifide, saillant.



Dahlia de Zimapan.

Le *Dahlia Zimapani* est une plante peu ornementale, dont tout le mérite réside dans la coloration exceptionnelle de ses fleurs, qui se succèdent de **juillet** en **octobre**. On peut le multiplier par boutures faites, soit au printemps avec de jeunes bourgeons pris sur des touffes conservées l'hiver en serre, soit en **août-septembre**, avec des rameaux pris sur des pieds cultivés en **plein** air et que l'on hivernera au chaud sous verre. On multiplie aussi et plus **ordinairement** ce Dahlia par graines que,

l'on sème en mars-avril, sur couche ; on repique le plant sur couche, puis on le met en place en mai-juin, à environ 30 à 40 centimètres. On peut employer cette espèce pour la **décoration** des corbeilles et des plates-bandes. Ses fleurs, **très-longuement pédonculées**, peuvent être employées pour bouquets.

Dahlia changeant OU **variable**. — V. DAHLIA DES JARDINS.

Dahlia superflua. — V. DAHLIA DES JARDINS.

Damas. — V. JULIENNE DES JARDINS.

Dame d'onze heures. — V. ORNITHOGALE EN OMBELLE.

Dame honteuse. — V. ANCOLIE DES JARDINS.

Dame nue, **Dante sans chemise**. — V. COLCHIQUE D'AUTOMNE.

Damier. — V. FRITILLAIRE PINTADE.

DATURA. — DATURA, LIN.

Étymol. — Altération de *Tatorha*, nom arabe d'une des espèces.

Fam. des *Solanées*.

1. Datura d'Égypte. — D. FASTUOSA, Lin.

Syn. lat. — *Stramonium fastuosum*, Moench.

Syn. franç. — Pomme épineuse d'Égypte, Stramoine d'Égypte, S. fastueuse, Datura fastueux.

(*Alb. Vilmorin*, no 12, 1862.)

Inde. — *Annuel*. — Tige épaisse, dressée, plus ou moins ramifiée et dichotome au sommet suivant le climat, haute de 50 à 70 centimètres et

jusqu'à 1 mètre. Feuilles alternes, ovales-aiguës, inégalement sinuées-dentées, d'une odeur désagréable quand on les froisse. Fleurs axillaires très-odorantes, en long entonnoir dressé et plissé en forme de atm ; calice monosépale, tubuleux, campanulé, long de 6 centimètres, terminé par 5 lobes lancéolés-aigus ; corolle au moins une fois, mais plus souvent deux et trois fois plus grande que le calice, d'un blanc un peu crémeux, surtout l'extérieur, offrant également 5 lobes aigus à son sommet ; 5 étamines insérées sur le tube de la corolle ; style filiforme, portant un stigmate deux lamelles. Fruit capsulaire, tuberculeux, un peu penché ou oblique.



Datura. d'Egypte double.

Var. fleurs blanches doubles. — *D. FASTUOSA* FLOR. ALB. DUPLIC.

Var. fleurs violettes simples. — *D. FASTUOSA* FLOR. VIOLAC.

Dans cette variété, la tige et les ramifications sont d'un violet pourpre noirâtre, la corolle d'un beau violet purpurin à l'extérieur, d'un blanc de crème en dedans.

Var. à fleurs violettes doubles. — *D. FASTUOSA* FL. VIOLAC. DUPLIC.

De même que dans le type à fleurs simples violettes, chacune des corolles qui composent la fleur de la variété double est d'un beau violet purpurin à l'extérieur, d'un blanc de crème en dedans, en sorte que ces fleurs ont l'air bicolores et d'un effet assez singulier.

Les variétés fleurs doubles sont remarquables en ce qu'elles présentent fréquemment plusieurs corolles régulièrement emboîtées et superposées.

Par leurs belles et grandes fleurs exhalant une odeur des plus suaves, le *Datura* d'Égypte et ses variétés sont à bon droit très-recherchés pour l'ornement des parterres. Il leur faut une terre légère et riche en humus, ainsi qu'une exposition chaude. En été, on doit leur donner de copieux arrosements. Ces plantes réussissent volontiers dans les jardins au bord de la mer et jusque sur les dunes, pourvu qu'on leur donne de l'engrais.

On sème en mars-avril, sur couche; on repique également sur couche, et les jeunes pieds peuvent être mis en place fin mai, à environ 50 centimètres de distance. Pour assurer la reprise des plants, qui souffrent assez du repiquage, surtout lorsqu'ils sont déjà forts, on doit les garantir pendant quelques jours contre le soleil trop ardent. On peut aussi semer sur place avril et même en mai. La floraison a lieu de juillet-août en octobre. En repiquant quelques pieds en pots, on obtient d'assez jolies potées.

Il existe depuis quelques années plusieurs variétés de ce *Datura* et de l'espèce suivante n° 2, désignées sous le nom de *Datura hybrides* et de *Datura fastuosa Huberana*, etc., qui se distinguent par une végétation plus vigoureuse, 1 à 2 mètres et plus, des fleurs plus amples, tantôt faune pâle ou

blanches à l'intérieur et lavées de violet pourpré à l'extérieur, d'autres fois unicolores et entièrement ou jaunes, ou blanches ou violettes, etc. Sous le climat de Paris, il est assez difficile d'apprécier le mérite de ces variétés, qui, pour la plupart, y paraissent plus tardives et moins florifères que les quatre décrites plus haut; mais il paraît que sur les bords de la Méditerranée, ces variétés ou variations, au nombre de 10 à 15 et même plus, prennent un développement complet, qu'elles fleurissent abondamment, et y sont des plantes précieuses pour l'ornementation des jardins de cette contrée et des régions analogues,

2. Datura fleurs Jaunes doubles. — D. HUMILIS, Desf.

Syn. lat. — *Datura flava*, Hort.

Inde?. — Annuel, vivace en serre. — Tige peu rameuse, au moins sous notre climat, dressée, dépassant rarement 40 à 70 centimètres. Feuilles alternes, ovales-aiguës, anguleuses, entières, d'un vert intense. Fleurs d'un jaune pâle ou blanc jaunâtre, ressemblant beaucoup, sauf la couleur, à celles du *Datura d'Égypte*. Elles sont souvent formées de deux ou trois corolles emboîtées l'une dans l'autre. Les lobes de la corolle sont également acuminés et le fruit est tuberculeux.

Cette espèce se sème en mars sur couche, on repique en pots qu'on laisse sur couche, et l'on met en place à l'exposition la plus chaude possible fin mai. On peut encore laisser le plant dans des pots, qu'on rentre en serre en automne, et l'on met en place au printemps. Le *Datura* jaune fleurit de septembre-octobre en novembre plus tôt dans les années chaudes et dans le Midi; il convient surtout à la formation des corbeilles et à l'ornement des plates-bandes et des massifs. C'est une bonne plante pour les jardins au bord de la mer. Il faut dire toutefois qu'il ne fleurit pas très-bien sous le climat de Paris, et qu'on ne peut en espérer de bons résultats que dans le Midi, où il vaudra mieux le traiter comme plante annuelle.

3. Datura

— D. METEL, Lin.

Amér. mérid. et Indes orientales. — Annuel, vivace en serre. — Plante



Datura Metel.

raméuse, à ramifications dichotomes, mollement pubescentes, d'un vert cendré, élevée de 8 à 12 décimètres. Feuilles alternes, ovales-aiguës, entières, parfois dentées, d'une odeur désagréable quand on les froisse. Fleurs axillaires (c'est-à-dire placées dans l'angle ou la dichotomie des ramifications), grandes, odorantes, dressées, en forme de long entonnoir très-évasé ou en trompette, d'un blanc pur, longues de 10 à 12 centimètres. Fruit presque rond, de la grosseur d'une pomme, aiguillonné.

Culture du n° en espaçant de 60 à 75 centimètres. Mis en pots à l'automne et hiverné en serre, le *Datura Métel* peut vivre deux et même plusieurs années. C'est une bonne plante pour les jardins au bord de la mer; d'ordinaire il se ressème naturellement et germe abondamment aux places occupées par les pieds anciens.

4. *Datura cornu*. — *D. CERATOCaula*, Jacq.

Syn. lat. — *Solandra herbacea*, Hort.

(*Alb. Vilmorin*, no 5, 1855.)

Cuba, Mexique. — *Annuel.* — Tige fistuleuse, charnue, peu rameuse et assez nue, ordinairement bifurquée, décombante et assez disgracieuse, haute de 40 à 60 centimètres, quelquefois plus, couverte d'une poussière grisâtre. Feuilles alternes, sinueuses, comme rongées, d'un vert argenté en dessous. Fleurs axillaires, dressées ou obliques, très-grandes, en trompette ouverte, très-odorantes, blanches intérieurement ou à peine teintées de rose violacé, lavées de violet bleuâtre en dehors, longues de 15 centimètres et plus, s'ouvrant vers cinq heures du soir pour se fermer vers neuf ou dix heures du matin. Fruit penché, lisse.



Datura cornu.

Ces deux espèces montrent leurs belles et larges fleurs de juillet en septembre-octobre. On doit les semer en avril-mai, soit sur place, soit en pépinière ; dans le dernier cas, et afin de faciliter leur reprise, les jeunes pieds seront plantés à demeure sans avoir été préalablement repiqués ou

contre-plantés et aussitôt qu'ils auront 3 ou 4 feuilles seulement. Mais, pour le *Datura cornu*, il réussit bien mieux semé en place, soit en automne (septembre) ou au printemps (mars-avril), en terrain sain, tassé ou piétiné, et à une exposition chaude, que lorsqu'on le sème sur couche.

Ces *Datura* sont propres à l'ornement des plates-bandes, ou encore à la formation des massifs et des corbeilles dans les parties aérées et éclairées des grands jardins, et particulièrement aux alentours des habitations, pour les espèces n° 1 et 3.

Les fruits du *Datura cornu* se déchirent à la maturité et laissent échapper leurs graines ; ces graines passent l'hiver dehors et germent au printemps suivant. On pourrait donc cultiver cette espèce plusieurs années à la même place, en ayant le soin d'y répandre chaque saison un peu d'engrais bien consommé, et de préférence de celui provenant des nettoyages des jardins, sans remuer la terre ; c'est même ce mode de culture qui convient le mieux à cette curieuse et belle espèce.

II. *Datura météloïde*. — *D. METELOIDES*, DC.

Syn. lat. — *Datura Wrightii*, Reg.

Syn. franç. — *Datura faux Métel*.

Texas. — *Annuel, vivace en serre.* — Cette superbe espèce se distingue du *Datura Métel* par ses feuilles ovales-oblongues, presque entières, par ses fleurs plus grandes, dressées, d'un blanc lilas, surtout au bord du limbe, largement infundibuliformes en trompette, et au moins une fois plus Ion-

gues que le calice, qui est tubuleux et terminé par 10 dents lancéolées-aiguës, inégales. Le fruit est épineux et penché.

Le *Datura météloïde* fleurit d'août en novembre. Sa culture par le semis est identique avec celle du *Datura d'Égypte* n° 1. Il décore avantageusement les plates-bandes et les massifs, où l'on doit l'espacer de 60 à 75 centimètres.



Datura météloïde.

On peut aussi le conserver plusieurs années en le rentrant dans une serre tempérée; dans ce cas, on doit éviter les arrosements pendant l'hiver. Sa racine tubéreuse et charnue se traite et peut se conserver à peu près de la même façon que celle du *Dahlia*; mais il vaut mieux traiter cette

plante comme annuelle et la ressemer chaque année, on obtient des fleurs plus grandes et plus abondantes. On pourrait aussi le multiplier de boutures sur couche et sous cloche, faites au printemps avec de jeunes rameaux pris sur de vieux pieds conservés et mis pousser au chaud; mais ce procédé est peu usité.

Datura flava. — V. DATURA A FLEURS JAUNES DOUBLES.

Datura Wrightii. — V. DATURA MÉTÉLOÏDE.

Dauphinelle. V. PIED-D'ALOUETTE.

Delidès. — AMARANTOÏDE.

Delphinium. — V. PIED-D'ALOUETTE.

Lient de chien. — V. ERYTHRONIUM DENS CANIS.

DENTELAIRE. — PLUMBAGO, Tom.

Étymol. — Nom tiré de *plumbum*, plomb : allusion aux taches plombées laissées sur le papier par les feuilles, ou de la couleur plombée du feuillage de l'espèce commune.

Fam. des *Plombaginées*.

Dentelaire de lady Larpent. — P: LARPENTÆ, Lindl.

Syn. *lat.* — *Valoradia Larpentæ* vel *plumbaginoides*, Boiss.

Syn. *franç.* — Dentelaire de Chine.

Chine. — *Vivace.* — Racines traçantes. Tiges grêles, rameuses, couchées, puis dressées, touffues, élevées de 30 à 35 centimètres au plus, striées de violet. Feuilles alternes, d'un vert gai, ovales-sinuées, régulièrement marginées, denticulées. Fleurs d'abord d'un beau bleu de cobalt, passant ensuite au violet, disposées en faisceau serré à l'extrémité des rameaux et à l'aiselle des feuilles; calice à 5 sépales soudés en tube, d'un rouge violet, accompagné de bractées aiguës, ciliées et rougeâtres; corolle à tube plus long que le calice (20-22 millimètres), à limbe en patère; 5 étamines hypogynes et incluses; style filiforme.

Le *Plumbago Larpentae* fleurit depuis septembre jusqu'aux gelées. Il vient à peu près en tout terrain, cependant il préfère un sol argilo-siliceux ou la terre de bruyère et l'exposition du midi. Dans les départements du Nord, on doit le protéger pendant l'hiver avec des feuilles sèches, de la fougère ou de la litière.

Propre à l'ornement des plates-bandes, des talus, des rocailles, etc. Il convient également bien pour la formation des bordures de grands massifs, surtout aux expositions ombragées. Il se multiplie aisément au printemps, par la division des touffes, ou par fragments de ses rhizomes traçants. Toutefois il sera bon, pour l'avoir beau, de le laisser deux et même trois ans sans le diviser : il suffira d'en rabattre les tiges au printemps, et de nettoyer les touffes après les avoir regarnies par-dessus de terre neuve, ou de terreau de feuilles ou autre.



Dentelaire de lady Larpent.

après les avoir regarnies par-dessus de terre neuve, ou de terreau de feuilles ou autre.

Désespoir des peintres. — V. SAXIFRAGE OMBREUSE et SAXIFRAGE VELUE.

Dianthus. — V. OEILLET.

Dichostemma. — V. BRODIÉE A FLEURS SERRÉES.

Dicentra et **Diclytra.** — V. DIELYTRA.

Dictame.

Dictamnus. } V. FRAXINELLE.

Didisc>>. — V. HUGELIA.

DIELYTRA. — DIELYTRA, DC.

Étymoi. — Ce genre remarquable fut fondé en 1812 par Barkhausen, sous le nom de *Dicentra*. En 1821, de Candolle l'adopta dans son *Systema naturale*; mais il n'est guère possible de savoir pourquoi il écrivit *Diclytra* au lieu de *Dicentra*. Ses successeurs ont pensé qu'il avait voulu écrire *Dielytra*, à cause des deux enveloppes éperonnées, si apparentes dans ces fleurs; de là les trois noms de *Dicentra*, *Diclytra* et *Dielytra* donnés aux plantes de ce genre.

Fam. des *Fumariacées*.

1. Dielytra remarquable. — *D. SPECTABILIS*, DC.

Syn. lat. — *Dicentra spectabilis*, *Diclytra spectabilis*, *Hort.*;
Fumaria spectabilis, *Lin.*

Syn. franç. — *Dielytra* de Chine, Cœur de Marie.

Chine. — *Vivace.* — Tiges herbacées, fistuleuses, rameuses, rougeâtres et glauques, élevées de 50 centimètres à 1 mètre. Feuilles alternes, longuement pétiolées, plusieurs fois ternées (2-3 fois divisées par 3), à segments irréguliers, en cœur à la base et aigus au sommet, d'un vert glauque en dessus, blanchâtres en dessous, et ressemblant à celles de la Pivoine en arbre. Fleurs d'un rose vif, pendantes, disposées en superbes grappes arquées à l'extrémité des tiges et des rameaux, et quelquefois à leur aisselle;

pédicelles longs de 1 centimètre environ; corolle très-irrégulière, figurant un cœur de cartes à jouer, à angles inférieurs munis de chaque côté d'un appendice **concolore** redressé et terminé par une languette d'abord **blanche**, aplatie latéralement. Le cœur et les deux appendices redressés **appartiennent** aux divisions internes qui cachent les étamines et le pistil.



Dielytra remarquable.

Cette magnifique plante, introduite dans nos jardins au commencement du siècle, n'y joue un rôle vraiment remarquable que depuis une vingtaine d'années. Elle forme des touffes volumineuses d'un vert gai, avec un feuillage ample et très-ornemental, au-dessus duquel se développent les grappes gracieusement arquées, garnies du côté inférieur, et sur toute leur longueur, de fleurs pendantes aussi jolies de couleur qu'originales de forme. Elle fleurit, suivant l'année, le terrain et l'exposition, de la fin d'avril ou du commencement de mai en juin et parfois jusqu'en juillet, et lorsqu'on pince l'extrémité des rameaux, il n'est pas rare de la voir repousser et fleurir nouveau en août-septembre. Cultivée e

pots et placée de bonne heure dans une serre tempérée ou sous châssis, elle fleurit de février-mars en avril, et peut alors concourir à l'ornementation des serres, des jardins d'hiver et des appartements.

Le *Dielytra spectabilis* vient bien dans tous les sols légers et à toutes les expositions, et peut être employé à orner les plates-bandes et les massifs; il convient aussi employé comme plante isolée pour la décoration des pelouses. Il fructifie assez rarement, et les graines sont d'ordinaire d'une levée lente et capricieuse; mais on le multiplie facilement d'éclats de racines ou par la division des touffes, soit au printemps pour les pieds destinés à la pleine terre, soit en automne pour ceux qu'on destine à la culture forcée. Il prend également bien de boutures, de racines ou de rameaux. Quand on en aura des graines, on devra les semer aussitôt mûres, ou bien d'avril en juin, en terre sableuse et en terrines que l'on maintiendra au besoin en hiver sous châssis à froid; peut-être ne germeront-elles qu'au printemps suivant. Les plants seront repiqués en terrines ou en pépinière jusqu'à la mise en place, qui s'effectuera au printemps. La distance à observer entre les pieds est d'environ 75 centimètres. Au moyen du pincement ou par la multiplication, on peut obtenir des plantes basses, très-convenables pour former des bordures autour des massifs d'arbustes.

Il en existe une variété fleurs d'un rose très-clair presque blanc, vendue comme *Dielytra* blanc (*D. spectabilis alba*), et une autre variété à feuilles panachées de jaune sur fond vert glauque.

2. *Dielytra distingué*. — *D. EXIMIA*, DC.

Amér. sept. — *Vivace*. — Cette plante diffère de la suivante, dont elle a toute l'élégance et la beauté, par ses feuilles d'un vert plus pâle, glaucescent; par ses fleurs également roses, mais un peu plus grandes, et par son stigmate, qui est quadrangulaire.

Cette espèce et la suivante fleurissent de fin avril-mai en juillet, et parfois elles reflorissent en automne. Elles peuvent former des bordures ou

décorer les plates-bandes, les massifs et les rocailles aussi bien à l'ombre qu'en plein soleil. La terre de bruyère leur est favorable, mais non nécessaire; si, pendant l'été, le temps est sec, on devra les arroser fréquemment. On les multiplie par la division des touffes, qui doit être faite de préférence au printemps; on espace les éclats d'environ 40 à 50 centimètres.

3. *Dielytra* belles fleurs. — *D. FORMOSA*, DC.

Syn. lat. — *Fumaria formosa*, Andr.

Syn. franç. — *Dielytra* d'Amérique..

Amér. sept., Virginie. — Vivace. — Souche un peu traçante. Feuilles toutes radicales, très-élégantes, longuement pétiolées, 3 fois pennées, à divisions fines et d'un vert tendre. Hampes axillaires, élevées de 20 à 30 centimètres, terminées par une grappe peu serrée, simple ou rameuse, arquée au sommet, formée de fleurs gracieusement inclinées, pendantes, d'un rose à deux éperons courbés et comprimés. — Culture du no 2.

La rusticité de cette espèce et de la précédente, la grâce de leurs fleurs et la longue durée de leur floraison, en font des plantes vivaces du premier mérite, dont on ne saurait assez répandre et propager la culture. Si le terrain dans lequel elles sont plantées est sain, mais conserve un peu de fraîcheur et se trouve un peu abrité du grand soleil et des grands vents, la plante fleurit sans interruption du printemps en automne.



Dielytra à belles fleurs.

DIGITALE. — DIGITALIS, Lm.

Étymol. *digitus*, doigt, d'où *digitale*, dé à coudre, doigt de gant, etc. : allusion à la forme de la corolle, rappelant celle d'un doigtier ou d'un à coudre.

Fam. des *Scrofularinées*.

1. *Digitale pourprée.* — *D. PURPUREA*, Lin.

Syn. franç. — Berlue, Claquet, Clochette, Doigtier, Gant de bergère, Gant de Notre-Dame, Gantelée, Péterelle, Queue-de-Loup.

Indigène. — *Bisannuelle*, parfois vivace. — Plante herbacée, couverte de poils blanchâtres qui la rendent mollement tomenteuse. Feuilles radicales en rosette, dressées, ovales-lancéolées ou oblongues, crénelées-dentées; les caulinaires alternes, subsessiles. Tige droite, simple ou peu rameuse, élevée de 1 mètre à 1^m,30. Fleurs brièvement pédicellées à l'aisselle de petites bractées foliacées, lancéolées-aiguës; elles sont pendantes et disposées en grappe unilatérale, langue de 50 à 80 centimètres et plus, un peu arquée au sommet. Calice long de 8 à 10 millimètres, h 5 divisions vertes, pubescentes, étalées, ou lâchement campanulées : 4 de ces divisions sont largement ovales, atténuées en pointe, la 5^e, ou supérieure, est ordinaire-

ment plus petite, ovale-aiguë. Corolle irrégulière, campanulée, arquée et ventrue inférieurement, un peu déprimée supérieurement, rétrécie et comme étranglée au-dessus du point d'insertion, qui est un peu dilaté au-



Digitale pourprée.

tour de l'ovaire; cette corolle est longue de 5 centimètres, large de 2 à 3, d'un rose pourpre extérieurement, excepté le dessous, qui est blanchâtre comme le ventre de certains serpents et qui laisse entrevoir par transparence les ponctuations brunes de l'intérieur. Le tube de la corolle est tigré en dedans, sur la partie inférieure et sur ses côtés, de taches brunes ou pourpres, sur fond plus clair et blanchâtre; le sommet du tube de la corolle s'élargit en un limbe obscurément bilabié. La lèvre supérieure présente un lobe entier un peu dressé, largement obtus et arrondi; la lèvre inférieure offre 3 divisions, dont 2 latérales, assez vaguement dessinées et arrondies, et une médiane plus allongée et barbue. Étamines au nombre de 4, plus courtes que la corolle et disposées par paires inégales, à filets soudés sur le tube de la corolle, tordus à la base, arqués au sommet et à anthères divergentes. Style simple, surmontant un ovaire velu, ovale-allongé, irrégulier et oblique; stigmate aigu à peine bilobé. Fruit capsulaire à 2 loges; graines très-nombreuses et très-fines.

var. **fleurs roses.** — *D. PURPUREA FLOR. ROSES, Hort.*

Corolle d'un rose tendre, plus pâle et tigré de brun à l'intérieur.

Var. **à Heur de Gloxinia.** — *D. GLOXINOIDES* VEŁ *GLOXINÆFLORA, Hort.*

Sous Ce nom on cultive, depuis quelques années, une race vigoureuse qui, outre sa vigueur, se distingue des variétés anciennes, par l'ampleur de ses inflorescences, composées de fleurs un peu plus grandes que dans le type un peu plus ouvertes et toujours ponctuées et mouchetées à l'intérieur du tube. Il en existe une variété rose ou rouge pourpré avec ponctuations brunes ou pourpres, et une autre variété blanche à ponctuations carmin pourpré d'une grande beauté, vue de près. Ces deux variétés sont fixées et se reproduisent par le semis.



Digitale pourprée à fleur de Gloxinia.

La Digitale aime les lieux accidentés, secs et sablonneux, mais elle vient cependant bien en toutes terres saines de jardin. C'est une des plus belles plantes pour l'ornement des plates-bandes et des massifs des grands parterres, pour garnir les clairières des bosquets et des bois, les ruines, les rocailles, etc. Ses fleurs s'épanouissent de juin en août.

On doit la semer d'avril en mai-juin en pépinière; on repique le plant en pépinière, et on le met en place en octobre-novembre ou bien en mars,

DIGI

en l'espaçant de 50 60 centimètres ; on peut également la semer en place, notamment dans les bosquets et les bois, où il suffira d'éclaircir les plants s'ils étaient trop épais. Le plus souvent elle croit, pour ainsi dire, sans soin, et se resème d'elle-même. On la rencontre fréquemment dans les bois des terrains argilo-siliceux ou granitiques, où elle est surtout très-abondante dans les clairières, et particulièrement après les coupes, tant que le couvert n'est pas redevenu trop épais et complet.

La Digitale, prise h forte dose, est vénéneuse. La médecine l'emploie comme diurétique, et elle a la propriété de ralentir les battements du cœur. Son principe actif se nomme *digitaline*.

Var. à fleurs blanches. — *D. PURPUREA* FLOR. ALBIS,

Cette variété a des fleurs entièrement blanches aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Digitale di anles fleurs. — *GRANDIFLORA*,

Syn. lat. — *Digitalis ambigua*, *Murr.*, *D. ochroleuca*, *Jacq.*

Syn. franç. — Digitale à fleurs jaunes.

Indigène. — *Bisannuelle, vivace.* — Plante obscurément velue pubescente. Tige élevée de 0^m,80 à 1^m,20. Feuilles alternes, ovales-oblongues, lancéolées, veinées et dentées, munies sur toutes les nervures de la face inférieure de longs poils soyeux et argentés. Fleurs en grappe lâche, unilatérale ; calice à divisions lancéolées-aiguës ; corolle ample, d'un jaune pâle ou soufré, moins grande cependant que dans l'espèce précédente. — Fleurit de juin en juillet.

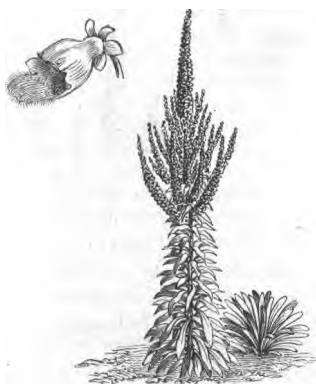
Cette plante est assez belle, très-florifère et se cultive comme le n° 1.

3. Digitale ferrugineuse.— *D. FERRUGINEA*, *Lin.*

Syn. franç. — Digitale rouillée.

Orient. — *Bisannuelle, vivace.* — Tige élancée, droite, ordinairement simple, quelquefois ramifiée au sommet, atteignant 1^m,20 à 2 mètres. Feuilles alternes, allongées, glabres, oblongues-lancéolées, en rosette. Fleurs en grappe serrée, longue de 30 à 40 centimètres. Lorsque la plante est ramifiée, les ramifications secondaires sont dressées autour de la grappe principale, ce qui donne à la plante un port pyramidal assez pittoresque. Calice à divisions ovales-elliptiques ; corolle longue de 12 à 15 millimètres, d'un gris ferrugineux, renflée h la base, contractée et poilue h la gorge.

Plante plus singulière que jolie, fleurissant de juin en juillet. — Culture du no 1. Cette espèce est sujette à souffrir de nos hivers rigoureux et humides, surtout lorsqu'elle est plantée dans un terrain bas ou mouillé ; il est donc indispensable de la cultiver en terrain très-égoutté, très-drainé, à une exposi-



Digitale ferrugineuse.

tion très-aérée et élevée ; elle réussit même assez volontiers dans les décombres.

4. Digitale laineuse ou cotonneuse. — D. LANATA, Ehrh.

Hongrie. — Annuelle et bisannuelle. — Feuilles radicales oblongues-lancéolées, disposées en large rosette • les caulinaires alternes, plus étroites et décroissantes. Tige ordinairement simple, se ramifiant parfois à la nais..



Digitale laineuse ou cotonneuse.

sance des premières fleurs, et prenant alors une forme pyramidale et en candélabre d'un bon effet. Ces tiges peuvent s'élever à environ 1^m,50. Fleurs axillaires formant une grappe serrée, se développant successivement, et pouvant atteindre une longueur de 50 à 60 centimètres ; calice laineux, à divisions lancéolées ; corolle poulue en dessous, tube renflé à la base, rétréci à la gorge, qui est tachetée de jaune brun sur fond blanc ; limbe 4 parties régulières ; la cinquième ou l'inférieure, sous forme de languette pendante, est de beaucoup plus longue, blanche et pointillée de brun ; étamines et pistils appliqués contre les divisions supérieures de la corolle et ne la dépassant pas. — Culture du n° 1.

La floraison a lieu de juin en juillet.

Cette espèce, plus curieuse que jolie, demande, pour bien réussir, d'être plantée sur des pentes sèches au nord, ou dans un terrain très-aéré et très-égoutté, sans quoi elle est sujette à fondre en hiver ou au premier printemps.

Digitale à fleurs jaunes. — V. DIGITALE A GRANDES FLEURS.

Digitalis ambigua et ochroleuca. — V. DIGITALE GRANDES FLEURS.

Bimorphotheba. — V. SOUCI PLUVIAL.

Dipeadé. — V. MUSCARI ODORANT.

Diplacus. — Sous ce nom, on rencontre dans les jardins, où l'on s'en sert à la décoration d'été, des plantes vivaces, ligneuses, de la Californie, à fleurs en tube évasé, assez grandes, de couleur rouge cinabre ou orange, ou jaune ou nankin, ressemblant par la forme à certains *Mimulus* ou à des *Pentstemon*. Ces plantes n'étant pas entièrement rustiques et exigeant sous notre climat d'être hivernées en orangerie, nous ne les introduirons pas dans cet ouvrage. Leur multiplication s'opère surtout de boutures faites au printemps en serre, sous cloche, avec de jeunes rameaux pris sur de vieux pieds conservés l'hiver sous verre et mis à cet effet en végétation ; la plantation en pleine terre s'effectue tin avril et mai.

Diplopappus Sinensis. — V. REINE-MARGUERITE.

Diplostephium amygdalinum, Cass. — Plante vivace, sorte d'Aster originaire du Canada, à tige haute de 1 mètre, garnie de feuilles lancéolées oblongues non dentées et terminée par des fleurs en nombreux petits capitules blancs, formant des corymbes paniculés et terminaux, s'épanouissant en août-septembre, parfois dès juillet. Plante propre aux terrains pierreux ou sains et demi-ombragés, et qu'on pourrait utiliser dans les grands jardins qu'on ne peut guère soigner. On la multiplie ordinairement par la division des touffes et d'éclats en automne ou au printemps.

Diptera sarmentosa. — V. SAXIFRAGE SARMENTEUSE.

Discipline de religieuse. — V. AMARANTE QUEUE-DE-RENARD.

Dodecatheon. — V. GYROSELLE.

Doigtier. — V. DIGITALE POURPRÉE.

Dolie d'Égypte. — V. DOLIQUE D'ÉGYPTE.

DOLIQUE. DOLICHOS, GÆRTN.

Étymol. — De *δολιχός*, allongé : allusion aux tiges grimpantes de la plupart des plantes de ce genre, et peut-être aussi à la longueur des fruits de certaines espèces.

Fam. des *Papilionacées*.

Dolique d'Égypte. — D. LABLAB, *Lin.*

Syn. lat. — *Lablab vulgaris*, *Savi.*

Syn. franç. — Dolique d'Égypte, Lablab à fleurs violettes.

(*Alb. Vilmorin*, no 9, 1859.)

Indes orientales. — *Annuel.* — Plante glabre. Tige volubile, rameuse, pouvant s'élever 3 mètres et plus. Feuilles alternes, pétiolées, composées, à 3 folioles entières, ovales-aiguës. Fleurs violettes, brièvement pédicellées, en grappe peu serrée, ayant beaucoup de ressemblance avec celles des Haricots; calice campanulé; corolle à étendard ou pétale supérieur étalé, canaliculé à la base et muni de deux callosités; ailes ou pétales latéraux libres; pétales internes (carène) non tordus, recourbés à angle droit; étamines diadelphes; style comprimé, stigmate glabre. Fruits (gousses) de 5 à 6 centimètres de long, d'un beau violet pourpré luisant, pendants, comprimés, en forme de coupe-ret, rugueux sur les soudures. Graines un peu aplaties, brunes, un peu pointillées de plus clair, ovales-oblongues, présentant une crête blanchâtre sur un des côtés, et séparées dans la gousse par des cloisons celluluses.

Le *Dolique Lablab* a produit un certain nombre de variétés. Celle que nous venons de décrire, et qui est la plus ornementale, est aussi connue sous le nom de *Lablab purpureus* ou de *Dolique Lablab à gousses pourprées*.

Var. ai fleurs blanches. — D. LABLAB FLOR. ALBIS, *Hort.*

Var. naine fleur» blanches. — D. LABLAB VAR. NANUS FLOR. ALBIS, *Hort.*

Cette dernière variété n'est pas grimpante, et sa tige ne s'élève guère à plus de 70 à 80 centimètres.

Le *Dolique* d'Égypte doit être semé grain grain en petits pots sur cou-



Dolique d'Égypte.

che, en avril ; on repique sur couche **préférentiellement** en pots, et l'on met place fin mai, à 50 ou 60 centimètres, à l'exposition la plus chaude possible. Propre à l'ornement des murailles, des berceaux et des treillages ; la variété naine peut être cultivée dans les massifs et les plates-bandes, et au moyen du pincement on peut en obtenir de jolis résultats. Les fleurs se succèdent de septembre en octobre. C'est surtout dans le Midi que les **Doliques Lablab** acquièrent tout leur développement, et dans ces contrées le **semi** peut en être fait sur place.

Donax. — V. **ARUNDO DONAX.**

Donia squarrosa. — V. **GRINDÉLIE A TIGE ROIDE.**

Doradille. — V. **ATHYRION FOUGÈRE FEMELLE.**

Dorelle. — V. **LINOSYRIS.**

DORONIC. — DORONICUM, TOURN.

Étymol. — De *Doronigi*, nom arabe de l'espèce principale.

Fam. des *Composées*.

1. Doronic du Caucase. — *D. CAUCASICUM, Bieb.*

Vivace. — Souche **renflée**. Tiges peu rameuses, élevées de 30 centimètres, anguleuses. Feuilles radicales pétiolées, ovales-arrondies, **crénelées-dentées**, d'un vert gai ; les **caulinaires** alternes, sessiles et plus allongées. Fleurs



Doronic du Caucase.

en capitules terminaux, les supérieurs s'épanouissant toujours les premiers. Ces fleurs, larges de 4 centimètres et plus, se composent d'un involucre formé d'écaillés linéaires, pubescentes, et d'un seul rang de **demi-fleurons** linéaires-lancéolés, d'un **jaune foncé**, entourant un disque plat, **jaune orangé**.

Plante rustique, **hâtive**, fleurissant d'avril à la fin de mai, et quelquefois dès la fin de mars ; excellente pour orner les plates-bandes et pour la formation des bordures. En l'associant à l'*Arabette* printanière et au *Saxifraga crassifolia*, qui fleurissent en même temps, on peut former des mas-

sifs d'autant plus beaux, que, à cette époque de l'année, les fleurs sont encore rares dans les jardins.

Le *Doronic* du Caucase vient parfaitement dans tous les terrains frais et légers, et à toutes les-expositions. On le multiplie aisément par la séparation des touffes, qu'il vaut mieux faire chaque année ou tous les deux ans au plus tard. C'est ordinairement après la floraison, c'est-à-dire en été, que cette opération doit être faite ; on replante les petites touffes dans une pépinière d'attente, où elles doivent demeurer jusqu'à la mise en place, qui s'effectue en octobre-novembre ou en février, en espaçant les pieds d'environ 30 à 40 et même 50 centimètres.

2. Dormie herbe aux panthères. — D. PARDALIANGHES, Willd.

Indigène. — *Vivace.* — Plante pubescente-visqueuse, à souche épaisse et rampante. Tiges élevées d'environ 50 à 60 centimètres. Feuilles ovales-obtusées ou ovales-aiguës. Fleurs larges de plus de 8 centimètres, d'un jaune



Dormie herbe aux panthères.

Plante de peu d'effet, mais pouvant servir à orner les parties boisées des grands jardins; elle aime l'ombre et un sol argileux, meuble et frais. Elle fleurit de mai en juillet, et peut se multiplier d'éclats tous les deux ans, en automne ou au printemps, ou bien par semis. Celui-ci se fait d'avril en juin, en pépinière demi-ombragée; on repique en pépinière, et l'on plante à demeure en automne ou au printemps, à environ 40 à 50 centimètres.

On peut également l'employer à la décoration des plates-bandes et des parties claires du bord des massifs d'arbres ou d'arbustes nouvellement plantés.

Douce-amère. — V. MORELLE.

Doux Guillaume. — V. OEILLET DE POÈTE.

Doux Jean. — V. OEILLET DE POÈTE.

Douze dieux. — V. GYROSELLE.

Draba. — V. DRAYE.

Draba maritima. — V. ALYSSE ODOBANT.

DRACOCÉPHALE. — DRACOCEPHALUM, LIN.

Étymol. — De δράκων, dragon ; κεφαλή, tête : allusion à la forme des fleurs.

Fam. des Labiées.

Dracocéphale des monts Altaï. — D. ALTAICENSE, Hort. Vilmor.

Syn. lat. — *Dracocephalum Argunense*, Fisch.

Syn. franç. — Dracocéphale d'Argunsk, D. de l'Altaï.

Dahuric. — *Vivace et annuel.* — Plante glabre, à ramifications tortueuses, étalées puis dressées, hautes de 30 centimètres. Feuilles opposées, ovales-lancéolées, crénelées, les florales plus étroites. Fleurs d'un bleu tendre,

velues en dehors, disposées en glomérules verticillés, espacés de 2 à 4 centimètres et formant un long Api ; calice tubuleux, un peu ventru, à 2 lèvres la supérieure tridentée ; corolle une plus longue que le calice, de 25 à 30 millimètres environ, à tube min ventru et dilaté au sommet, à béant et bilabié ; lèvre supérieure dressée, échancrée, l'inférieure à 3 parties dont la médiane est plus allongée ; 4 étamines dont 2 plus courtes ; style à 2 stigmates.



Dracocéphale des monts Altaï.

Plante très-florifère de juin à la fin de septembre, et propre à l'ornement des massifs et des plates-bandes. On la sème : — 1° En avril, en pépinière, et l'on met en place fin mai, à 30 ou 40 centimètres ; ou bien on sème sur place ; ce semis fleurit la première année, de juillet-août en septembre. — 2° De juin en juillet, en pépinière ; on repique en pépinière, et l'on plante à

demeure en automne ou au printemps ; dans ce cas, la floraison a lieu de juin à la fin de juillet.

I. Dracocéphale de Ruysch. — D. RUYSCHIANUM, Lin.

Indigène. — Vivace. — Tiges nombreuses, simples ou peu rameuses, élevées de 20 centimètres. Feuilles opposées, glabres, linéaires-lancéolées. Fleurs d'un bleu intense, en épis serrés, formés de 2 ou 3 glomérules à selle de bractées linéaires.

Cette jolie espèce fleurit de mai en juin. Ses nombreuses fleurs produisent assez d'effet dans les rocailles. Elle aime l'ombre et une terre chabruyère un peu tourbeuse. On la multiplie d'éclats au printemps. On peut aussi la semer en terre de bruyère de mai en juillet, et les jeunes plants, repiqués en terre analogue, devront être mis en place aussitôt qu'ils se seront suffisamment développés, en les espaçant d'environ 30 à 40 centimètres.

3. Dracocéphale blanchâtre. — D. CANESCENS, Lin.

Syn. lat. — *Lallemantia canescens*, Fisch. et Mey.

Syn. franç. — Dracocéphale d'Orient.

Orient. — Annuel. — Plante mollement tomenteuse, blanchâtre. Tiges rameuses dès la base, droites, hautes de 40 à 50 centimètres. Feuilles opposées, pétiolées, lancéolées-aiguës, entières ou faiblement dentelées au sommet ; les florales spatulées ou arrondies, et régulièrement aristées à la partie supérieure. Fleurs de 6 à 8, presque sessiles, d'un bleu lilas clair, réunies en glomérules verticillés, qui forment une grappe longue de 15 à 25 centimètres ; calice cylindrique, à 5 dents bilabiées ; corolle béante, à 2 lèvres : la supérieure dressée, concave, à 2 lobes, dont les bords sont rejetés en arrière ; l'inférieure à 3 lobes, dont le médian est étalé, bifide et plus grand que les deux latéraux, qui sont roulés en dehors ; étamines et pistil cachés par le casque ou lèvre supérieure.

Plante assez médiocre au point de vue ornemental, mais qui mérite pourtant la culture à cause de l'odeur agréable qu'exhalent toutes ses parties, et de l'abondance de ses fleurs, qui se succèdent de juillet en août. Le *Dracocéphale* blanchâtre aime un sol léger au midi ; on doit le semer en avril en pépinière, on repique le plant à bonne exposition, et on le met en place de mai en juin, en l'espaçant de 30 à 40 centimètres. On peut aussi le semer en place, et c'est le mode le plus simple, à la même époque, en laissant, lors de l'éclaircissage, 15 à 20 centimètres entre les pieds.

4. Dracocéphale de Moldavie. — *D. MOLDAVICA*, *Lin.*

Syn. franç. — Mélisse turque, Moldavie, Moldavique.

Turquie. — *Annuel.* — Plante à odeur pénétrante, Tige rameuse dès la base, à ramifications étalées puis dressées, s'élevant de 50 à 60 centimètres. Feuilles opposées, lancéolées crênelées. Fleurs d'un bleu pâle, en glomérules distants, à l'aisselle de bractées foliacées, dentées-aristées, formant une longue grappe (20 à 30 centimètres et plus) ; corolle à tube grêle, à gorge évasée et à limbe profondément bilabié.

Var. fleurs blanches. — *D. MOLDAVICA FLOR. ALBIS*, *Bort.*

Cette plante est remarquable par l'abondance de ses fleurs, qui durent depuis juillet jusqu'à la fin d'août, et aussi par l'odeur forte, mais agréable, de toutes ses parties; elle peut servir à la formation des corbeilles et des massifs. On la sème en pépinière, d'avril en mai, et l'on repique sur place de mai en juin, à environ 30 à 40 centimètres. Le semis en place est aussi très-usité; il se fait à la même époque, et on laisse, à l'éclaircissage, entre les pieds, un espacement de 20 centimètres.

Les fleurs de la Mélisse turque sont très-fréquemment employées, infusées dans l'eau-de-vie, pour la confection d'une liqueur stomachique très-estimée. On n'emploie à cet effet que la corolle séparée du calice.



Dracocéphale de Moldavie.

Dracocéphale fleurs imbriquées. — *V. PHYSOSTÉGIE IMBRIQUÉE.*

Dracocéphale d'Argunsk. — *V. DRACOCÉPHALE DES MONTS ALTAÏ.*

Dracocéphale de la Louisiane. — *V. PHYSOSTÉGIE DE VIRGINIE.*

Dracocéphale de Sibérie. — *V. NÉPETA A GRANDES FLEURS.*

Dracocéphale de Virginie. — *V. PHYSOSTÉGIE DE VIRGINIE.*

Dracocephalum imbricatum. — *V. PHYSOSTÉGIE IMBRIQUÉE.*

Dracocephalum Mexicanum. — *V. GARDOQUIE.*

Dracocephalum Regeli. — *V. PHYSOSTÉGIE DE VIRGINIE var. NAINÉ.*

Dracopis amplexicaulis. — *V. RUDBECKIE AMPLEXICAULE.*

Dracunculus. — *V. GOUETS SERPENTAIRE et CHEVELU.*

Dragonne. — *V. TULIPE DRAGONNE.*

DRAVE. — DRABA, Luc

Étymol. — De *Δράβη*, nom grec de l'espèce principale.

Fam. des *Crucifères*.

1. Brave faux Aizoön. — D. AIZOIDES, Lin.

Syn. franç. — Drave aizoïde.

Alpes. — *Vivace*. — Plante gazonnante. Feuilles en rosette assez ser



Drave faux Aizoön.

coriaces, linéaires-aiguës, ciliées aux bords. Hampes élevées de 10 centes tout au plus, terminées par petites fleurs jaunes brièvement cellées et réunies en grappe ovale oblongue. calice à 4 sépales velus, corolle à 4 pétales faiblement échancrés, longs de 6 millimètres environ; 6 étamines, dont 2 plus courtes; style filiforme surmontant une silicule glabre ou à peine poilue, longue de 8 10 millimètres, large de 4 à 5.

Ce *Draba*, plus curieux que joli, fleurit de mai en juin. On doit le planter dans les rocailles ou sur les rochers factices, dans les endroits un peu ombragés. Dans ces conditions il est rustique et se reproduit facilement; en dehors de ces conditions, il faut le cultiver en pots, et le traiter comme les plantes des Alpes.

On doit semer cette espèce d'avril en juin, en terre de bruyère soit en pots, soit en terrines; on repique de même en terre de bruyère, et l'on plante à demeure à la fin de l'été ou au printemps, à 15 ou 20 centimètres. On la multiplie aussi par la séparation des touffes à la fin de l'été, ou bien au printemps.

2. Drave rampante. — D. REPENS, Bieb.

Sibérie et Géorgie. — *Vivace*. — Souche radicante, très-traçante. Tiges grêles, étalées ou dressées, à peine élevées de 12 centimètres. Feuilles alternes, petites, couvertes de poils appliqués: les inférieures ovales-lancéolées ou oblongues; les supérieures linéaires. Fleurs petites, jaunes, en grappe peu serrée. Fruit glabre.

Petite plante de peu d'effet, qui n'a guère d'intérêt que pour la garniture des rocailles ou des lieux en pente et arides. Sa floraison a lieu de mai en juin. On la multiplie après la maturation des graines, c'est-à-dire à la fin de l'été, ou bien au printemps, par la division des touffes. Lorsqu'on en aura des graines, on devra les semer comme il a été dit pour le n° 1.

Il existe plusieurs autres jolies espèces de Draves; mais ce sont toujours de ces plantes de rochers très-jolies lorsqu'on les rencontre dans leurs stations naturelles, et qui, étant cultivées, doivent être traitées comme des plantes alpines, et sont loin de produire le même effet et ne dédommagent pas toujours des soins minutieux que leur entretien exige.

DRYADE. — **DRYAS**, LIN.

— De Δρυά, dryade, nymphe des bois : allusion aux localités où croit cette plante.

Fam. des *Rosacées*.

Dryade à huit pétale*. — **D. OCTOPETALA**, Lin.

Alpes. — *Vivace*. — Tiges sous-ligneuses, étalées, diffuses, à peine élevées de 5 centimètres. Feuilles persistantes, alternes, petites, ovales-oblongues, arrondies à la base, crénelées-dentées, tomenteuses et blanchâtres en dessous accompagnées de stipules linéaires. Pédoncules longs de 4 à 5 centimètres et plus, terminés par une fleur élégante d'un blanc pur, large de 3 à 4 centimètres et plus, ressemblant à une petite rose simple; calice pubescent, à 8 ou 9 divisions; corolle à 7 ou 9 pétales, deux fois plus grands que les divisions calicinales; étamines nombreuses, à anthères jaune pâle. Fruits ou akènes velus, couronnés par un style plumbeux.



Dryade à huit pétales.

Cette jolie petite plante fleurit de juillet en août. Elle se plaît dans les sites montueux et rocailleux, l'ombre et en terre de bruyère; on pourra donc la cultiver dans les parties convenables des rochers, où elle produira un très-bon effet. Les graines doivent être semées d'avril-mai en juin en pépinière en pots, en terre de bruyère; on repique en pots ou en pleine terre de bruyère, et l'on plante à demeure en automne ou au printemps. Il sera prudent d'hiverner les jeunes plants sous châssis à froid, avec les plantes des Alpes. On peut encore multiplier la Dryade par la division des pieds, faite de préférence au printemps.

Due de **Thol.** — V. TULIPE.

Duchesnea. — V. FRAISIER DES INDES.

Dupeadé. — V. MUSCARI ODORANT.

Ecballium. — V. MOMORDIQUE.

ECCRÉMOCARPE. **ECCREMOCARPUS**, R. et PAV.

Étymol. — De εκκρεμής, écos, suspendu; καρπός, fruit : de la position des fruits.

Fam. des *Bignoniacées*.

Eccrémocarpe grimpant. — E. SCABER, R. et Pav.

(Alb. *Vilmorin*, n° 18, 1868.)

Syn. Mt. — *Calampelis scabra*, Don.

Syn. franç. **Eccrémocarpe** du Chili, quelquefois appelé Bignone du Chili.

Chili. — *Vivace*. — Tiges ligneuses, grimpantes, anguleuses, rameuses, pouvant s'élever à 5 mètres. Feuilles opposées, velues, scabres, bipennati-

séquées, à folioles échancrées en coeur à la base, dentées, à pétiole commun prolongé en vrille rameuse. Fleurs assez longuement pédicellées, d'un rouge orangé brillant, disposées en grappes au sommet de pédoncules opposés aux feuilles ; calice coloré, campanulé, à 5 lobes aigus ; corolle ordinaire.



Echinocarpus grimpant.

ment penchée, tubuleuse, longue de 2 centimètres environ, plus étroite à la base et se terminant en 5 petits lobes arrondis et réfléchis ; 5 étamines incluses, dont 2 plus courtes et une 5^e stérile ; style filiforme, terminé par un stigmate bifide. Fruit ovale, capsulaire, bivalve, renfermant un grand nombre de graines lenticulaires, noires, régulièrement imbriquées, bordées d'une membrane argentée et rayonnante.

La floraison de cette plante s'effectue, suivant l'année et l'exposition, parfois dès avril-mai, mais plus souvent de juin en octobre. Cette floraison est surtout abondante sur les rameaux qui, après avoir atteint un certain hauteur, cessent de grimper et retombent festons et guirlandes. Elle fait un très-bon effet tapissée contre un mur, sur un treillage et en général employée comme toutes les

autres plantes grimpantes, mais à une exposition abritée et chaude, de préférence au pied d'un mur au midi ou dans une encoignure au sud-ouest. doit être semée : 1^o De juin en août, en pots ou en terrines, dans la terre de bruyère ; on repique les jeunes plants en pots pour être hivernés sous châssis ou en serre tempérée, près de la lumière, et on les met en pleine terre en avril, soit au levant, soit au couchant, en les espaçant de 75 centimètres à 1 mètre. — 2^o En mars sur couche, et l'on repique également en pots qu'on laisse sur la couche jusqu'en mai. Ce dernier semis a l'avantage de donner des fleurs dans la même année, vers l'automne. Dans l'ouest et midi de la France, et parfois aussi aux environs de Paris et dans nos cultures, cette plante peut vivre plusieurs années, et ses tiges, qui deviennent ligneuses, y acquièrent une grosseur assez remarquable (4 à 5 centimètres de diamètre).

Echinacea purpurea et *serotina*. — V. RUBECKIE POURPRE.

ÉCHINOPE. — ECHINOPS, LIN.

Étymol. — De *ἐχίνος*, hérisson ; *ὄψις*, aspect, ressemblance : c'est-à-dire fleurs ramassées en boule comme un hérisson.

Fam. des *Composées*.

Échinope de Russie ou de Ruthénie. E. RUTHENICUS,

Russie méridionale. — Vivace. — Tiges élevées de 1 mètre à 1^m,20, rameuses supérieurement, munies d'un duvet cotonneux argenté. Feuilles alternes, coriaces, pennatifides, à divisions dentées et épineuses, comme celles de certains Chardons, d'un vert sombre en dessus, blanches et cotonneuses en dessous. Fleurs bleues réunies avec une grande régularité en boule hérissée ou en glomérules sphériques au sommet des ramifications : celles du sommet des glomérules s'épanouissant les premières et toutes reposant

sur un réceptacle commun; chaque fleur est elle-même entourée d'un involucre oblong anguleux, formé d'écaillés linéaires-subulées et bleutres à reflets métalliques. — Floraison de juillet en août. Culture du no 3.

Echinope à tête ronde. — *E. SPIEROCEPHALUS*, Lin.

Syn. lat. — *Echinops giganteus*, Hort.

Indigène. — *Vivace.* — Plante buissonnante. Tiges élevées d'environ 1^m,50 à 2 mètres. Feuilles alternes, comme pubescentes-visqueuses supérieurement, blanchâtres et aranéeuses en dessous, larges, pennatifides, à segments divergents, oblongs-aigus, un peu épineux. Fleurs d'un bleu clair, en boule très-grosse, se succédant de juillet en septembre.

Cette espèce convient surtout pour l'ornement des grands jardins. — Culture du no 3.

3. **Echinope boule azurée.** — *E. RITRO*,

Syn. franç. — Boulette azurée.

Indigène. — *Vivace.* — Tiges anguleuses, pubescentes et rameuses supérieurement, élevées d'environ 70 centimètres. Feuilles alternes, coriaces, argentées en dessous, bipennatifides, à segments épineux. Fleurs en boule plus petite que dans l'espèce précédente et d'un joli bleu azuré à reflets métalliques. Elles se succèdent de juillet en

On rencontre quelquefois dans les jardins deux autres belles espèces d'*Echinops* : l'*E. Bannaticus*, de Hongrie, et l'*E. Persicus*, du Caucase; tous les deux hauts d'environ 1 mètre et plus, à fleurs bleues ou bleu-violet, disposées en grosses boules hérissées et solitaires, au sommet des ramifications.

Les *Echinopes* sont remarquables, non-seulement par la disposition particulière et singulière de leurs fleurs, mais encore par leur port pittoresque et leur feuillage élégant et d'un bon effet. Ces plantes qui, vues à distance, ressemblent tout à fait à des Chardons, croissent pour ainsi dire sans soins; elles sont, pour cette raison, très-propres à l'ornement des grands massifs et des parties accidentées dans les jardins paysagers; elles aiment un sol calcaire léger au midi, ce qui ne les empêche pas de venir en tous terrains sains et découverts; elles réussissent en outre dans les décombres et autres parties des jardins où peu d'autres plantes croitraient aussi bien. L'espèce no 3 peut, en outre, être utilisée avantageusement pour l'ornement des plates-bandes.

Quand on aura des graines, on devra les semer de mai en juin en pépinière; on repiquera le plant en pépinière, et on le mettra en place en octobre ou en mars, à 60 ou 75 centimètres. On peut encore les multiplier par la division des touffes, qui se fait de préférence au printemps, tous les trois ou quatre ans, ou bien encore de boutures de racines au moment de l'entrée en végétation.



Echinope boule azurée.

Echinops giganteus. — V. ÉCHINOPE A TÊTE RONDE.

Echium. — Y. VIPÉRINE.

Éclair. — V. MILLEPERTUIS A GRANDES FLEURS.

Éclaire petite, Éclairette. — V. FICAIRE.

Elaterium. — V. MOMORDIQUE.

Élégante de Bruxelles. — V. CYNOGLOSSE A FEUILLES DE LIN.

Eliechrysum. — V. IMMORTELLE et HELICHRYSUM.

Ellébore. — HELLÉBORE.

ÉLYME. — ELYMUS, LIN.

Étymoi. — De ἔλυμος, nom grec d'une Graminée.

Fam. des *Graminées*.

Élyme des sables. — E. ARENARIUS, Lin.

Indigène. *Vivace.* — Plante glauque, très-traçante, pouvant atteindre 1 mètre et plus de hauteur. Feuilles rubanées, blanches, recouvertes d'une



Élyme des sables.

poussière farineuse; gaine très-prononcée, limbe longuement linéaire-lancéolé, large d'environ 2 centimètres, flexueux, entourant des tiges (chaumes) qui portent un épi robuste, allongé, dressé, formé d'épillets à 3 fleurs, non aristés, pubescents : ceux de la base et du sommet sont géminés, les intermédiaires ternés et plus courts que les glumelles, qui sont ciliées ou glabres.

L'Élyme des sables est une Graminée rustique et très-ornementale, précieuse pour fixer les dunes ; elle pousse vigoureusement et peut être employée avec succès pour la décoration des pelouses, et surtout pour orner les rochers, le rocailles, auxquels son feuillage très-glaucue et retombant donne de la variété. Cette plante est dans tout son développement de juillet en octobre. La

graine en étant assez rare, ou multiplie ordinairement cette plante par éclats en automne ou même au printemps; lorsqu'on en aura des graines fertiles, elles devront être semées d'avril en juillet, en pépinière, en terre, très-saine et légère, sèche et siliceuse de préférence, et l'on plantera à demeure au printemps.

Le genre *Elymus* renferme plusieurs autres grandes espèces vivaces rustiques, susceptibles, étant cultivées, de former des touffes volumineuses, dont le port bizarre et particulier ne laisse pas que d'être assez ornemental, ce qui devrait les faire introduire dans les jardins pittoresques, d'autant plus que ces plantes viennent pour ainsi dire sans soins.

Emilia. — V. CACALIE.

Endymion patulus. — V. SCILLE ÉTALEE.

ENOTHERE, OENOTHÈRE. — OENOTHERA, LIN.

Étymol. — De *Οἰνοθήρα*, nom grec de cette plante, ou de *οἶνος*, vin, 'et *θήρα*, recherche : les racines de l'*Oenothère* bisannuelle étaient prises autrefois, à la fin du repas, comme excitant à boire.

Fam. des *Onagariées*.

SECTION A. — FRUITS ANGULEUX.

I. Énothère feuilles de Pissenlit. — OE. *TARAXACIFOLIA*, Sweet.

Syn. lat. — *Oenothera acaulis*, Cav.; *Lavauzia mutica*, Spach.

Syn. franç. — Énothère acaule.

Chili. — *Bisannuelle.* — Plante légèrement pubescente, à tiges presque nulles, très-courtes, épaisses, peu rameuses, rougeâtres, le plus souvent étalées, hautes de 20 à 30 centimètres.

Feuilles alternes, disposées en rosette, ayant une vague ressemblance avec celle du Pissenlit; elles sont pétiolées, *roncinées*, à segments ovales-lancéolés, dentés ou linéaires entiers, tous plus ou moins ondulés. Fleurs sessiles à *odeur suave*; calice tubuleux, long de 10 à 15 centimètres, parcouru par des stries rosées; limbe à 4 divisions, souvent cohérentes et *réfléchies*, *lancéolées-aiguës*, d'un vert jaunâtre, surmontant un ovaire *tétragone*; corolle large de 8 10 centimètres, formée de 4 divisions *obcordées*, d'un *blanc carné* intérieurement, *rosé* en dehors, surtout en vieillissant; 8 étamines insérées



Énothère feuilles de Pissenlit.

à la base des pétales, à anthères horizontales; style égalant le tube et terminé par 4 stigmates linéaires en croix. Épanouissement du soir au *matin*.

Cette Énothère convient parfaitement pour orner les corbeilles et les *plantes-bandes*, où ses fleurs, qui se *succèdent longtemps*, font un assez bon effet.

On la sème : — 1° De juin en août, en *pépinière*; on repique en *pépinière*, avecabri de feuilles ou de litière pendant les grands froids, et l'on plante à demeure en *octobre-novembre* ou en mars, à 30 ou 40 centimètres : les fleurs apparaîtront de juin en septembre. — 2° En mars-avril, sur *couche*, et l'on met en place en mai : dans ce dernier cas les fleurs se *succéderont* de septembre en octobre.

Sous le nom d'*Énothère* à feuilles de Pissenlit à fleurs jaunes, on cultive quelquefois l'*Oenothera rhizocarpa*, espèce très-voisine du n° 1, dont elle se distingue surtout par ses fleurs jaunes. Elle est peu ornementale.

Énothère blanche. — OE. *TETRAPTERA*, Cav.

Syn. lat. — *Hartmannia macrantha*, Spach.

Syn. franç. — Énothère à quatre ailes, E. à fruits quadrangulaires.

Mexique, Nouvelle-Espagne. — *Annuelle, vivace ?* — Tiges poilues, rameuses dès la base, à ramifications étalées, puis dressées, élevées de 25 à 30 centi-

mètres. Feuilles pennatiséquées, à divisions dentées. Fleurs très-odorantes, s'ouvrant du soir au matin, larges d'environ 8 à 10 centimètres, d'abord blanches, puis rosées; étamines et pistil plus courts que les pétales. Fruits velus, obovales, marqués de 8 côtes.

Plante formant de jolies bordures et pouvant entrer dans la composition des massifs des corbeilles et des plates-bandes. Ses belles fleurs s'épanouissent de juillet en août. Peu délicate, elle se sème sur place d'avril en juin, ou bien encore, comme il a été dit pour l'espèce précédente, en espaçant les pieds de 20 à 25 centimètres.

3. Énothère gros fruits. — OE. MACROCARPA, Pursh.

Syn. lat. — *Megapterium Nuttallii*, Spach.

Amér. sept., Missouri. — Vivace. — Plante presque glabre, à ramifications rougeâtres, étalées. Feuilles alternes, ovales-lancéolées, amincies aux bouts.



Énothère à gros fruits.

Calice à tube long de 12 à 15 centimètres, à divisions jaunâtres et teintées de rouge; pétales obcordés, très-grands, donnant à la fleur un diamètre de 10 à 12 centimètres, un peu mucronés et denticulés, d'un jaune doré; étamines jaunes, plus courtes que la corolle, mais dépassées par le style. Fruits presque sessiles, tétragones, d'un vert cendré, généralement stériles. L'épanouissement a lieu du soir au matin.

Cette belle espèce fleurit de juillet en octobre. Elle aime une terre légère,

bonne exposition; elle est très-propre à orner les talus, les plates-bandes et les lieux rocailleux. Elle fructifie rarement, aussi la multiplie-t-on ordinairement d'éclats, de préférence au printemps, ou bien par boutures faites

d'avril en mai ou d'août en septembre: Les pieds doivent être espacés de 40 à 50 centimètres, et, en les pinçant jeunes, on obtient des plantes plus ramassées et d'un meilleur effet.

4. Énothère élégante. — OE. SPECIOSA, Nutt.

Syn. lat. — *Xylopleurum Nuttallii*, Spach.

Syn. franç. — Énothère pompeuse, E. de Nuttall.

Louisiane. — Vivace. — Plante très-traçante, à rejets horizontaux feuillés et rougeâtres. Tiges pubérulentes, ordinairement simples, les florales rameuses, buissonnantes, élevées de 50 à 60 centimètres ou plus. Feuilles d'un vert terne, ovales-lancéolées, dentées, atténuées aux deux extrémités. Fleurs à odeur suave, larges de plus de 8 centimètres, penchées avant l'épanouissement, qui dure d'une soirée à l'autre; corolle d'un blanc d'abord pur, puis rosé, veiné de jaune verdâtre à la base; étamines à filets blanchâtres; style égalant presque la longueur des pétales.

Cette Énothère est rustique, mais elle tract beaucoup et se déplace facilement, sans cependant être étouffante pour les plantes voisines; elle vient 4

peu près dans tous les terrains et toutes les expositions, mais de préférence dans les sols sains et découverts. Ses fleurs, qui se succèdent de juin-juillet en octobre en font une de nos plus belles plantes pour l'ornement des jardins, notamment des plates-bandes, durant l'été et l'automne. Les rameaux étant coupés et mis dans l'eau, leurs bouillons s'y épanouissent successivement. Cette espèce ne donne pas habituellement de graines; mais on la multiplie très-facilement d'éclats en automne ou au printemps ou de boutures des racines et des rhizomes, faites au printemps, de préférence sur vieille couche à une demi-ombre ou en pleine terre meuble et saine en avril. On peut, dès l'automne, en préparer de belles potées que l'on conserve l'hiver en les enterrant en pleine terre, pour les mettre en place au printemps, à 40 centimètres de distance: ces potées font des touffes de la plus grande beauté, surtout si l'on a eu soin de pincer de très-bonne heure l'extrémité des pousses principales pour les faire ramifier. — Les fleurs de cette plante attirent beaucoup de petits insectes ailés, notamment des papillons crépusculaires, qui s'y trouvent souvent pris le soir, lorsque les corolles viennent se fermer.



Énothère élégante.

3. Énothère tardive. — SEROTINA Sweet.

Syn. franç. — Énothère d'automne.

Amér., sept. — Vivace. — Tiges roides, rameuses au sommet, élevées de 40 à 50 centimètres. Feuilles radicales disposées en rosette, ovales-lancéolées, les caulinaires alternes, lancéolées-aiguës, toutes d'un beau vert, parfois ponctuées de rouge. Fleurs en corymbe paniculé; calice à divisions jaune verdâtre; pétales d'un jaune brillant, longs de 3 centimètres, larges de 2; étamines jaunes, plus courtes que le style, celui-ci égalant presque les pétales.



Énothère tardive.

Cette espèce fleurit abondamment parfois dès juin, mais plus ordinairement de juillet en août et souvent jusqu'en septembre et octobre; elle convient particulièrement à l'ornementation des plates-bandes et des massifs. On la multiplie d'éclats en automne ou au printemps, ou bien de graines que l'on sème d'avril en juin en pépinière; on repique en pépinière, et l'on plante à demeure en automne ou au printemps, à 40 ou 50 centimètres. On pourrait également la multiplier de boutures de rameaux ou de racines; mais ce mode est peu usité depuis qu'on en trouve facilement des graines dans le commerce. Les fleurs restent épanouies d'une soirée l'autre.

Cette espèce ainsi que les deux suivantes sont excessivement voisines se ressemblent beaucoup ; on les confond souvent et on les vend parfois sous le nom d'*Oenothera fruticosa*, Hort.

6. Énothère glauque. — OE. GLAUCA, Mich.

Mississippi. — *Vivace.* — Tiges glabres, suffrutescentes, roides, rameuses, s'élevant à environ 40 à 50 centimètres. Feuilles alternes, glauques, sessiles, largement ovales-aiguës, dentées. Fleurs jaunes, de plus de 4 centimètres de diamètre, restant ouvertes d'une soirée à l'autre ; calice à divisions plus longues que le tube ; pétales obcordés, plus longs que les étamines. Capsules épaisses, ovales-tétragones.

Cette espèce fleurit de juillet en août, et convient pour la décoration des plates-bandes. Multiplication facile d'éclats tous les deux ou trois ans, en automne ou au printemps., en espaçant les pieds de 40 à 50 centimètres. Quand on en aura des graines, elles devront être semées comme il a été dit pour l'espèce précédente.

1. Énothère de Fraser. — OE. FRASERI, Pursh.

Amér. sept. — *Vivace.* — Ne diffère de la précédente que par ses feuilles non glauques, ovales-lancéolées, atténuées en un court pétiole. La floraison a lieu en juillet-août, et les fleurs restent ouvertes d'une soirée à l'autre.

Même culture et même emploi que l'espèce no 6.

S. Énothère rose. — OE. ROSEA, Lin.

Mexique. — *Annuelle et vivace.* — Tiges rameuses, grêles, élevées de 30 centimètres. Feuilles alternes, ovales-lancéolées, dentées, les inférieures lyrées. Fleurs petites, larges de 12 à 15 millimètres, d'un rose purpurin ; étamines et pistil d'un blanc jaunâtre. — La floraison, qui commence sur les vieux pieds dès la fin de mai-juin, continue jusqu'en octobre. Les fleurs restent épanouies du soir jusque dans la journée suivante.

Plante de peu d'effet, mais qui a le mérite de se plaire dans les lieux rocailleux, humides et ombragés, et de convenir leur ornementation ; elle réussit également en plein soleil. Elle se sème : — 1° En avril, en pépinière bien exposée, au pied d'un mur par exemple ; on repique en place dès que la force du plant le permet, et l'on obtient alors la floraison en automne de la même année. — 2° On sème aussi en juillet en pépinière ; on repique en pépinière, et l'on plante à demeure en automne ou au printemps, à 30 ou 40 centimètres de dis-

tance : la floraison n'a lieu alors que l'année suivante. On peut également la multiplier par la division des touffes en automne ou au printemps.

On cultive aussi depuis peu, sous le nom d'*Oenothera rose du Mexique*, une autre espèce bien distincte, à tiges étalées sur le sol, puis redressées, de 5 à 10 centimètres ; à fleurs larges de 15 à 20 millimètres, d'un rose carmin. Sa culture et ses emplois ne nous sont pas encore bien familiers ; mais il



Énothère rose.

y a lieu de penser, malgré ses apparences délicates, qu'elle pourra être traitée comme la précédente : toutefois elle nous semble être plutôt annuelle ou bisannuelle que vivace, car les pieds laissés dehors ont péri pendant l'hiver ; aussi sa multiplication devra-t-elle se faire de préférence par la voie du semis, que l'on effectuera en avril-mai, pour obtenir la floraison à la fin de l'été et en automne de la même année. Cette Énothère conviendra surtout pour former des bordures ou décorer les rocailles.

SECTION B. — CAPSULES CYLINDRIQUES OU SUBANGULEUSES.

9. Énothère de Drummond. — OE. DRUMMONDII, Hook.

(Alb. Vilmorin, n° 7 1857.)

Texas.— Annuelle, bisannuelle.— Plante faiblement velue, d'un vert cendré. Tiges couchées, rameuses, hautes de 50 à 60 centimètres. Feuilles alternes, ovales-lancéolées, ondulées, les caulinaires sessiles. Calice plus long que l'ovaire (4 à 5 centimètres), à divisions réfléchies ; corolle inodore, à pétales obcordés, étalés, longs de près de 4 centimètres, sur 2 à 3 de large, d'un jaune-paille, centre verdâtre ; étamines plus courtes que les pétales, filets et à anthères également jaunes ; au centre, un style filiforme, terminé par un stigmate épaissi h 4 divisions linéaires, égale la hauteur des pétales.

Var. naine. — OE. DRUMMONDII NANA, Hort.

Cette belle variété, qui remplacé presque partout la type, ne dépasse pas 30 à 40 centimètres de hauteur ; elle est très-florifère et ses fleurs sont plus grandes que dans le type.

var. fleurs blanches. — OE. DRUMMONDII ALBA, Hort.

Variété peu intéressante, à tiges couchées, puis relevées et ayant une assez mauvaise tenue ; les fleurs, qui sont grandes comme celles du type, en diffèrent par une coloration jaune très-pâle beurre frais ou soufré, mais non pas blanches.

L'Énothère de Drummond est très-propre à orner les plates-bandes, les massifs et les corbeilles ; la variété naine sert aussi former de belles bordures dont on augmentera la beauté par le pincement des jeunes rameaux. Leur floraison peut se prolonger de juin en octobre, et les fleurs restent épanouies d'une après-midi au milieu de la journée suivante.

On les sème : 1° Fin mars-avril, sur couche ; on repique sur coucha, et l'on met en place en mai, à 50 ou 60 centimètres de distance : les fleurs se succéderont de juillet en octobre. — 2° En septembre, en pépinière ; on repique en pots pour hiverner sous châssis, et l'on plante à demeure fin avril : cette fois la floraison durera de la fin de juin jusq'en octobre.



Énothère de Drummond.

Énothère multicolore. — OE. VERSICOLOR, Hort.

Syn. lat. — *Oenothera campylocarpa*, Hort., OE. *campylocalyx*, C. Koch. et Bouch.

Syn. franç. — Énothère à calice courbé.

Amér. sept. — *Annuelle, bisannuelle.* — Tige cylindrique, poilue, épaisse, d'un vert clair, haute de 60 à 70 centimètres, à ramifications étalées, puis dressées. Feuilles alternes, lancéolées, un peu velues, à nervures blanches, pâles en dessous. Fleurs solitaires l'aisselle des feuilles supérieures, larges de près de 3 centimètres ; calice à sépales réfléchis rougeâtres ; pétales presque ovales, d'une couleur rougeâtre vermillonné passant au jaune vif sur les bords ; étamines à filets d'un rouge carminé et à anthères jaunes, entourant le style de même couleur, à 4 stigmates en croix.

Cette espèce est peu ornementale, et ses fleurs, qui restent épanouies du soir au matin, sont plutôt curieuses que jolies. On en sème les graines : — 1° En avril, soit en place, soit en pépinière, et dans ce dernier cas on met en place en mai, à 30 ou 40 centimètres, pour fleurir de juillet-août en septembre. — 2° En septembre, en pépinière on repique en pépinière à bonne exposition, et l'on met en place en avril : la floraison a lieu alors de juin en août.

Énothère à grandes fleurs. — OE. GRANDIFLORA, Willd.

Syn. lat. — OE. *suaveolens*, Desf., OE. *grandiflora*, Hort., non Ait.

Syn. franç. — Énothère odorante.

Amér. sept. — *Annuelle, bisannuelle.* — Tige élancée, rameuse, élevée d'environ 1 mètre à 1 m 50. Feuilles alternes, lancéolées dentées, jaunes, odeur suave, larges de plus de 8 centimètres, disposées en longue grappe terminale ; étamines jaunes à anthères pourvues d'un pollen abondant.



Énothère à grandes fleurs.

Cette Énothère produit un bon effet dans les plates-bandes et les massifs des jardins, paysagers. On peut l'utiliser à garnir les clairières des bosquets nouvellement plantés. Ses fleurs, qui restent épanouies du soir au matin, se succèdent de juin en septembre ; lorsqu'on en coupe les rameaux floraux et qu'on les met dans l'eau, ils continuent à végéter, et leurs boutons s'y épanouissent successivement. On sème cette espèce : — 1° En septembre, sur place ou bien en pépinière ; dans ce dernier cas, on repique en pépinière bien exposée, et l'on met en place en mars-avril, à 50 ou 60 centimètres de distance : la floraison se prolonge de juin en août. — 2° En mars-

avril, sur couche, ou bien en plein air en pépinière, et l'on plante demeure en mai ; ou bien encore on sème en avril sur place : la plupart des pieds fleuriront alors dès l'automne de la même année.

12. Énothère de Lamarek. — OE. LAMARCKIANA, *Sev.*

Syn. lat. — OE. *grandiflora*, *Lamk.*, non *Willd.*, *et* non *Ait.*

Amér. sept. — *Annuelle, bisannuelle.* — Plante très-voisine de la précédente. Tige rameuse dès la base, à ramifications dressées en candélabre, touffues buissonnantes, très-feuillues, atteignant 80 h 90 centimètres de hauteur ; la tige centrale plus élevée. Feuilles alternes, ovales-lancéolées, les radicales atténuées en pétioles et rosulantes. Fleurs grandes, de 6 à 8 centimètres, jaunes, un peu odorantes, restant épanouies du soir au matin, disposées en longues grappes terminales ; pétales entiers. Capsule glabre, peu allongée, arrondie, obscurément-tétragone.



Énothère de Lamarck.

Cette belle espèce, (tant bien cultivée, peut former des touffes très-larges et excessivement florifères depuis juin-juillet jusqu'en septembre-octobre; elle convient particulièrement pour la décoration des plates landes et des massifs des grands jardins, où l'on devra planter les pieds à une exposition aérée et éclairée, à 75 ou 80 centimètres de distance. Un terrain sain, profond, substantiel et des arrosements en été, lui feront prendre un développement complet. — Culture du n^o 44. Les boutons des rameaux coupés et mis dans l'eau continuent à se développer, et s'y épanouissent successivement.

13. Énothère de — OE. SELLOWII, *Link et Otto.*

Chili. — *Annuelle.* — Tige pubescente, droite, simple ou peu rameuse, élevée d'environ 60 à 75 centimètres. Feuilles alternes, pubescentes, ovales-lancéolées, les caulinaires allongées, lancéolées-aiguës. Fleurs à peine odorantes, d'un jaune clair et brillant, larges de près de 8 à 10 centimètres, s'épanouissant du soir au matin, disposées en un très-long épi terminal.

Cette espèce peut orner les plates-bandes et les massifs. On la sème : — 1^o En septembre, en pépinière; on repique en pépinière au midi, et l'on plante à demeure en avril, à 40 ou 45 centimètres de distance : les fleurs se succéderont de juin en juillet. — 2^o En avril, sur place : la floraison aura lieu alors de juillet en août. — 3^o Semée en place le 15 juin, en terre légère et en plein air, on arrive encore à obtenir une floraison passable en septembre-octobre.



Énothère de Sellow.

On cultive, sous le nom d'*Oenothera micrantha*, une belle espèce grande fleur *jaune*, très-voisine du n° 13.

14. nothère bisannuelle. — OE. BIENNIS, *Lin.*

Syn. franç. — Herbe aux ânes, Jambon des jardiniers, Onagre commune.

Amér. mérid., naturalisée en France. — Bisannuelle. — Tige s'élevant à 1^m,50 et plus, tantôt simple, mais le plus souvent rameuse, pyramidale, roide et poilue. Feuilles alternes, ovales-lancéolées, atténuées en pétiole, à peine poilues, les radicales en rosette, obovées-elliptiques, oblongues, étalées sur le sol. Fleurs grandes, à odeur suave, *jaunes*, en longues grappes feuillées au sommet de la tige et des rameaux, restant ouvertes du soir au matin; calice à divisions lancéolées; corolle large de 5 à 6 centimètres, à pétales en forme de cœur renversé, plus grands que les étamines. Capsule sessile, cylindrique.

Cette plante, originaire d'Amérique et naturalisée sur plusieurs points de la France, fleurit de juin en septembre en pépinière, et l'on repique le plant en place dès qu'il s'est suffisamment développé, à 50 ou 60 centimètres de distance. L'Énothère bisannuelle convient surtout pour l'ornement de parties herbeuses, rocailleuses ou abandonnées des jardins pittoresques; elle s'accommode de tous les terrains, même des décombres, mais surtout des terrains sablonneux et même du sable pur des dunes, où elle se resème naturellement.

15. Énothère Bistorte de Veitch. — OE. BISTORTA VEITCHIANA, *Hort.*

Syn. lat. — *Holostigma Bottaë*, *Spach*; *Oenothera Bistorta*, *Nutt.* • OE. *Bottaë*, *Hort.*, OE. *distorta Veitch*; *Sphærostigma bistortum*,

Syn. franç. — Énothère de Botta.

Californie. — Annuelle. — Plante herbacée, faiblement poilue, glanduleuse. Tige très-rameuse dès la base, à ramifications étalées, puis ascendantes, élevées de 20, à 30 et même de 35 centimètres. Feuilles alternes, lancéolées, ondulées, mollement pubescentes. Fleurs petites, mais très-nombreuses, restant épanouies du soir jusque dans la matinée, d'un *jaune très-vif*, souvent marquées d'une tache *purpurine* la base de chaque pétale; elles sont larges de 1 à 2 centimètres, et disposées en grappe allongée; style à stigmate arrondi.

Cette charmante petite plante est très-florifère et produit un assez bon effet dans les plates-bandes ou les corbeilles surtout si l'on a le soin de la pincer étant jeune, pour la faire ramifier près du pied; toutefois il est regrettable que les fleurs n'en soient pas plus grandes, car leur coloris est très-vif. Elle fleurit en juin-juillet, et sa floraison se prolonge jusqu'en septembre. On peut la semer à trois époques — 1° En septembre, en pépinière; on repique les jeunes plants sous châssis pour y être hivernés, et on les plante à demeure en avril, à



Énothère Bistorte de Veitch.

20 centimètres : les fleurs apparaîtront de juin en août. — 2° Fin avril, sur place; la floraison aura lieu alors de juillet en août-septembre. — 3° En semant du 15 juin au 1^{er} juillet, en place à demi-ombre, ou en pots, on obtient encore une floraison passable en septembre-octobre.

Énothère à calice courbé. — V. ÉNOTHÈRE MULTICOLORE.

Énothère quatre — V. ÉNOTHÈRE BLANCHE.

Énothère de Botta (OE. *Botta*). — V. ÉNOTHÈRE BISTORTE DE VEITCH,

Énothère de Lindley. — V. GODÉTIE DE LINDLEY.

Énothère de Romanzow. — V. GODÉTIE DE ROMANZOW.

Énothère odorante. — V. ÉNOTHÈRE A GRANDES FLEURS,

Énothère pompeuse. — V. ÉNOTHÈRE ÉLÉGANTE.

Énothère pourpre. — V. GODÉTIE RUBICONDE.

Éperons **chevalier.** — V. PIED-D'ALOUETTE DES JARDINS.

ÉPERVIÈRE. HIERACIUM, LIN.

Étymol. — De *ἑραζή*, épervier, d'on le nom d'Épervière ou d'Herbe l'épervier : les oiseaux de proie, d'après un ancien conte, se servent du suc de cette plante pour se fortifier la vue.

Fam. des *Composées*,

Épervière orangée. — H. AURANTIACUM, Lin.

Indigène, Alpes. — *Vivace.* — Plante couverte de longs poils un peu roides, étalés et glanduleux, surtout au sommet des tiges. Souche radicante, stolonifère, d'où s'élèvent des tiges (2 à 4 par rosette feuillée) peu rameuses, nues ou presque nues, hautes de 15 à 30 centimètres, rarement plus. Feuilles radicales oblongues ou lancéolées, les caulinaires (1 à 4) alternes, plus petites. Fleurs d'un jaune doré puis orangé, presque rouge, capitules terminaux disposés en grappe corymbiforme lâche; involucre à écailles lancéolées-linéaires, d'un vert noirâtre.



Épervière orangée.

Cette plante est assez ornementale et intéressante par la couleur de ses fleurs, qui se succèdent de juin-juillet en septembre. Elle est particulièrement propre à la décoration des rochers factices ; on l'emploie aussi quelquefois en bordures, ou pour orner les plates-bandes. Elle peut en outre former de jolies bordures dans les lieux demi-ombragés et frais. Une terre ordinaire un peu argileuse, mélangée avec de la terre de bruyère un peu tourbeuse, lui convient parfaitement, ce qui ne l'empêche pas de venir assez bien en toute bonne terre saine et fraîche.

L'Épervière orangée se multiplie par semis, qu'on peut faire d'avril-juin en juin-juillet en pépinière, et l'on met les plants en place en automne ou en mars, à 25 ou 30 centimètres. On la multiplie aussi très-facilement d'éclats, que l'on fait à la fin de l'été, ou le plus souvent au printemps.

ÉPHÉMÈRE. — TRADESCANTIA, LIN.

Étymol. — Dédié à Jean Tradescant, Anglais, amateur d'histoire natur
Fana. des *Commélinées*.

Éphémère de Virginie. — T. VIRGINICA, Lin.

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges herbacées en touffes serrées, rameuses supérieurement, noueuses, hautes de 60 à 80 centimètres et plus. Feuilles alternes, engainantes à la base, longuement lancéolées-linéaires, à bords un peu ciliés. Fleurs d'un beau *bleu violet intense*, réunies en ombelle au sommet des rameaux; pédicelles longs de 4-6 millimètres, velus comme



Éphémère de Virginie.

les di-visions du calice; celles-ci au nombre de 3, en nacelle, persistantes, vertes; corolle régulière à 3 pétales, d'un tissu très-délicat, brièvement onguiculés, longs d'environ 1 centimètre sur 6-8 millimètres de large; 6 étamines à filets barbus, violets, contrastent agréablement avec les an-
thères d'un *jaune d'or*; style terminé par un stigmate obscurément trilobé.

Var. à fleurs violettes doubles ou pleines. — T. VIRGINICA FLOR. DUPLIC., *Hort.*

Var. à fleurs simples roses. — T. VIRGINICA FLOR. ROSEIS, *Hort.*

Var. à fleurs simples lilas. — T. VIRGINICA FLOR. LILAC., *Hort.*

Var. à fleurs blanches. — T. VIRGINICA FLOR. ALBIS, *Hort.*

Plantes rustiques, végétant sans difficulté dans tous les terrains et toutes les expositions. Propres à l'ornement des plates-bandes ou à décorer le bord des massifs d'arbustes. Les fleurs se succèdent abondamment de mai à la fin de juillet. La graine en étant très-rare dans le commerce, le semis est peu usité; mais la multiplication de ces plantes est très-facile par éclats ou divisions des pieds à l'automne ou même au printemps, en espaçant les pieds de 30 à 40 centimètres.

Épi de lait. — V. ORNITHOGALE PYRAMIDALE.

Épi de la Vierge. — V. ORNITHOGALE PYRAMIDALE.

Épiaire, V. STACHYS.

ÉPILOBE. EPILOBIUM, LIN.

Étymol. — De *ἐπι*, sur, et *λοβός*,,, gousse : allusion à l'insertion de la fleur à l'extrémité d'une capsule très-allongée,

Fam. des *Onagrariées*.

1. Épilobe feuilles de Romarin. — *E. ROSMARINIFOLIUM*, *Hæncke*.

Syn. lat. — *Chamænerion angustifolium*, *Mærch*; *Epilobium angustifolium*, *Lamk*, *E. Dodonei*, *Willd.* (*ex parte*).

Indigène. — *Vivace.* — Tige ascendante, légèrement velue, rougeâtre, à ramifications nombreuses, cassantes, étalées puis dressées, hautes d'environ 60 centimètres à 1 mètre. Feuilles alternes ou opposées, linéaires, d'un vert gai. Fleurs larges de plus de 2 centimètres, en épi peu serré, portées sur des pédicelles grêles de 15 à 20 millimètres de long, qui sont insérés à l'aiselle de très-petites feuilles ; calice à tube tétragone, à 4 sépales linéaires-aigus, étalés ou réfléchis, rosés en dessus, plus courts que les pétales ; corolle à divisions insérées au sommet du calice, obovées, d'un rose pourpré ; étamines cohérentes à la base, divergentes au sommet, insérées autour d'un petit disque vert et glanduleux ; style rose, velu à la base, terminé par un stigmate à parties. Capsule allongée, tétragone, velue, souvent à 4 loges, et laissant échapper de nombreuses petites graines surmontées d'une aigrette soyeuse et argentée.



Épilobe à feuilles de Romarin.

Plante buissonnante, touffue, élégante, fleurissant de juin en juillet, d'un assez joli effet. Elle aime les terres légères sablonneuses et un peu humides. Propre à l'ornement des plates-bandes et des massifs dans les grands jardins; on peut aussi l'employer pour décorer les grottes, les cascades et les rocailles dans les endroits aérés, mais ombragés. — Culture du n° 2.

2. Épilobe épi ou en épi. *E. SPICATUM*, *Lamk*.

Syn. lat. — *Chamænerion speciosum*, *Lodd.*, *C. spicatum*, *Gray*; *Epilobium angustifolium*, *Lin.*, non *Lamk*.

Syn. franç. — Laurier de Saint-Antoine, Osier fleuri.

Indigène. — *Vivace.* — Souche très-traçante. Tige rameuse, pyramidale, atteignant environ 1 mètre à 1^m,30. Feuilles alternes ou opposées, lancéolées linéaires, un peu ondulées, d'un vert gai. Fleurs nombreuses, d'un rose violacé ou pourpre, larges de plus de 2 centimètres, formant un long épi rameux et pyramidal; pétales orbiculaires, émarginés en haut, rétrécis à la base en onglet étroit; étamines à filets blancs, à anthères presque noires ; style recourbé en bec, à stigmate pourpre foncé.

var. **fleurs blanches.** *E. SPICATUM* var. *FLOR. ALBIS*, Hort.

Le Laurier de Saint-Antoine et sa variété sont de belles plantes qui ornent nos parterres de juin-juillet en septembre. Elles sont très-rustiques, croissent dans tous les sols et toutes les expositions, cependant elles préfèrent les terrains argilo-calcaires un peu froids. Leur taille élancée et leur port les ont fait admettre dans les jardins paysagers, où ils produisent un bon effet; on peut aussi s'en servir pour décorer les parties fraîches et demi-ombragées des grandes rocailles, des cascades, etc.



Épilobe épi.

Les deux *Épilobes* que nous venons de décrire donnent peu de graines, ou l'on trouve difficilement à s'en procurer; quand on en aura, on devra les semer d'avril-mai en juin-juillet, en pépinière ombragée, au nord, en les recouvrant à peine; on repiquera le plant en pépinière en bonne terre légère, et l'on plantera à demeure mars, en espaçant les pieds de 50 centimètres environ. Le mode le plus usité pour la multiplication de ces espèces est la division des touffes ou rhizomes faite à l'automne ou au printemps. Ils se multiplient aussi de boutures de racines au printemps.

3. *Épilobe hérissé*, *E. Lin.*

Syn. franç. — *Épilobe velu*, *Épilobe rose*.

Indigène. — *Vivace.* — Plante aquatique ou amphibie, très-velue ou poilue, touffue, rameuse, pouvant s'élever à mètre et plus. Feuilles alternes ou opposées, lancéolées-oblongues, décurren-tes, à bords dentés. Fleurs axillaires ou terminales, larges d'environ 2 centimètres; calice à divisions lancéolées-aristées; pétales d'un rose purpurin, obscurément bilobés; étamines et styles dressés, blanchâtres; stigmates étalés, puis réfléchis. — Il en existe une variété à feuilles panachées.



Épilobe hérissé.

Cette espèce aime les terrains tourbeux et humides; elle convient particulièrement à l'ornement des rivières, des réservoirs, des pièces d'eau et des mares, où son port gracieux et ses fleurs élégantes font un bel effet. Le plus souvent, c'est aux bords qu'on la place, de façon que ses racines puissent atteindre l'eau; cependant on peut

la placer au large, à la condition que le pied seulement soit submergé. — La floraison a lieu de juin-juillet en septembre.

On multiplie ordinairement cette espèce par graines qu'on sème, en les recouvrant à peine, en pépinière en terre fraîche, ou bien en pots baignant dans l'eau par la base ; on repique les plants soit directement à demeure en avril, ou, si l'on veut attendre qu'ils soient plus forts, dans des pots ou des paniers maintenus la base dans l'eau. La multiplication s'opère en outre avec la plus grande facilité par la division des pieds faite au printemps, mars-avril.

Epilobium. — V. EPILOBE.

ÉPIMÈDE. — EPIMEDIUM, LIN.

— De ἐπι, sur, et Μηδίου, campanule : ainsi nommé parce que Dioscoride mentionne cette plante immédiatement ayant la Campanule.

Fam. des *Berbéridées*.

1. Épimède feuilles planées. — E. PINNATUM, Fisch.

Syn. franç. — Bonnet d'évêque, Chapeau d'évêque.

Perse. — *Vivace.* — Souche rampante ou traçante. Feuilles presque toutes radicales, longuement pétiolées, à pétioles articulés, rigides ordinairement, 3 ou 4 fois décomposés, à divisions terminées par des folioles coriaces dans l'âge adulte, ovales-aiguës, dentées. Hampes nues ou accompagnées vers la moitié de sa hauteur d'une feuille composée, tritérnée ; ces hampes sont grêles, hautes de 20 à 30 centimètres au plus. Fleurs jaunes, brièvement pédicellées, disposées en grappe allongée ; calice muni de 2 petites bractéoles à sa base, à 4 sépales colorés : corolle composée de 8 pétales sur deux séries : les extérieurs plans, ceux de l'intérieur, au nombre de 4, éperonnés ou capuchonnés ; étamines ; style cylindrique ; stigmate presque en tête. Fruit en forme de silique, contenant plusieurs graines. — La floraison a lieu d'avril en mai, parfois dès la fin de mars. Pour la culture, voyez après le n° 15.

2. Épimède de la Colchide. — E. COLCHICUM, Hort.

Colchide. — *Vivace.* — Diffère un peu du précédent par ses feuilles et par ses hampes, qui sont pubescentes dans le jeune âge, et par ses fleurs plus grandes, d'un jaune doré brillant, s'épanouissant à la même époque. — Culture après le n° 15.

3. Épimède fleurs bicolores. — E. DISCOLOR, Hort.

Japon. — *Vivace.* — Fleurs assez grandes, d'un jaune lavé de pourpre au dehors, jaunes en dedans ; en grappes allongées et peu serrées. — Floraison (avril-mai) et culture comme le n° 15.

4. Épimède à fleurs soufrées. — E. SULPHUREUM, Hort.

Japon. — *Vivace.* — Fleurs grandes, en grappes assez serrées, d'un jaune soufre. — Floraison et culture comme le n° 15.

Épimède grandes fleurs. — E. MACRANTHUM, Morr. et Desne.

Syn. lat. — *Epimedium grandiflorum, Hort.*

Japon. — *Vivace.* — Souche cespiteuse. Plante plus basse que le n° 1. Tiges florales munies de 1 à 3 feuilles. Fleurs grandes, nombreuses,

blanches, en panicules peu rameuses ; éperons droits, longs de 12 à 15 mètres ; étamines jaunes. — Floraison et culture comme le n° 15.

Près de cette espèce doivent être rangées les jolies formes qui n'en sont peut-être que des variétés :

6. Épipède à fleurs blanc de neige. — *E. NIVEUM, Hort.*

Japon. — *Vivace.* — Plante plus petite dans toutes ses parties, d'un blanc pur. — Floraison et culture du n° 15.

7. Épipède de Chine. — *E. SINENSE, Hort.*

Chine. — *Vivace.* — Plante également plus petite, à fleurs blanches légèrement carnées. — Floraison et culture du n° 15.

8. Épipède à fleurs violettes. — *E. VIOLACEUM, Morr. et Desne.*

Japon. — *Vivace.* — Plante non traçante, à fleurs grandes et abondantes. Ne diffère de l'espèce n° 5 que par ses fleurs d'un violet vineux. — Floraison et culture du n° 15.

9. Épipède à fleurs lilacées. — *E. LILACINUM, Hort.*

Chine. — *Vivace.* — Élégante petite plante par ses fleurs nombreuses petites et de couleur lilas clair. — Floraison et culture du n° 15.

10. Épipède à fleurs roses. — *E. ROSEUM, Hort.*

Japon. — *Vivace.* — Autre charmante plante ne différant de la précédente que par ses fleurs d'un rose clair. — Floraison et culture du n° 15.

11. Épipède à fleurs d'un rose foncé. — *E. ATRO-ROSEUM, Hort.*

Japon. — *Vivace.* — Ressemble au précédent, mais ses fleurs sont d'une teinte plus foncée. — Floraison et culture du n° 15.

12. Épinette des Alpes. — *E. ALPINUM, Lin.*

Europe. — *Vivace.* — Plante à souche dure, très-traçante donnant naissance à des feuilles deux fois ternées, divisions cordiformes-lancéolées, aiguës dentelées, et à des hampes grêles, hautes de 15 à 20 centimètres, terminées par des grappes lâches et allongées de fleurs petites à divisions extérieures purpurines les intérieures jaunâtres. — Floraison et culture du n° 15.



Épipède des Alpes.

Cette espèce d'Épipède est peut-être un peu moins jolie que celles qui précèdent et que celles qui suivent; mais elle a le mérite d'être encore plus rustique et de n'avoir pas ses fleurs fatiguées par les gelées printanières et tardives qui détruisent parfois les fleurs des espèces chinoises et japonaises. C'est pourquoi, lorsqu'on voudra jouir de la floraison de ces curieuses plantes, il conviendra de les planter dans une partie du jardin ou

du parc abritée du grand soleil et des grands courants d'air.

13. Épimède fleur, pourpres. — *E. PURPUREUM, Hort.*

Syn. lat. — *Epimedium atropurpureum, Hort.*

Japon. — *Vivace.* — Plante se rapprochant de la précédente, mais en différenciant par ses souches moins traçantes, par ses feuilles divisions plus grandes ; par ses hampes plus fournies, et enfin par ses fleurs deux fois plus grandes, *carminées ou purpurines* l'extérieur, d'un *jaune pâle ou mordoré* à l'intérieur. — Pour la culture, voyez après le no 15.

14. Épimède Ikariso. — *E. IKARISO, Sieb.*

Japon. — *Vivace.* — Plante traçante, feuillage très-développé, persistant ; à fleurs excessivement petites, nombreuses, de couleur *grisâtre* et disposées en grappes longues de 6 à 10 centimètres. — Fleurit en mai. — C'est surtout par son feuillage que cette espèce se recommande aux amateurs. Voy. l'article culture après le n° 15.

13. Épimède deux feuilles. — *E. DIPHYLLUM, Grah.*

Syn. lat. — *Aceranthus diphyllus, Morr. et Desne.*

Japon. — *Vivace.* — Plante basse, ne s'élevant guère plus de 8-10 centimètres, souche un peu traçante. Fleurs nombreuses, petites, *blanches*. — Floraison avril-mai. — Cette espèce se distingue de toutes les autres par sa petite taille et surtout en ce que les pétioles ne se ramifient qu'une fois et ne portent que deux folioles plus petites, un peu trapézoïdales, et plus étroites que dans les autres espèces.

Les *Épimèdes* sont des plantes assez jolies et très-curieuses, non-seulement par leur élégant et beau feuillage, mais aussi par la conformation de leurs fleurs. Ils conviennent particulièrement pour border les massifs de terre de bruyère. On les emploie aussi pour l'ornement des rocailles, des cascades et des grottes. La forme singulière de leurs fleurs a fait donner ces plantes le nom de *Bonnet-d'évêque*.

On les multiplie ordinairement d'éclats faits de très-bonne heure au printemps, et que l'on espace d'environ 30 40 centimètres ; on peut aussi les multiplier de boutures de racines faites en terre de bruyère au moment de l'entrée en végétation. Ils fleurissent d'avril-mai à la fin de juin, et parfois dès la fin de mars, mais leur feuillage touffu reste vert jusqu'en septembre-octobre ; il se dessèche en hiver et se maintient ainsi sur pied jusqu'à la feuillaison suivante. Il est bon de laisser ces feuilles sèches qui abritent les touffes et favorisent la floraison printanière.

Ils ne viennent bien qu'en terre de bruyère tourbeuse, grossièrement brisée, maintenue fraîche et à une exposition un peu ombragée.

Epimedium. — ÉPIMÈDE.

Épinard fraise. — V. BLETTE EFFILÉE.

Eragrostis elegans. — V. PANIC CAPILLAIRE.



Épimède à fleurs pourpres.

ÉRANTHE. ERANTHIS, SALISB.

— De printemps ; fleur : c'est-à-dire, fleur s'épanouissant au printemps.

Fam. des *Renonculacées*.

Éranthe d'hiver. — E. Salisb.

Syn. lat. — *Helleborus hiemalis*, Lin.

Syn. franç. — Helléborine, Anémone Aconit des Hollandais.

Indigène. — *Vivace.* — Souche tubéreuse, noirâtre, de la grosseur d'une amande, donnant naissance à des feuilles longuement pétiolées (1 décimètre et plus), le limbe presque rond, à pourtour découpé en lobes inégaux. Ha-



Éranthe d'hiver.

nue jusqu'au point d'insertion d'une sorte d'involucre ou collerette multifloïde, étalée, simulant un calice: Cette hampe, qui se développe un peu ayant 1 les feuilles, qui sont toutes radicales, est terminée par une seule fleur d'un beau jaune, composée de 6 à 8 sépales péta- loïdes oblongs et tridentés au sommet, qui s'épanouissent au-dessus de la collerette en question ; pétales nuls, remplacés par de petits tubes à deux lèvres inégales. Fruits ou follicules au nombre de 5 à 6, libres, verticillés.

Plante précieuse pour nos jardins, cause de sa floraison précoce (févri-

mars), mais malheureusement de trop courte durée. Tout a disparu d'ordinaire en mai. On en fait de jolies bordures, soit en l'employant seule, soit en l'associant à la Perce-neige, à la Scille de Sibérie, à la Nivéole printanière, etc., qui fleurissent à peu près à la même époque. Elle vient parfaitement sous bois, où l'on peut en obtenir de très-jolis tapis et on l'emploie quelquefois pour garnir les clairières des bosquets et le dessous des massifs d'arbustes ; on la plante aussi parfois le long des haies, sur les talus et même dans les pelouses. Elle est toujours plus jolie à l'ombre qu'au soleil, et si, dans ces conditions, la floraison en est retardée de quelques jours, elle se prolonge par compensation quelques jours de plus. L'Éranthe d'hiver prospère dans tous les terrains légers, et on la multiplie par la division des souches, que l'on replante de juin en octobre à 10 ou 15 centimètres. Elle produit des graines, mais qui mûrissent si vite et qui tombent si facilement, qu'on néglige ordinairement de les récolter ; d'ailleurs il faut les semer aussitôt mûres, car elles ne peuvent se conserver à l'état sec. Ces graines ne germent qu'en février-mars de l'année suivante ; la petite plante se montre pendant un mois à peine avec deux petites feuilles rudimentaires, et elle se dessèche, laissant en terre un petit tubercule, gros comme une tête d'épingle qui, après avoir repoussé et grossi pendant 2 ou 3 printemps, arrive à produire une plante adulte apte à fleurir. La floraison de l'Éranthe pourrait, en cas de besoin, être avancée, soit en couvrant les pieds de châssis munis de panneaux vitrés, ou bien en arrachant les pieds et en les plaçant sur couche ou sur les tablettes d'une serre ; des arrosements et une température de 100 à 15° suffiraient pour amener la floraison en quelques jours.

EREMOSTACHYS. — EREMOSTACHYS, LIN.

— De ἔρημος, solitaire, et στάχυ, épi : allusion à l'inflorescence de ces plantes, qui est en épi solitaire laineux.

Fam. des Labiées.

1. *Eremostachys* — E. LACINIATA, Bge.

Syn. lat. — *Phlomis laciniata*, Lin.

Syn. franç. — Phlomide

Orient, Caucase. — Vivace. — Racines volumineuses. Tige à 4 angles, peu rameuse, roide, garnie d'un duvet laineux plus abondant au sommet, élevée de 1^m,50 à 2 mètres. Feuilles longues, très-élégamment découpées et festonnées, d'un vert luisant en dessus, pâle en dessous : les radicales pétiolées, étalées en rosette, les caulinaires opposées, sessiles ; toutes un peu laineuses, pennatiséquées, à segments oblongs ou lancéolés-linéaires, incisés, pennatifides. Inflorescence laineuse, en glomérules verticillés, de 4 à 12 fleurs chacun, naissant à des hauteurs diverses, mais toujours à l'aisselle de deux feuilles appliquées et irrégulièrement lobées. L'ensemble forme un bel épi, long souvent de plus de 60 centimètres. Calice sessile, campanulé, dressé, ouvert, parcouru par 5 côtes qui se terminent en pointe, long de près de 2 centimètres, accompagné de bractéoles linéaires-aiguës ; corolle à tube caché par le calice, à limbe très-ouvert, bilabié, poilu extérieurement ; lèvre supérieure allongée en casque, l'inférieure trifide, à lobes arrondis, le médian plus grand, d'un jaune bruni, contrastant avec le reste de la fleur, qui est d'un rose pourpre ; étamines et pistil cachés sous la lèvre supérieure. — La floraison a lieu de juin en août, parfois dès la fin de mai. Culture du n° 2.



Eremostachys laciniata.

2. *Eremostachys d'Ibérie.* — E. IBERICA, Fisch. et Mey.

Syn. lat. — *Phlomis Iberica*,

Syn. franç. — Phlomide du Caucase.

Géorgie d'Asie. — Vivace. — Diffère du précédent par ses feuilles plus poilues et par ses fleurs jaunes à limbe moins béant. La floraison a lieu de mai-juin en août.

Plantes assez rustiques, d'un port pittoresque et réussissant bien dans les terrains sains, meubles et profonds, bonne exposition ; elles produisent un bon effet sur les pelouses ou dans les grands massifs de plantes vivaces dans les jardins paysagers.

On doit les semer en terre de bruyère d'avril en juin, et les jeunes pieds, repiqués en pépinière en terre ordinaire, doivent être mis en place au prin-

temps suivant, à une distance d'environ 50 à 60 centimètres. Toutefois comme ces plantes ne sont pas **complètement** rustiques sous le climat de Paris, il sera bon d'en repiquer quelques jeunes plants en pots que l'on conservera l'hiver en réserve sur les tablettes de l'orangerie, ou sous **châssis** à froid avec les plantes des Alpes. La floraison des plantes de semis n'arrive d'ordinaire que la deuxième ou la troisième année. Leur multiplication peut également se faire par **éclats** des vieilles touffes au printemps.

ÉRIANTHE. — ERIANTHUS.

Étymol. — De ἔριον, poil; & άνθος, fleur : allusion à la **pilosité** des glumes et des **glumelles**.

Fam. des *Graminées*.

Érianthe de Ravenne. — E. RAVENNÆ, Pal. Beauv.

Syn. franç. — Canne de Ravenne.

Europe méditerr. — *Vivace*. — Souche peu rampante. Chaumes **dressés**, robustes, s'élevant de 1m, 50 à 2 mètres ou plus, et portant des feuilles **rubanées** longuement acuminées et parfois violâtres, rudes sur les faces et sur les bords, à limbe cilié à la base ; **ligule** nulle, remplacée par une houppe de **poils**. Ces chaumes, qui ne se développent **complètement** que dans le midi de la France, sont terminés alors par de **marquables** épis pyramidaux, longs d 40 à 50 centimètres, très-fourmis, très-rameux, **violacés** dans le jeune âge, puis se contractant et devenant d'un **gris-blanc soyeux**. Ces épis sont formés d'épillets **gémés**, l'un sessile, l'autre pédicellé. Glumes violacées, **glabres** dans les épillets sessiles, poilues-soyeuses dans les épillets pédicellés; **glumelles** égales entre elles, ciliées aux bords, l'inférieure **terminé** par une courte **arête**.



Érianthe de Ravenne.

Cette plante, d'un aspect assez **pittoresque**, produit un bel effet, isolée sur les pelouses et cultivée à la **façon du Glycerium**. Elle prospère surtout dans les terres légères sèches ou calcaires et **expo-**

sées au midi. En général, comme elle est **très-fatiguée** par nos hivers **humides**, prolongés et irréguliers, elle pousse bien tard sous le climat de Paris et n'y fleurit que dans les **années** de chaleur exceptionnelle ; aussi ne doit-on l'y cultiver que pour son feuillage, qui forme des touffes volumineuses et assez ornementales ; mais depuis Avignon jusqu'au littoral de la **Méditerranée**, elle acquiert un développement complet et y devient superbe.

L'**Érianthe** de Ravenne se multiplie d'éclats en automne ou mieux au printemps ; on peut aussi le multiplier de graines, que l'on doit semer soit sur couche en mars-avril, soit en **pépinière** en mai et juin; les plants, repiqués dans une planche bien exposée, y sont abrités l'hiver au moyen de panneaux posés sur des piquets ou par tout autre procédé, et ils sont mis en place l'année suivante, fin avril et en mai.

Érible ronge. — V. ARROCHE.

ÉRIGÉRON. — ERIGERON, LIN.

Étymol. — De ἔριον, poil; /έριον, vieillard : allusion aux soies blanches de l'aigrette qui surmonte les akènes (graines).

Fam. des *Composées*.

I. Érigéron gracieux, — E. SPECIOSUM, DC.

Syn. lat. — *Stenactis speciosa, Lindl.*

Syn. franç. — Érigéron de Californie, Érigéron élégant, Érigéron remarquable.

Californie. — *Vivace.* Tiges dressées, peu rameuses, variant en hauteur de 30 à 40 et jusqu'à 80 centimètres, parsemées de poils hispides. Feuilles radicales oblongues-lancéolées, atténuées en pétiole, les caulinaires alternes, sessiles, toutes ciliées aux bords. Fleurs larges de plus de 3 à 4 centimètres, à capitules peu nombreux, formant un corymbe lâche ; involucre hispide, à plusieurs rangs de folioles linéaires appliquées ; demi-fleurons nombreux (environ 130), d'un beau lilas, ou bleu clair, linéaires, plus longs que les fleurons du disque, qui sont jaunes. — Culture du no 2.



Érigéron gracieux.

Cette espèce est certainement une des plus belles et une des meilleures plantes vivaces rustiques que l'on puisse recommander pour décorer, sous le climat de Paris, les plates-bandes et les massifs, et nous ne saurions trop en recommander la culture aux amateurs de belles plantes ne demandant presque aucun soin.

2. Érigéron glabrescent, — E. GLABELLUM, Nutt.

Syn. franç. — Érigéron glabre.

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges hautes de 20 à 25 centimètres au plus, munies de poils courts, assez rares. Feuilles glabres : les radicales obovées-oblongues, spatulées ; les caulinaires alternes, sessiles, lancéolées. Capitules au nombre de 3 à 5, en corymbe assez régulier ; involucre à écailles pubescentes ; demi-fleurons linéaires, d'un violet pâle, moins nombreux que dans le précédent, mais plus longs (18 à 22 millimètres) ; disque jaune.

Ces Érigérons, que l'on peut considérer comme deux des meilleures espèces vivaces d'ornement, sont des plantes très-rustiques, qui végètent bien à peu près dans tous les terrains sains et découverts, mais de préférence dans ceux qui sont un peu frais et meubles ; ils sont très-propres à l'ornement des plates-bandes, surtout l'espèce n° 1, qui est la plus belle. Ils fleurissent de juin à la fin de juillet et souvent ils redonnent une deuxième floraison à la fin de l'été ou en automne. On les multiplie d'éclats en automne et au printemps, et encore par semis que l'on fait d'avril en juin-juillet, en pépinière ; on repique le plant en pépinière, et on le met en place en septem-

bre-octobre même en février-mars, à 40 ou 50 centimètres pour le 1 et à 30 ou 35 pour le no 2. Il arrive parfois que des semis faits sur en mars-avril arrivent à fleurir à l'automne de la même année.

Erigeron — V. *STENACTIS BELLIDIFOLIA*.

Erigeron Kawinskianum. — V. *VITTADINIA*.

ÉRINE.— ERINUS, LIN.

Étymologie. — Inconnue.

Fam. des *Scrophulariées*.

Érine des Alpes. — E. ALPINES, Lin.

Alpes. — *Vivace.*

Plante gazonnante, glabre ou velue. Tiges gr dressées, hautes de 10 à 15 centimètres. Feuilles alternes spatulées, irrégulièrement incisées-dentées, disposées en tites rosettes, les caulinaires en foibractéoles. Fleurs brièvement pédic nombreuses, disposées en épis terlongs de 5 à 10 centimètres ; calic. 5 divisions lancéolées-aiguës ; corolle patère d'un rouge violet, à tube g limbe 5-lobé formant presque deux levr. à lobes échancrés, dont 2 sup^{rie}rie recouverts par les inférieurs ; 4 étamif incluses à anthères cohérentes st^{er} très-cour t, à stigmate obscurément bilob. à lobes arqués. Capsule sillonnée, le calice.



Érine des Alpes.

Cette plante, si jolie lorsqu'elle croit t l'état sauvage dans les montagnes, exige; pour réussir dans nos jardins, d'y être

nue l'abri du grand soleil et des grands vents, et d'être élevée n pots drains qu'on hiverne sous châssis à froid avec les plantes des Alpes.

Var. à feuilles hérissées. — E. ALPINUS, var.

Syn. lat. — *Erinus Hispanicus*, Boiss. et Reut.

Cette variété, ordinairement velue, paraît plus vigoureuse dans toutes parties que le type.

Plantes charmantes, aimant la terre de bruyère et se plaisant dans I. lieux rocailloux. Leurs fleurs se succèdent de mai à la fin de juin-juillet. a hiver, il sera utile de les protéger contre l'humidité et les brusques variations de température, au moyen d'une couverture de feuilles ou de litière ; mie vaudra même en hiverner quelques pieds sous châssis à froid, avec 1. plantes des Alpes.

Plantées sur les rochers factices, elles s'y naturalisent, s'y reproduisen spontanément, et leurs touffes y font un très-joli effet, surtout à l'époque de leur floraison.

L'Érine des Alpes peut se multiplier d'éclats, à la fin de l'été ou au prin-temps • niais le plus souvent c'est par le semis qu'on la propage : il s'effectue, d'avril' en juin, en terrines drainées remplies de terre de bruyère finement

pulvérisée, et tenues à l'ombre. Dès que les jeunes pieds se sont suffisamment développés, on les repique en pots que l'on hiverne sous châssis, et on les met en place au printemps, à environ 15 à 20 centimètres.

Érine. — V. LOBÉLIE ÉRINE.

Erinus Capensis et **lychnidea.** — V. NYCTÉRINIE nu CAP.

ERODIUM. — ERODIUM, L'HÉRIT.

Étymol. — De ἐρώδιος, héron : de la forme du fruit, figurant grossièrement le bec d'un héron.

Fam. des *Géraniacées*.

Erodium de Manescant. — E. MANESCAVI, *Boub.*

Pyrénées. — *Vivace.* — Souche souterraine, rameuse₂ d'où naissent, en une rosette touffue, des feuilles poilues, peu hérissées, pennatiséquées, à rachis nu, segments écartés, non décurrents, ovales, incisés-dentés, à dents aiguës, accompagnées de deux grandes stipules. Les pédoncules, qui sont dressés, naissent aussi de la souche; ils sont longs de 3 à décimètres, portent vers leur sommet une sorte de collette formée de bractées soudées figurant un involucre, et ils se terminent par 5 à 15 fleurs d'un rouge ou carmin violet, plus pâle au centre. Ces fleurs, larges d'environ 20 à 25 millimètres, sont composées d'un calice à 5 sépalesigus, velus-glanduleux; la corolle est également formée de pétales égaux, hers, obovés; les étamines sont au ombre de 10, dont 5 stériles. Graines s, culture et emploi du n° 2.



Erodium de Manescant.

2. Erodium des Alpes. — E. ALPINUM, *L'Hérit.*

Europe mérid. — *Vivace.* — Cette espèce a le port et le mode de végétation de la précédente; ses feuilles sont glabres, bipennatifides, à rachis denté; ses pédoncules sont longs de 15 à 20 centimètres, et portent chacun de 6 à 10 fleurs, également disposées en ombelle; calice plus petit, à sépales longuement mucronés; corolle large de près de 2 centimètres, d'un beau violet, rougeâtre ou carminé, à pétales obtus.

Ces *Erodium* sont d'assez jolies plantes, particulièrement convenables pour l'ornement des rochers et des plates-bandes en terrains sains. Leurs fleurs, qui commencent à se montrer au printemps, se succèdent presque sans interruption jusqu'en automne. La deuxième espèce est peut-être un peu délicate et demande à être plantée en terre de bruyère. Tous deux se multiplient d'éclats au printemps, et de graines toujours rares que l'on sème en pots ou en terrines et en terre de bruyère, dès qu'elles ont été récoltées ou d'avril en juin. Ce semis doit être hiverné sous châssis à froid avec les

plantes des Alpes ; au printemps, on repiquera le plant en pépinière ou gée, et on le mettra en place dès qu'il se sera suffisamment développé, l'espacant de 40 à 50 centimètres.



Erodium des Alpes.

L'*Erodium* *petraeum* des Pyrénées et des Cévennes est une chaman-espèce naine vivace, excessivement florifère, à fleurs grandes, tantôt d'un rose vil, tantôt blanches ou blanc lilacé veiné de rose ou de violet. Cultivé en pots et traité comme les plantes vivaces des Alpes et placé à demi-ombre, sa floraison dure une partie de l'été. Ce serait aussi une charmante plante pour la décoration des rochers et rocailles.

On pourrait cultiver de même l'*Erodium* *macradenum* des Pyrénées, espèce qui en est excessivement voisine et qu'on s'en distingue surtout en ce que les 2, pétales supérieurs sont marqués, sur le milieu de leur limbe, d'une large tache pourpre noirâtre.

3. **Erodium à odeur de muse.** — *E. MOSCHATUM*, Willd.

Syn. lat. — *Geranium moschatum*, Lin.

Syn. franç. — Géranium à odeur de musc.

Indigène. — Annuel. — Herbe s'élevant peu au-dessus du sol, couverte de poils glanduleux-visqueux, répandant une odeur musquée douce et agréable.



Erodium à odeur de muse.

Feuilles plus ou moins dressées, pétiolées, pennatifides, à segments ovales irrégulièrement denticulés, non décurrents, à pétioles accompagnés de 2 stipules ovales : presque toutes sont étalées en rosette. Tiges couchées ou dressées ; pédoncules portant un certain nombre de petites fleurs insignifiantes, d'un rose rougeâtre composées d'un calice à 5 divisions lancéolées-aiguës, longues de 6 millimètres environ, égalant les pétales ; étamines 10, dont 5 plus courtes. Coques surmontées d'arêtes qui se roulent en spirale à la maturité.

Cette plante ne présente aucun mérite ornamental ; elle n'est cultivée que pour l'odeur aromatique de ses feuilles, qui sont employées par les horticulteurs et par les bouquetières pour entourer les bouquets de Violette, de Perce-neige et autres fleurs printanières et estivales. •

Cette espèce se resème le plus souvent d'elle-même ; les graines germent à l'automne, et les plants qui passent l'hiver dehors ont déjà au printemps des feuilles qui peuvent être utilisées. On peut aussi semer les graines à la

titi de l'été ou en automne, en pépinière, ou mieux en place, en planche bien exposée et abritée, au pied d'un mur au midi, par exemple ; ou bien encore on sème en place au printemps, en mars-avril, pour avoir des feuilles en été. Cette plante réclame un sol léger et sain, sablonneux de préférence et l'exposition du midi. Elle jouit de propriétés *antispasmodiques* et *diaphorétiques*.

Eryngium. V. PANICAUT.

ERYSIMUM. — ERYSIMUM, LIN.

Étymol. — De ἔρύω, sauver ; A/1, chant : allusion ses propriétés médicinales.

Fam. des *Crucifères*.

Erysimum de Petrowski. — *E. PETROWSKIANUM*, *Fisch. et &y.*

Syn. franç. — Vélar de Petrowski, Giroflée de Petrowski. — On écrit quelquefois Perowski.

(*Alb. Vilmorin*, n° 5, 1855.)

Caucase. — *Annuel.* — Tiges peu rameuses, droites, élevées de 40 à 50 centimètres. Feuilles alternes, lancéolées-linéaires, irrégulièrement dentées. Fleurs odorantes, portées sur des pédicelles longs de 4 à 5 millimètres, et disposées en grappes terminales, d'abord ombelliformes et denses, puis lâches et allongées, d'un *jaune orange* ou *safrané* ; calice à 4 divisions dressées, égalant l'onglet des pétales ; ceux-ci, au nombre de 4, ont un limbe étalé, long de 6 à 8 millimètres, large de 3 à 4 ; style court. Silique un peu poilue, obscurément tétragone.

Cette plante produit un très-bon effet dans les corbeilles et les plates-bandes ; toutefois comme elle est un peu maigre, elle a besoin d'être plantée ou semée dru ou serré, ou bien en touffes, ou encore repiquée plusieurs pieds ensemble. Le pincement, pratiqué de bonne heure sur la tige principale la fait quelquefois ramifier d'une manière satisfaisante. Ses fleurs, qui se succèdent, suivant l'époque du semis, depuis mai jusqu'à la fin d'août et même en septembre-octobre, sont particu-



Erysimum de Petrowski.

lièrement convenables pour la confection des bouquets. Elle croit volontiers dans toute bonne terre de jardin, cependant elle préfère un sol léger et une exposition aérée. Ses graines doivent être semées : 1° Du 15 septembre

1^{er} octobre, en pépinière ; on repique les jeunes plants en pépinière bien exposée ; et on les plante à demeure en mars-avril, à environ 20 à 25 centimètres : les premières fleurs apparaissent en mai et se succèdent jusqu'à fin juin. — 2° En mars, sur place, pour obtenir la floraison de juin en août ; on laisse alors entre les pieds un espacement de 15 centimètres. — 3° En avril-mai, sur place : la floraison a lieu en août-septembre et

octobre. — 4° En semant en place à demi-ombre, du 13 juin au 1^e juillet; on peut encore espérer d'en obtenir une floraison passable en septembre-octobre.

On cultive sous le nom d'*Erysimum Arkansanum* une plante annuelle assez voisine de la précédente, mais plus ample dans toutes ses parties, et - fleurs odorantes, également plus grandes et d'un *jaune* moins intense et tirant sur *l'orangé pâle*. C'est une assez bonne plante que l'on doit cultiver comme le no 1.

2. Erysimum de Marschall. — *E. MARSCALLIANUM*, *Andr.*

Syn. franç. — Giroflée de Marschall.

Caucase, Podolie. — *Bisannuel, vivace.* — Plante rameuse, à ramifications presque ligneuses à la base, étalées, puis dressées, hautes de 45 à 20 centimètres. Feuilles alternes, d'un vert intense, *lancéolées-linéaires*. Fleurs grandes, d'un *jaune orangé*, disposées en large grappe d'abord courte, dense et *ombelliforme*, puis allongée.

Cette belle plante est malheureusement délicate sous notre climat, où il lui faut presque le traitement des plantes des Alpes ; elle fleurit de mai en



Erysimum de Marschall.

juin, et sa *floraison* se prolonge parfois jusqu'en *juillet-août*. Sa *végétation* et le coloris brillant de ses fleurs la rendent propre l'*ornement* des plates-bandes, des rochers et des talus ou des bordures en terrain élevé et égoutté. Elle fructifie rarement, mais on peut la multiplier de boutures faites en août et septembre, en pots ou en terrines, en terre de bruyère ou en terre à Oranger ; pendant l'hiver, il est bon de les tenir sous *châssis* froid. Lorsqu'on a des graines, il faut les semer dès qu'elles sont *mûres*, ou d'avril *en juin* et quelquefois plus tard, en terrines et en terre de *bruyère* ; on repique le plant en terre saine et légère, et on le met en place lorsqu'il s'est *suffisamment* développé, à environ 30 centimètres de distance. Lorsque les *graines* tombent naturellement, elles ne germent d'ordinaire que vers la fin de l'hiver ou le premier printemps, et les pieds qui en proviennent sont *susceptibles*, étant convenablement cultivés, de fleurir à l'automne de la *même* année. *Avoir bien soin de drainer les pots ou terrines dans lesquels on cultiver, cette plante.*

1. **Barbarée à fleurs pleines**.....E. BARBAREA,
var. FLOR. PLENIS, Hort.

Syn. lat. — *Barbarea vulgaris*, R. Brown.

Syn. franç. — **Barbarée** fleurs doubles, Cresson de terre à fleurs pleines, Girarde jaune, Herbe de Sainte-Barbe, Julienne jaune, Vêlar de Sainte-Barbe.

Indigène. — *Vivace.* — Tige anguleuse, roide, rameuse supérieurement, haute de 30 à 50 centimètres, à ramifications plus courtes que l'axe principal. Feuilles alternes : les radicales étalées ou dressées, luisantes, d'un vert gai, lyrées, à lobe supérieur plus grand ; les caulinaires inférieures embrassantes, auriculées ; les supérieures ovales-oblongues, à dents obtuses. Fleurs d'un jaune pâle, formées de plusieurs rangs de pétales,

Cette variété ne produit pas de graines, et doit être multipliée par la division des pieds à la fin de l'été, en automne ou au printemps.

Var. à feuilles panachées à fleurs simples. — E. BARBAREA, Lin. ;
var. FOLII VARIEGATIS, Hort.

Syn. lat. — *Barbarea variegata*, Hort.

Syn. franç. — Cresson de terre à feuilles panachées.

Cette variété n'est guère cultivée que pour ses feuilles, qui sont fortement vertes, panachées, bariolées de jaunâtre et disposées en touffe d'un assez bon effet. Les fleurs, petites, jaunes, et simples en épis dressés, sont assez insignifiantes, et le mieux sera de supprimer les tiges florales dès qu'elles commenceront à se développer : de cette façon, le feuillage, seule partie désirable, prendra un plus grand accroissement et se conservera plus longtemps frais et en bon état. On ne laissera naturellement grener que le nombre de pieds nécessaire pour avoir sa provision de graines, car cette variété se reproduit avec sa panachure par le semis, que l'on fait d'avril en juillet en pépinière ; le plant est repiqué en pépinière jusqu'à la mise en place, qui a lieu en automne ou au printemps, à environ 30 ou 40 centimètres. On peut également la multiplier par la division des pieds en automne ou au printemps.



Erysimum Barbarée A fleurs pleines.

La **Barbarée** à fleurs pleines aime les terres argileuses et un peu humides ; elle convient à l'ornement des plates-bandes et fleurit en juin-juillet. La variété à feuilles panachées doit être placée de préférence en terrain très-sain et même sec, où sa panachure est mieux caractérisée. On peut en former d'assez jolies bordures et en orner les rochers.

La **Barbarée** jouit de propriétés antiscorbutiques ; ses feuilles se mangent en salade comme celles du Cresson.

ÉRYTHRONE. — ERYTHRONIUM, LIN.

Étymol. — De *έρυθρός*, rouge : allusion à la couleur des fleurs et à des taches ou macules qui recouvrent les feuilles.

Fam. des *Liliacées*,

Érythrone dent-de-chien. — *E. DENS CANIS*, Lin.

Syn. lat. — *Erythronium maculatum*, Lamk.

Syn. franç. — Dent-de-chien.

Indigène. — *Vivace.* — Bulbes oblongs, fasciculés et blanchâtres. Feuilles radicales pétiolées, largement ovales, arrondies à la base, aiguës au sommet et élégamment marbrées de taches d'un rouge brunâtre. Hampe de 10 à 15 centimètres, redressée, terminée par une fleur gracieusement penchée, formée de 6 divisions lancéolées-aiguës, persistantes, longues de 18 à 20 millimètres sur 3 millimètres et plus de large, d'un beau rose pourpre ou lilacé; les 3 inférieures munies à la base de 2 callosités nectarifères simulant des dents; 6 étamines : les 3 externes insérées sur le réceptacle, et les 3 internes sur la base des divisions florales; style simple surmontant un ovaire brièvement pédicellé et terminé par un stigmate obscurément trilobé.



Érythrone dent-de-chien.

Var. fleurs blanches. — *E. DENS CANIS FLOR. ALBIS*, Hort.

Var. à fleurs carnée. — *E. DENS CANIS FLOR. CARNEIS*, Hort.

Var. à fleurs roses. — *E. DENS CANIS FLOR. ROSEIS*, Hort.

Cette plante et ses variétés sont délicates et d'une culture difficile ; elles demandent l'ombre et la terre de bruyère, le terreau de feuilles ou la terre prise sous bois, ou du moins une terre sableuse et fraîche. Elles forment de très-élégantes bordures qui ne durent malheureusement que fort peu de temps. Leurs fleurs, qui ont quelque analogie avec celles des Cyclamen, s'épanouissent en avril ou en mai, et parfois de mai jusqu'en juin, suivant l'exposition, la nature du terrain et l'année.

On multiplie d'ordinaire cette plante par la séparation des bulbes et de leurs caïeux, qui doit être faite tous les trois ans, pendant le repos de la végétation, de juillet en octobre. Il en existe plusieurs variétés qui ne diffèrent entre elles que par le degré d'intensité de leur coloration. Le nom de Dent-de-chien donné à l'*Erythronium* vient de ce que ses racines, blanches et allongées, sont assez semblables à des dents.

Les *Erythronium grandiflorum* et *Americanum* sont des espèces de l'Amérique du Nord, et à fleurs jaunes, exigeant sous notre climat d'être cultivées à la façon des plantes des Alpes et abritées en hiver sous châssis froid.

ESCHSCHOLTZIE. — ESCHSCHOLTZIA, CHAM.

Étymol. — Dédié au zoologiste J. Fr. Eschscholtz, né à Dorpat en 1773.

Fam. des *Papavéracées*.

1. Eschscholtzie de Californie, — E. CALIFORNICA, Cham.

Syn. lat. — *Chryseis Californica, Lindl.*

Syn. franç. — Californie, Globe du soleil.

(*Alb. Vilmorin*, no 9, 1859.)

Californie. — *Annuelle, parfois bisannuelle et même vivace.* — Racines pivotantes, peu ramifiées, jaunâtres. Plante herbacée, touffue, d'un vert glauque, à tiges couchées, diffuses, pouvant s'élever de 30 à 40 et quelquefois 50 centimètres. Feuilles glauques, alternes, pétiolées, très-découpées, à divisions linéaires. Fleurs de 6 à 7 centimètres de diamètre, portées sur des pédoncules dressés, longs de 20 centimètres et plus ; calice à 2 sépales cohérents, simulant un chapeau pointu se divisant lors de l'épanouissement de la fleur, tombant peu après ; ce calice, qui est implanté sur un rebord ou sorte de disque, d'où il se détache circulairement par sa partie inférieure, a un peu la forme d'un éteignoir ; il est soulevé par la corolle qui, lors de l'épanouissement, le fait fendre en deux et détermine sa chute ; corolle à 4 pétales largement obovés, d'un beau jaune, plus foncé à la base, ne s'ouvrant pas ordinairement lorsqu'il pleut ; 20 à 24 étamines de même couleur que la corolle, reposant sur la base des pétales. Ovaire d'abord sessile, puis s'allongeant en capsule linéaire de 6 à 8 centimètres de longueur et s'ouvrant en 2 valves.



Eschscholtzie de Californie.

var. à fleurs safranées. — E. CALIFORNICA GROCEA, Hort.

Syn. franç. — Eschscholtzie orangée.

Très-belle variété à fleurs d'un jaune orange safrané très-éclatant.

Var. à fleurs blanches ou blanchâtres. — E. CALIFORNICA ALBA, Hort.

(*Alb. Vilmorin*, n° 2, 1862.)

Dans cette variété, les pétales sont d'un blanc un peu jaunâtre ou crèmeux.

L'*Eschscholtzia Californica* et ses variétés sont des plantes très-rustiques, croissant dans tous les terrains secs et sablonneux, et formant de larges touffes qui fleurissent depuis la mi-mai ou le mois de juin jusqu'en octobre. Elles sont très-convenables pour la formation des corbeilles et la décoration des talus, des massifs et des plates-bandes ; on en peut faire aussi de très-

belles bordures autour des massifs d'arbustes dans les jardins paysagers, 1 1 des potées qui ne sont dépourvues ni de mérite ni de beauté. Ils réussissent volontiers dans les jardins, au bord de la mer et jusque sur les dunes les falaises calcaires. Les tiges, coupées et mises dans l'eau, s'y maintiennent et les boutons continuent à s'y épanouir.

Les graines doivent être semées : — 1° sur place, en septembre ; — 2° également sur place, en mars-avril ; — 3° fin août, en pépinière; on repique sans arroser en pépinière, et l'on met en place sans arroser en mars, en espaçant les pieds d'environ 25 centimètres. Toutefois il faut dire que le repiquage est rarement usité dans le Nord, et l'on devra toujours préférer le semis en place. Dans les terrains légers et sous les climats tempérés. Les *Eschscholtzia* se ressèment naturellement, germent à l'automne passent l'hiver, et forment des touffes superbes, qui fleurissent dès la fin de mai.

On a obtenu récemment une variation de ces deux *Eschscholtzia*, chez laquelle les pétales sont plus ou moins déchiquetés, dentelés et garnis de petites languettes ou papilles pétaloïdes; cette variation est bien moins intéressante que le type. Il existe aussi une variété chez laquelle la couleur jaune et la couleur safranée se trouvent associées en lames ou en bandes sur les mêmes pétales; cette variété est assez jolie, quoique n'ayant rien de supérieur au type jaune ou à la variété orangée.

L'*Eschscholtzia alba rosea*, qui a fait son apparition dans les jardins en 1868 et 1869, est une variété intéressante de l'*E. Californica*, dont les fleurs sont blanches ou blanc crémeux l'intérieur et lavées de rose extérieurement. Les boutons en sont surtout jolis, particulièrement après que le calice est tombé et a décoiffé les pétales, qui sont encore fermés ou enroulés, et présentent alors la face extérieure entièrement rose.

Eschscholtzie à feuilles menues. — *E. TENUIFOLIA*, Benth.

Syn. franç. — Eschscholtzie à petites feuilles.

Californie. — *Annuelle.* — D'une racine grêle et pivotante naissent de petites feuilles très-découpées en lanières fines et nombreuses ; elles sont dressées et réunies en petite touffe; de leur aisselle partent de nombreux pédoncules de 10 à 12 centimètres de hauteur, terminés par une fleur d'un jaune pâle, à base légèrement verdâtre, large de 3 centimètres.



Eschscholtzie à feuilles menues.

Les fleurs s'épanouissent en grand nombre à la fois de juin jusqu'à la fin de juillet. Cette charmante petite espèce est très-propre à former des bordures et à orner les rocailles. On doit en semer les graines sur place en avril-mai dans une terre saine, légère, sableuse de préférence, en laissant entre les pieds un espacement d'environ 15 à 20 centimètres. Elle supporte mal la transplantation.

Il en existe une variété à fleurs blanchâtres, qui n'offre pas grand intérêt; elle est d'ailleurs un peu plus délicate que le type.

Éternelle. — Nom donné quelquefois à certaines Immortelles.

Éthionème. — *V. ÆTHIONÈME.*

ÉTHULIE. — ETHULIA, Cass.

Étymol. — Inconnue.

Fam. des *Composées*,

1. Éthulie corymbifère. — E. CORYMBOSA, Cass.

Madagascar. — *Annuelle.* — Tiges dressées, pubérulentes, rameuses, pouvant s'élever de 80 centimètres à.. 1 mètre. Feuilles alternes, linéaires-lancéolées, exhalant, lorsqu'on les froisse, une odeur particulière. Fleurs d'un rose violet pâle à capitules disposés en corymbe serré.

Plante de peu d'effet, mais cependant assez jolie et propre aux bouquets, ou bien à orner les massifs et les plates-bandes, où elle fait diversion. Elle se sème en mars-avril sur couche ; on repique sur couche, et l'on met en place en mai, à 50 ou 60 centimètres de distance. Ses fleurs se succèdent d'août en octobre.

Les *Ethulia* ne sont pas, h proprement parler, des plantes vraiment ornementales, au moins pour le climat de Paris, où l'on ne devra les cultiver que dans la réserve ou dans la partie du potager affectée à la culture des plantes destinées à être coupées pour les bouquets, garnitures, etc.



Ethulia corymbifère.

Éthulie feuilles étroites. E. ANGUSTIFOLIA, Bojer.

Madagascar. — *Annuelle.* — Tiges grisâtres, un peu rudes, rameuses supérieurement. Feuilles alternes, linéaires-lancéolées, presque entières. Fleurs d'un rose lilas pâle, à capitules subglobuleux, serrés, formant une sorte de cyme corymbiforme ; involucre à écailles obtuses, disposées sur plusieurs rangs, entourant 20 à 25 fleurons tubuleux, campanulés, à 5 divisions ; étamines à anthères non saillantes ; style à divisions subulées. — La floraison a lieu en août-septembre.

Cette plante est assez délicate et de peu d'effet. On doit la semer en mars-avril, sur couche ; on repique sur couche, et l'on plante à demeure en mai, en terre légère et au midi, en espaçant les pieds de 40 à 50 centimètres.

Peut-être que cultivés sous des climats plus chauds et semés d'automne ou de très-bonne heure au printemps, les *Ethulia* pourront rendre véritablement quelques services au point de vue de la décoration ; mais ici ils n'ont réellement d'intérêt que comme fleurs à couper pour bouquets.

Étièpe aigrettée. — V. STIPE PLUMEUSE.

Étoile de Béthléem. — V. ORNITHOGALES PYRAMIDALE et D'ARABIE.

Étrangle-loup. — V. ACONIT TUE-LOUP.

EUCCHARIDIUM. — EUCCHARIDIUM, FISCH. et MEY.

Étymol. — De *εὐχαρις*, gracieux : allusion à l'élégance de la fleur.

Fam. des *Onagrariées*,

1. Eucharidium grandes fleurs. — *E. GRANDIFLORUM*, Fisch. et Mey.

Californie. — *Annuel.* — Tige très-rameuse dès la base, à ramifications étalées puis dressées, grêles, diffuses et rougeâtres, hautes de 18 à 25 centimètres et plus. Feuilles petites, ovales ou ovales-aiguës, d'un vert grisâtre, les inférieures opposées, les supérieures alternes. Fleurs axillaires et sessiles ; calice à tube cylindrique, long de 3 à 4 centimètres, à 4 parties égales, lancéolées-aiguës, souvent cohérentes au sommet ; corolle à 4 divisions brièvement onguculées, à limbe fortement élargi, se divisant en 2 ou 3 lobes d'un beau rose carmin pourpré, parfois marqués de petites stries ou macules blanches peu apparentes ; étamines au nombre de 4, inégales ; stigmate à 4 parties pareillement inégales. — Floraison et culture du n° 2.



Eucharidium à grandes fleurs.

2. Eucharidium élégant. — *E. GONGINNUM*, Fisch. et Mey.

Californie. — *Annuel.* — Plante ayant le port et le feuillage de la précédente, mais en différant par ses fleurs plus nombreuses, d'un rouge carmin pourpré, sans tache. Cette espèce a été remplacée dans les cultures par l'espèce précédente, qui est d'ailleurs préférable.

Les *Eucharidium* ont, sauf leur taille, qui est plus réduite, beaucoup d'analogie avec les *Clarkia* : comme eux ils forment des touffes larges de plus de 25 centimètres et sont très-florifères • leur floraison commence en juin et se continue jusqu'à la fin de juillet. ils sont propres à l'ornement des corbeilles des massifs et des plates-bandes, à la formation des bordures et garnir le dessus des caisses d'Orangers et autres poteries ; on en fait même d'assez jolies potées. Ils aiment un sol léger, riche en humus, et craignent beaucoup l'humidité, ainsi que les ravages des altises, ou puces de terre, insectes qui en sont très-friands.

On peut les semer : — 1° En septembre, en pépinière ; les jeunes plants seront repiqués sous châssis, où ils resteront tout l'hiver. On pourrait également les repiquer au pied d'un mur en inclinant le terrain pour éviter l'humidité ; dans tous les cas, on devra les planter en place en avril, en espaçant les pieds d'environ 25 à 30 centimètres, et la floraison durera de mai en juin. — 2° Sur place, du commencement d'avril en mai, en laissant entre les pieds un espacement d'environ 15 centimètres : les fleurs se succéderont alors de juin en juillet. — 3° Sur place, demi-ombre, du 15 juin au 1^{er} juillet, pour obtenir la floraison en août-septembre ; mais cette dernière floraison n'offre pas grand intérêt pour notre climat.

EUCNIDE. — EUCNIDE, Zucc.

Étymol. De εὖ, bien, *κνάω*, je pique ; d'où *κνίδη*, ortie : allusion aux poils brûlants de cette plante.

Fam. des *Loasées*.

Eucnide fleur de Bartonie. — *E. BARTONIOIDES, Zucc.*

Syn. lat. — *Microsperma bartonioides, Valp.*

Mexique. — *Annuel.* — Plante herbacée, poilue, hérissée. Tige basse, rameuse et très-cassante, à ramifications étalées, puis dressées, hautes de 25 à 35 centimètres. Feuilles alternes, poilues, épaisses, largement ovales-aiguës, lobées, à lobes peu saillants et dentés. Fleurs jaunes, presque sessiles, ouvertes, larges de plus de 5 centimètres ; calice soudé avec l'ovaire, à 5 segments aigus ; pétales soudés à leur base, largement obovés, entourant un cercle d'étamines nombreuses, insérées à leur base. Ces étamines, de la grandeur des pétales, remplissent la fleur et simulent une aigrette dorée d'un très-joli effet. — La floraison a lieu de juillet en octobre.



Eucnide à fleur de Bartonie.

Comme la plupart des *Loasées*, celle-ci réclame un sol léger et sec. On peut la semer sur couche à la fin de mars ou dans le commencement d'avril ; on repique le plant en pots qu'on laisse encore sur couche, et on le met en place à la fin de mai, à 50 ou 60 centimètres de distance. Le plant doit être repiqué encore jeune, car plus tard la reprise en serait difficile. Cette plante a le défaut d'être sujette à fondre en pleine végétation ; on obvie jusqu'à un certain point à cet inconvénient en la tenant couverte d'un verre placé à une certaine hauteur au-dessus de son pied. Il faut en outre éviter, en arrosant, de mouiller les feuilles, et de ne point arroser avec de l'eau froide et crue. L'eau ayant séjourné une journée à l'air sera la meilleure, comme c'est le cas d'ailleurs pour les Melons, Aubergines, etc. On peut également la semer en place sur les vieilles couches, où on la laissera se développer naturellement.

EUCOMIDE. EUCOMIS, L'HÉRIT.

— De εὖ *κόμη*, belle chevelure : allusion à la houppe de feuilles qui termine la grappe florale.

Fam. des *Liliacées*.

Eucomide à tige ponctuée. — *E. PUNCTATA, L'Hérit.*

Syn. franç. — *Basilée ponctuée.*

Cap. — *Vivace.* — Plante bulbeuse, à feuilles radicales larges, lancéolées, ondulées, étalées, d'un vert gai et pointillées de pourpre en dessous. Hampe de 25 à centimètres, cylindrique, épaisse, tigrée de petites taches purpurines. Fleurs nombreuses, pédicellées, formant vers le sommet de la hampe, un gros épi régulier, cylindrique, variant entre 15 et 48 centimètres

de longueur, couronné par un élégant bouquet de feuilles **lancéolées-aiguës**, à bords rougeâtres. Périanthe (fleur) **versé**, lavé de **violet**, à divisions en roue; 6 étamines; style **sétacé**, courbé; stigmate oblitéré. Capsule coriace à 3 angles ailés. — La floraison qui peut varier suivant le climat et la culture, a lieu d'ordinaire de juin-juillet en août.



Eucomide à tige ponctuée.

Plante plus curieuse que jolie, **demandant** une exposition chaude et la terre de bruyère; elle craint l'hiver dans les **départements** du Nord, on devra donc l'hiverner sous châssis, en orangerie, ou dans une serre tempérée. Dès que les graines sont **mûres**, on doit les semer en terrines ou en pots, tenus sous **châssis**, dans de la terre de bruyère bien sableuse; les jeunes pieds seront repiqués en pots qu'on hivernera sous **châssis**; au printemps suivant, ils pourront être mis en pleine terre et seront traités comme il vient d'être **indiqué**. Toutefois, comme les jeunes plantes de semis demandent plusieurs années avant d'être de force à fleurir, c'est par séparation des bulbes qu'on multiplie d'ordinaire l'**Eucomis**, en profitant pour cette opération, du moment où cette plante est dans sa période de **re** et sur le point d'entrer en végétation.

EUPATOIRE. — EUPATORIUM, TOURN.

— D'après Linné., Mithridate Eupator, roi de Pont, l'aurait employée comme contre-poison.

Fm. des *Composées*.

Eupatoire pourpre. — *E. PURPUREUM, Lin.*

Syn. lat. *Eupatorium verticillatum, Lamk.*

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges glabres, lavées. de rougeâtre et **maculé** de brun, rameuses au sommet, **élevées** d'environ 1^m,20 à 1^m,50. Feuille verticillées par 3 ou 5, ovales-lancéolées, dentées, un peu **scabres**. Fleurs en petits capitules réunis en un large corymbe; chacun d'eux est **formé** d'un involucre à écailles inégales, dressées, appliquées, membraneuses au **sommet**, entourant des fleurettes d'un **pourpre vineux**, dépassées par les styles. — Floraison en août-septembre, et culture du n° 4.



Eupatoire pourpre.

Pour voir cette belle espèce prendre tout son développement, il faut la **cultiver** en pleine terre profonde, douce, substantielle et conservant de la **fraicheur**. Si avec cela le climat est un peu chaud et **humide**, tout ira pour le **mieux**.

2. Eupatoire aromatique. — E. AROMATICUM,

Amér. sept. — Vivace. — Plante touffue. Tiges cylindriques, glabres à la base, un peu pubescentes au sommet, dressées, rameuses, hautes de 80 centimètres à 1 mètre. Feuilles opposées, pétiolées, ovales-aiguës, dentées. Capitules blancs, petits, très-nombreux, disposés en grappes corymbiformes, formant par leur ensemble une ample panicule ; involucre à écailles linéaires-aiguës et presque égales. — Fleurit en septembre.



Eupatoire aromatique.

Cette Eupatoire est une belle plante vivace rustique dont les fleurs sont particulièrement recommandables pour bouquets et garnitures de vases. — Culture, emploi et multiplication du n° 4. Un terrain très-sain, quoique substantiel, une couverture de feuilles ou de paille en hiver, et ne séparer les touffes que tous les trois ou quatre ans, seront des conditions à observer pour obtenir de beaux exemplaires de cette espèce.

Eupatoire feuilles en cœur. E. CORDATUM, Wall.

Caroline. — Vivace. — Tige arrondie, à peine pubescente, dressée, rameuse, touffue, élevée d'environ 80 centimètres. Feuilles opposées, brièvement pétiolées, ovales presque en cœur, grossièrement dentées. Fleurs blanches, capitules très-nombreux, formant un corymbe composé; involucre à écailles (environ 10) lancéolées, presque égales et un peu pubescentes. Fleurit en septembre. — Culture, emploi et multiplication du no 4,

4. Eupatoire feuilles d'Ageratum. — E. AGERATOIDES, Lin:

Syn. lat. — Eupatorium urticæfolium, Michx:

Syn. franç. — Eupatoire à fleur ou à d'Ageratum,

Amér. sept. — Vivace. — Plante presque entièrement glabre, un peu tomenteuse au sommet, d'un vert tendre. Tiges rameuses, teintées de rougeâtre, pouvant atteindre 1 mètre. Feuilles grandes, opposées, longuement pétiolées, à limbe largement triangulaire ou ovale-cordiforme aigu, denté en scie. Fleurs d'un blanc pur, à capitales fleuronnés, petits et nombreux, disposés en un corymbe rameux et paniculé.

Les quatre Eupatoires qui précèdent se plaisent dans tous les terrains un peu substantiels, mais meubles et en général dans toute bonne terre saine de jardin. Elles sont propres à décoration des massifs des grands jardins paysagers, ainsi que des plates-bandes, et leurs corymbes de fleurs, qui durent d'août-septembre en octobre, peuvent être employés à la confection des bouquets.

Les graines étant toujours rares et difficiles à se procurer, on ne les multiplie guère que par la division des pieds, qui doit être effectuée à l'automne ou, ce qui vaut mieux, au printemps. Si l'on en avait des graines, elles

devraient être semées : — 1^o Sur couche en avril ; on repique en pépinière, et l'on met en place en mai-juin, à 50 ou 60 centimètres; — 2^o en août et en septembre en pépinière, pour hiverner sous châssis, et l'on met en place en mai-juin. La dernière espèce fleurit quelquefois la première année, lorsqu'on la sème de bonne heure au printemps, en mars-avril.

3. Eupatoire feuilles molles. *E. GLECHONOPHYLLUM, Less.*

Syn. lat. — *Ageratum conspicuum* et *Eupatorium ageratoides*, *Hort. Germ.*, non *Lin.*

Syn. franç. — Agérate remarquable, Eupatoire à fleur de Menthe.

— *Annuelle ou vivace et ligneuse en serre.* — Tiges sous-ligneuses et ramifiées dès la base, formant de jolies touffes élevées de 40 à 50 centimètres et même 1 mètre. Feuilles ovales-aiguës, dentées. Fleurs d'un blanc pur, à capitules fleurronnés et réunis en grappes corymbiformes; fleurons dépassés par les styles.



Eupatoire à feuilles molles.

Plante très-élégante, fleurissant, suivant la culture et l'époque du semis, de juin-juillet en octobre-novembre. Elle produit un assez bon effet dans les corbeilles et les plates-bandes, et ses fleurs sont très-propres à la confection des bouquets.

On la sème en mars-avril, sur couche ou en pots sur couche, on repique sur couche ou en pots sur couche, et l'on plante à demeure en mai, à 40 ou 50 centimètres : la floraison a lieu alors à l'automne de la même année. On peut aussi la semer en août-septembre, en pots ou en pépinière; on repique les plants en pots que l'on hiverne sous châssis, jusqu'à ce que la température permette leur mise en plein air. On peut également la multiplier de boutures ou par la division des pieds, et la cultiver en pots pour la décoration des gradins et des tablettes de l'orangerie ou de la serre tempérée, où elle continue à fleurir une partie de l'hiver. Les graines de cette espèce sont vendues souvent sous le nom d'*Eupatoire d'Ageratum* (*E. ageratoides*), nom qui ne doit s'appliquer qu'à l'espèce no 2.

L'Eupatoire d'Avicenne Ou feuilles de Chanvre, que l'on rencontre à l'état sauvage le long des berges des rivières et des fossés de presque toute la France, et qui y forme des touffes volumineuses, de 1 mètre 1^m,50 et plus de hauteur, se couvrant à la fin de l'été et en automne d'abondants bouquets de capitules floraux roses ou carnés, pour-rait être introduite avec avantage dans les jardins et y être utilisée comme plante aquatique ou amphibie, pour la décoration des eaux et des terrains mouillés. — Culture des Massettes.

Eupatoire bleu. — V. AGÉRATE.

Eupatorium ageratoides, Hort., non *Lin.* — V. EUPATOIRE A FEUILLES MOLLES.

Eupatorium conspicuum, *Hort. Germ.*, non *Lin.* — V. EUPATOIRE A FEUILLES MOLLES.

Eupatorium urticifolium. — V. EUPATOIRE A FEUILLES D'AGERATUM.

Eupatorium verticillatum. — V. EUPATOIRE POURPRE.

EUPHORBE. — EUPHORBIA, LIN.

Étymol. — En l'honneur d'Euphorbus, médecin de Juba, roi de Mauritanie, qui, le premier, employa, dit-on, le suc d'Euphorbe pour la guérison d'Auguste.

Fam. des *Euphorbiacées*.

Euphorbe panaché. — *E. VARIEGATA*, *Sims.*

Syn. lat. — *Euphorbia marginata*, *Pursh.* -

Louisiane. — *Annuel.* — Tige un peu velue, dressée, blanchâtre, dichotome supérieurement, atteignant de 60 à 80 centimètres et plus de hauteur. Feuilles alternes, pétiolées, entières, ovales : les inférieures vertes ; les supérieures parcourues par des nervures blanches qui deviennent plus visibles sur les feuilles du sommet ; les feuilles florales n'offrent même plus qu'une simple ligne verte sur les côtés de la nervure médiane, tout le reste de leur limbe est blanc. Fleurs hermaphrodites, à peu près sans mérite au point de vue ornemental, entourées par un involucre commun, à pièces pétaloïdes, d'un blanc laiteux ou verdâtre. Fruit capsulaire, lisse ou velu, à 3 coques.

L'Euphorbe panaché aime les terres sèches et légères, et une exposition chaude. Ses feuilles, qui en sont toute la partie ornementale, forment un contraste agréable avec celles des plantes voisines, et elles deviendront d'autant plus jolies et plus panachées, que cette plante se trouvera placée à une exposition plus chaude. La panachure ou marbrure des feuilles commence à se montrer en juillet, et elle devient de plus en plus prononcée à mesure qu'on avance en saison.

L'Euphorbe panaché doit se semer sur place d'avril en mai, en laissant entre les pieds un espacement d'environ 25 à 30 centimètres; on pourrait également semer un peu plus tôt sur couche, mais ce mode de semis est peu usité.



Euphorbe panaché.

Eurybia commixta. — V. BIOTIE CONFONDUE.

Eutocæ ambriata. — V. COSMANTHE FRANGÉ.

Eutocæ — V. EUTOQUE DE WRANGEL.

EUTOQUE. EUTOCA, R. BROWN.

Etymol. — De εὐτοκος, fécond; de l'abondance des fleurs.

Fam. des *Hydrophyllées*.

1. Eutoque de Wrangel. — E. WRANGELIANA, *Fisch. et Mey.*

Syn. lat. — *Eutoca multiflora*, *Dougl.*

Amér. nord-ouest. — *Annuelle.* — Plante mollement pubescente,



Eutoque de Wrangel.

fications étalées puis dressées, grés rougeâtres, s'élevant de 20 à 30 centimètres. Feuilles alternes, écartées, ovales-lancéolées : les inférieures pétiolées, les caulinaires sessiles. Fleurs sessiles nombreuses, disposées en grappe scorpioïde très-dense; calice à 5 divisions velues, lancéolées-aiguës; corolle en entonnoir, à limbe faiblement quinquelobé, d'un rose pâle, comme lilacé; 5 étamines saillantes, à filets grêles. — Floraison et culture du no 2.

Cette espèce, qui a joui pendant quelques années d'une certaine vogue de nouveauté, n'existe pour ainsi dire plus aujourd'hui dans le commerce.

2. Eutoque de Menzies. — E. MENZIESII, *R. Brown.*

Californie. — *Annuelle.* — Tiges un peu rameuses supérieurement, droites, pouvant atteindre 30 centimètres de hauteur. Feuilles alternes, pubescentes, sessiles, blanchâtres inférieurement, rarement entières, ordinairement partagées en 3 ou 5 lobes inégaux, linéaires ou oblongs. Fleurs sessiles, en grappes scorpioïdes, corolle en forme de cloche évasée, d'un bleu violet, plus pâle à la gorge; étamines saillantes.

Ces deux plantes ne sont guère intéressantes que pour les personnes qui collectionnent; toutefois leur floraison abondante et continue permet de les employer à la décoration des massifs des plates-bandes et des corbeilles. On doit les semer : — 1^o En septembre, en pépinière; on repique le plant au pied d'un mur au midi, et on le met à demeure en avril, à environ 30 à 35 centimètres. — 2^o En mars-avril, sur place, en laissant entre les pieds un intervalle de 15 à 20 centimètres. Dans le premier cas, les fleurs se succèdent de juin en juillet, et dans le suivant, la floraison a lieu de juillet en août. En semant du 15 juin au 1^{er} juillet en place, à demi-ombre, en terre saine et légère, on peut encore en obtenir une floraison passable en septembre-octobre.

3. Eutoque visqueuse. — E. VISCIDA, *Benth.*

Syn. lat. — *Cosmanthus viscidus*, *Alph. DC.*

(*Alb. Vilmorin*, no 6, 1856.)

Californie. — *Annuelle.* — Plante velue, visqueuse, d'un vert foncé. Tiges rameuses, étalées puis dressées, atteignant de 30 à 40 centimètres de

hauteur. Feuilles alternes» pétiolées, largement ovales, irrégulièrement crénelées-dentelées. Fleurs d'environ 15 à 20 millimètres de diamètre, d'un bleu intense centre un peu blanc mélangé de violet rougeâtre, formant une ou deux grappes scorpioïdes au sommet de pédoncules plus longs que les feuilles ; calice visqueux, à divisions ouvertes, puis fermées après la floraison ; corolle presque en cloche, à lobes réguliers, ovales, entiers ; étamines saillantes, à filets poilus à la base et à anthères blanches.

Cette espèce est très-belle, et l'emporte de beaucoup sur les précédentes par le beau coloris de ses fleurs. Elle se sème sur place d'avril en mai, et fleurit de juillet en août. On pourrait la semer d'automne, mais les plants se conservent difficilement sous notre climat humide et pendant nos hivers irréguliers et inconstants. En semant du 15 juin au 1^{er} juillet en place, en terre saine, légère, à demi-ombre, on arrive encore à obtenir une floraison passable en septembre-octobre. L'Eutoque visqueuse peut servir à orner les corbeilles et les plates-bandes, ou, si l'on veut, à entourer les massifs de plantes plus élevées.



Eutoque visqueuse.

Farfugium grande. — Voyez, à la fin, la *Liste des plantes pittoresques*.

Faséolé. — V. HARICOT.

Fausse Coloquinte. — V. COLOQUINTE.

Fausse Mauve. — V. MALOPE.

Fausse Renoncule. — V. ANÉMONE A PLEUR DE RENONCULE.

Faux Hélotrope. — V. TOURNEFORTIE.

Faux Jalap. — V. BELLE-DE-NUIT.

Faux Muscari. — V. MUSCARI MONSTRUEUX.

Faux Narcisse. — V. NARCISSE PSEUDO-NARCISSE.

Faux Nénuphar. — V. VILLARSIE FAUX NYMPHÉE.

Faux Sucrier. — V. BALISIER CANNE D'INDE.

Fedia Cornucopie. — V. VALÉRIANE D'ALGER.

FÉLICIE. — FELICIA, DC.

Étymol. — Dédié M. Félix, secrétaire d'ambassade, 1846.

Fam. des *Composées*.

Félicie délicate. — F. TENELLA, Nees.

Syn. lat. — *Aster tenellus*, Thunb.

Cap. — *Annuelle.* — Herbe faiblement pubescente, rameuse, étalée, haute d'environ 15 centimètres. Feuilles alternes, linéaires-aiguës, d'un vert pâle.

Fleurs larges de 12 à 15 millimètres, disposées en capitules solitaires, assez longuement pédonculés; involucre à segments aigus, disposés sur plusieurs rangs; demi-fleurons étalés, elliptiques, d'un blanc lilas, rayonnant autour d'un disque jaune.



Félicie délicate.

Le *Felicia tenella* fleurit de juin en juillet; on doit le semer en mars sur couche, et l'on repique le plant en avril, à 20 ou 25 centimètres; on peut aussi le semer sur place en avril. Propre à la formation des bordures et des corbeilles mais un peu délicat et ne produisant d'effet qu'en masse.

Sous le nom d'*Aphanostephus ramosissimus*, on cultive depuis peu une petite plante basse, touffue, étalée et très-ramifiée, qui en est ainsi voisine et qui paraît lui être préférable comme rusticité, abondance de fleurs à floraison prolongée.

Fenestrelle. — V. GIROFLÉE COCARDEAU 011 DES FENÊTRES.

Fenouil commun. — On pourrait peut-être utiliser parfois cette plante aromatique pour garnir des talus, des glacis, des décombres et les jardins au bord de la mer.

FENZLIE.. FENZLIA, BENTH.

— Dédié à M. Fenzl, directeur du jardin botanique de Vienne.

Fam. des *Polémoniacées*.

à Heur d'Œillet. — F. DIANTHIFLORA. Benth.

Syn. lat. — *Gilia dianthoides*, Endl.

(*Alb. Vilmorin*, n° 11, 1861.)

Nouvelle-Californie. — *Annuelle.* — Petite plante touffue, faiblement pubescente. Tiges ramifiées, à ramifications grêles, dressées, hautes de 12 à 15 centimètres. Feuilles opposées pour la plupart, linéaires, longues de près de 2 centimètres d'un vert tendre. Fleurs nombreuses, réunies en cyme au sommet des rameaux; calice court, à 5 divisions linéaires et étalées, moitié moins longues que la corolle; celle-ci est aussi à 5 divisions soudées dans leur tiers inférieur en une sorte d'entonnoir, marqué en dedans de 5 taches violet foncé sur fond blanc, limbe rose pâle, blanchissant vers le centre et finement fimbrié au sommet.



Fenzlie à fleur d'Œillet.

Le coloris de cette miniature est assez variable, car on trouve dans les semis des pieds qui sont à fleurs lilas, d'autres couleur de chair et même blanches.

Pien que cette espèce soit délicate, nous espérons cependant la voir bien-

tôt répandue dans les jardins, où elle pourra servir à former des bordures charmantes. On doit la semer en septembre, ou mieux dans les derniers jours d'août, en pépinière en planche, en terre légère, à demi-ombre ; les jeunes plants seront repiqués en pots à fond drainé, dans une terre mélangée par parties égales de terre de bruyère, de terreau et de terre franche : à défaut de terre de bruyère, on pourrait employer du sable fin et maigre. Pendant l'hiver, on placera les pots sous châssis et le plus près possible de la lumière, afin d'éviter l'humidité et l'étiollement. En mars, les jeunes pieds, au nombre de quatre dans chaque pot de 10 centimètres, seront repiqués séparément dans des pots de même grandeur, et en avril on les repotera de nouveau dans des pots de 12 à 13 centimètres tenus encore sous verre, et dans lesquels on les laissera opérer leur floraison, qui dure de fin avril-mai en juin.

Jusqu'à présent nos essais pour la culture de cette plante en pleine terre n'ont pas été couronnés de succès, et nous sommes portés à penser qu'il conviendra de ne la cultiver qu'en pots tenus constamment sous panneaux vitrés. Un semis fait du 15 juin au 1^{er} juillet en pots, et un autre en pleine terre à demi-ombre, ont assez bien fleuri en septembre-octobre : on pourrait peut-être tenter de nouveaux essais, surtout dans les terrains légers, sablonneux et un peu ombragés.

Le *Fenzliu* est une charmante miniature, qui donne une si grande quantité de fleurs à la fois, qu'on peut en faire des potées d'un très-joli effet. Peut-être dans les pays méridionaux sera-t-elle plus rustique, et pourra-t-on, en la semant en automne sur place, en tirer un très-bon parti pour la formation de bordures destinées à donner des fleurs au premier printemps.

Ferrari*: — V. TIGRIDIE.

FÉRULE. — FERULA, TOURN.

Étymol. — De *ferire*, frapper : allusion aux tiges ou aux racines qui, dît-on, servaient de verges pour les enfants.

Fam. des *Ombellifères*.

1. Férule commune. — F. COMMUNIS, Lin.

Europe mérid. — Vivace. — Racines volumineuses, charnues et pivotantes. Tige cylindrique, rameuse supérieurement, élevée de plus de 2^m,50. Feuilles gigantesques, en belles touffes, d'un beau vert, décomposées en lanières molles, linéaires : les radicales pétiolées ; les caulinaires alternes, à gaine très-développée. Fleurs nombreuses, petites, jaunes, sur des pédoncules disposés en ombelles régulières très-grandes : l'ombelle supérieure est presque sessile, et présente un diamètre de plus de 2 décimètres ; les ombelles des ramifications sont plus petites, longuement pédonculées et ne donnent assez souvent que des fleurs mâles ; corolle composée de 5 pétales ovales entiers, terminés en pointe, longs de 3 à 4 millimètres environ, alternant avec les petites dents du calice. Fruit aplati, à bords dilatés. — Culture du no 2.



Férule commune.

2. Férule de Tanger. — F. TINGITANA.

Afrique sept. — *Vivace.* — Plante ayant le port de la précédente, mais en différant par ses feuilles plus luisantes, à segments oblongs-lancéolés, irrégulièrement incisés-dentés.

On pourrait encore cultiver de la même manière les *Ferula glauca*, *Neapolitana*, *nodiflora*, qui ont beaucoup d'analogie avec les précédentes, sans leur être pourtant préférables.

Plantées isolément sur les pelouses des jardins paysagers, les Férules y produisent un effet vraiment pittoresque par leurs grandes dimensions et leur port exceptionnel.

Les graines, qui ne germent souvent qu'une année après le semis, doivent être semées, soit au printemps (mars-avril), ou de mai en juin-juillet, en pépinière, ou bien encore aussitôt après avoir été récoltées, dans des terrines qui seront hivernées sous châssis, et l'on repiquera les plants en pépinière au printemps suivant; les semis de mars-avril devront aussi être repiqués en planche en mai-juin de l'année suivante. Pendant l'hiver, on les couvrira



Férule de Tanger.

avec de la paille, toutes les fois que les fortes gelées seront à craindre. Enfin, au printemps suivant, les pieds seront mis en place environ 1 mètre ou 1^m,50; ils donneront déjà dans la première saison des feuilles d'une grandeur remarquable qui ira en augmentant chaque année. En général, les Férules ne fleurissent qu'à la quatrième année du semis, et leur floraison a lieu d'ordinaire d'avril en mai-juin: leur feuillage se développe de très-bonne heure, et le plus souvent il est déjà beau et les tiges se montrent dès le mois de mars. Si l'on ne tenait qu'au feuillage et qu'on voulait l'avoir aussi beau que possible et de plus longue durée, il faudrait supprimer les tiges florales dès qu'elles commenceraient à se développer.

Ces plantes aiment une terre forte, meuble et profonde, et il sera prudent, dans les départements du Nord, de mettre autour des pieds une couverture de litière ou de feuilles pour les garantir contre les fortes gelées.

FÉTUQUE. — FESTUCA,

Étymol. — Du celtique *fest*, signifiant pâture, ou du latin *festuca*, foin.

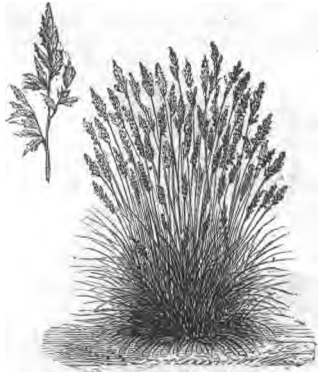
Fam. des *Graminées*.

Fétuque glauque. — F. *GLAUCA*, *Schrad.*

Indigène. — *Vivace.* — Plante (espèce de gazon) glauque cespiteuse, à racines grêles. Feuilles nombreuses, sétacées enroulées par les bords, fasciculées, formant des touffes très-serrées. Chaumes (tiges) dressés, roides, cylindriques, non anguleux, hauts de 20 à 30 centimètres, munis de feuilles brièvement ligulées et terminées par une panicule dressée, étroite, peu

rameuse, à *épillets* pédicellés, glabres, elliptiques et comprimés, formés chacun de 3 à 5 fleurs insignifiantes, lâchement imbriquées.

Cette espèce est propre à la formation des bordures dans les jardins paysagers, particulièrement dans les terrains très-secs, calcaires ou siliceux, ou bien à la décoration des rocailles. Il faut la semer de mars en juillet-août, en pépinière, dans un sol très-sain, sec même, calcaire ou sablonneux ; on repique les jeunes pieds en planche et on les met en place en février-mars, à environ 20 ou 25 centimètres. D'ordinaire les touffes grossissent promptement, et dès le printemps suivant, on aura une bordure parfaitement établie et bien fournie, qui pourra durer trois et même quatre années. Il conviendra de couper les fleurs, qui sont tout à fait insignifiantes au point de vue de l'ornement, dès qu'elles se montreront ; par ce moyen, les feuilles conserveront plus longtemps leur fraîcheur et les touffes ne se dégarniront pas. Ces feuilles, qui persistent toute l'année, sont remplacées chaque printemps par les nouvelles. La multiplication peut aussi s'opérer facilement par la division des touffes au printemps. Plusieurs autres Fétuques, et particulièrement celle *feuilles ...menues* (F. *tenuifolia*), avec ses feuilles vertes disposées en touffe retombante, et qui conservent leur fraîcheur toute l'année, pourraient être employées de la même façon, notamment dans les terrains siliceux, secs et sur les parties en pente.



Fétuque glauque.

FICAIRE. — FICARIA, DILL.

— De *ficus*, *figue* : allusion à la forme des racines.

Fam. des *Renonculacées*.

1. **Ficaire fausse Renoncule à fleurs doubles.** — F. RANUNCULOIDES, *Mench*, var. FLOR. PLENIS, *Hort*.

Syn. lat. — *Ficaria verna*, *Pers.*; *Ranunculus Ficaria*, *Lin.*

Syn. franç. — Éclairette, Herbe aux hémorroïdes, Petite Chélidoine, Petite Éclaire.

Indigène. — *Vivace.* — Racines fibreuses, un peu charnues, fasciculées, renflées en masse, blanchâtres. Tiges couchées ou radicales, ne dépassant pas 8 à 10 centimètres, terminées par des fleurs solitaires, pédonculées, composées d'un grand nombre de pétales, d'un *jaune luisant* intérieurement, un peu *verdâtre* en dehors : cette *duplication* des fleurs résulte de la transformation des étamines et des carpelles en pétales. Feuilles pétiolées d'un vert luisant, orbiculaires, cordées, parfois triangulaires, quelquefois munies à leur aisselle de bulbilles arrondis et caducs.

Cette Ficaire fleurit en avril-mai ; quoique d'un intérêt ornemental *médiocre*, elle peut former d'assez jolies bordures dans les parties ombragées des jardins d'agrément, et même en plein soleil. Elle préfère un sol *argi-*

leux et un peu humide; cependant elle réussit à peu près dans tous les terrains. On la multiplie à l'automne par la division des racines ou par les bulbilles, que l'on replante à 15 ou 20 centimètres de distance.

Cette plante a été employée jadis contre les hémorroïdes, etc.; mais ces propriétés lui sont aujourd'hui contestées.

2. Ficaire grande « fleurs. — *FICARIA CALTHÆFOLIA*, *Rehb.*

Syn. lat. — *Ficaria grandiflora*, *Robert.*

Syn. franç. — Ficaire à feuilles de *Caltha*.

France mérid. — *Vivace.* — Cette espèce, qui est une fois plus développée dans toutes ses parties que la précédente, a les tiges étalées, puis dressées et non radicales; ses fleurs, qui atteignent de 4 à 5 centimètres de diamètre, sont formées d'un grand nombre de pièces pétaloïdes, d'un jaune doré, à l'exception des plus extérieures, dont le revers ou verso est d'un jaune terne et verdâtre.



Ficaire grandes fleurs.

Cette espèce, dont la floraison a lieu en avril-mai, a besoin, sous le climat de Paris, où elle est très-florifère, d'être placée en terrain frais et demi-ombragé. — Culture et emploi de l'espèce précédente.

La Ficaire à grandes fleurs ne se trouve point encore répandue dans le commerce et ne se rencontre guère

que dans les collections botaniques.

Ficaria verna. — **V. FICAIRE FAUSSE RENONCLE.**

FICOÏDE. MESEMBRIANTHEMUM, LIN.

Étymol. — De *μεσημβρία*, milieu du jour; *άνθος*, fleur: c'est-à-dire, fleur du midi.

Fam. des *Mésembrianthémées*.

1. Ficoïde tricolore. — *M. TRICOLOR*, *Willd.*

Cap. — *Annuelle.* — Tige rameuse dès la base, à ramifications étalées et formant rosace sur le sol, parsemées de papilles cristallines. Feuilles opposées, charnues, linéaires, rougeâtres à la base, vert foncé au sommet, concaves en dessus et convexes en dessous. Pédoncules axillaires, charnus, cylindriques et violacés, terminés par une fleur large de 3 centimètres et plus; calice renflé, à 5 divisions charnues, inégales; pétales rayonnants, blancs ou roses, linéaires, insérés sur le sommet du calice, longs de 10 à 12 millimètres; étamines nombreuses, d'un violet foncé, entourant des stigmates d'un rouge carminé. C'est une bien jolie plante, étant épanouie en plein soleil.



Ficoïde tricolore.

Var. fleurs blanches. — *M. TRICOLOR* var. *FLOR. ALBIS*, *Hort.*

La *Ficoïde* tricolore se sème : — 1° De fin août au commencement de septembre, en pépinière bien exposée et dans une terre légère ; on repique les jeunes plants en pots, qu'on hiverne sous châssis; en février, on les repote de nouveau, et en mars-avril les fleurs commenceront déjà à paraître sous le verre, et se succéderont en plein air de mai jusqu'en juin. On devra laisser les pots sous châssis ou les mettre sur les tablettes en serre tempérée, tant que la température ne permettra pas de les livrer à l'air libre. — 2° En mars, sur couche ; on repique sur couche, et l'on plante à demeure en mai, à environ 20 à 25 centimètres : la floraison durera alors de juin en juillet.

Cette espèce forme de très-jolies bordures et des corbeilles assez belles, surtout lorsqu'il fait beau temps. Ses fleurs ne s'épanouissent bien qu'au soleil, et de onze heures du matin à deux heures du soir.

2. Meade de l'après-midi. — *M. POMERIDIANUM*, *Lin.*

Cap. — *Annuelle.* — Tiges rameuses dès la base, cylindriques, faiblement pubescentes et rougeâtres, étalées sur le sol et ne s'élevant guère plus de 10 à 15 centimètres. Feuilles opposées, épaisses, oblongues-lancéolées, atténuées en pétiole et finement ciliées sur les bords. Fleurs larges de près de 4 centimètres, d'un jaune doré, ne s'ouvrant que sur la fin de la journée. Le calice est cornu, obscurément anguleux, et présente 3 à 6 segments inégaux.

Mêmes emplois que la précédente.

Cette espèce se sème fin mars-avril, sur couche ; on repique sur couche, et l'on plante à demeure fin mai, à environ 30

35 centimètres. Les fleurs se succèdent de juin en juillet. Si on la sème d'automne, comme il est dit pour l'espèce précédente, ce qui offre ici peu d'intérêt, la floraison aurait lieu en mai-juin.

On cultive quelquefois sous le nom de *Mesembrianthemum Candolleianum*, une espèce qui est à peine distincte de la précédente, avec laquelle on la confond souvent.



Ficoïde de l'après-midi.

3. Ficoïde fleur capitée. — *M. CAPITATUM*, *Haw.*

Cap. — *Annuelle, vivace en serre.* — Plante d'un vert glaucescent. Tige rameuse dès la base, à ramifications couchées en rosette rayonnante sur le sol, puis dressées à leur extrémité, hautes de 10 à 15-centimètres. Feuilles disposées en large rosette, en parties étalées, celles du centre dressées; toutes très-allongées, triquètres, parfois arquées et en alène. Pédoncules assez longs, cylindriques, uniflores. Calice à 5 longs lobes élargis à la base, foliacés, triquètres au sommet, dépassant les pétales et persistants. Fleurs grandes, à divisions linéaires, très-nombreuses, soyeuses, d'un jaune doré, les plus extérieures légèrement purpurines. Étamines rayonnantes, remplis-

sant le centre de la fleur, à filets de même couleur que les pétales et
 vant presque être confondus avec
 à anthères petites, orangées; elles cach
 entièrement le sommet du fruit, qui
 large, concave et marqué de 10 à 15 cô
 correspondant à un nombre égal de sti
 mates.



Ficoïde à fleurs capitées.

Floraison, emplois, culture et multi
 plication du no 1. On pourrait aussi la
 multiplier par boutures faites en août
 septembre, hivernées sous châssis ou en
 serre et mises en place au printemps
 mais le semis doit être préféré, à cause
 de la difficulté de conserver en hiver l
 multiplications de ce genre de plantes, et
 aussi parce que les plantes qui en pro
 viennent sont plus jolies de formes, plus
 florifères et plus vigoureuses.

4. Ficoïde cristalline ou Glaciale. — *M. CRYSTALLINUM, Lin.*

• *Syn. franç.* — Glaciale, Herbe à la glace.

Cap. — *Canaries, naturalisée en Corse et en Provence.* — *Annuelle.* — Plante
 charnue, couverte sur toutes ses parties de mamelons cristallins et trans
 parents, qui la font paraître comme couverte de glace. Tige rameuse, à
 ramifications étalées, diffuses, puis dressées, hautes de 20 à 25 centimètres
 et plus. Feuilles opposées ou alternes, largement ovales, ondulées, atténuées
 en pétioles et subamplexicaules. Fleurs axillaires, sessiles, larges de 15 à
 18 millimètres; calice court; pétales linéaires aigus, d'un blanc argentés
 parfois un peu rosé, longs de 6 à 8 millimètres.



Ficoïde cristalline (Glaciale).



Ficoïde glabre.

La Glaciale est une plante plus curieuse que jolie. Elle fleurit de juin en
 juillet, et ses fleurs, assez insignifiantes, ne s'épanouissent qu'au soleil le
 plus ardent. On la cultive ordinairement en pots pour l'ornement des appar
 tements. Elle vient bien aussi en pleine terre, le long d'un mur au midi ;

mais elle est surtout employée pour la décoration des rochers factices, et quelquefois des suspensions, ou bien orner le bord des caisses d'Orangers, d'où ses rameaux retombent et produisent un effet assez singulier.

Ou la sème comme l'espèce n° 2, et l'on repique les jeunes plants, soit en pots ou en caisses, soit en pleine terre, dès qu'ils ont quelques feuilles, et de préférence en terre riche en humus, en espaçant les pieds d'environ 50 à 60 centimètres. Cette plante est quelquefois employée, pendant les chaleurs, en guise d'épinards.

La **Ficoïde glabre** OU **à feuilles en cœur** (*M. cordifolium*, Lin.) est une espèce à petites fleurs violettes assez insignifiantes, mais à tiges couchées et à feuillage abondant d'un beau vert, même pendant les chaleurs, ce qui permet de l'utiliser quelquefois pour garnir des glacis et des rocailles en plein soleil, où elle conserve sa fraîcheur pendant tout l'été. Cette espèce a été recommandée comme bon épinard, pendant la saison des grandes chaleurs.

Figue d'Inde. — V. OPUNTIA.

Figue de Barbarie. — V. OPUNTIA.

Filipendule. — V. SPIRÉE FILIPENDULE.

Flambe. — V. IRIS.

Flambe d'eau. — V. IRIS FAUX ACORE.

Flamme. — V. IRIS.

Flèche d'eau. — V. SAGITTAIRE.

Fléchière. — V. SAGITTAIRE.

Fleur admirable. — V. BELLE-DE-NUIT.

Fleur de Coucou. — V. LYCHNIDE FLEUR DE COUCOU, NARCISSE, PRIMEVÈRE DES JARDINS.

Fleur de Jupiter. — V. COQUELOURDE FLEUR DE JUPITER.

Fleur de la Trinité. — V. VIOLETTE PENSÉE.

Fleur de Lis. — V. PHALANGÈRE.

Fleur de Marie, Cœur de Marie. — Ces noms, le dernier surtout, sont fréquemment donnés au *DIELYTRA SPECTABILIS*.

Fleur de Pâques. — V. PAQUERETTE.

Fleur de Saint-Jacques. — V. SENEÇON ÉLÉGANT.

Fleur des Dames. — V. HÉLIOTROPE.

Fleur des veuves. — V. SCABIEUSE.

Fleur du Grand Seigneur. — V. CENTAURÉE ODORANTE.

Fleur du Soleil. — V. SOLEIL.

Fleur du vendredi saint. — V. ANÉMONE DES BOIS.

Fleur en masque. — V. ACONIT NAPEL.

Flox. — V. PHLOX.

Flûteau d'eau. — V. PLANTAIN D'EAU.

Fonckia. — V. HÉMÉROCALLE, section B.

Fougère. — Voy. les genres : *ASPIDIE, ASPLENIUM, ATHYRIUM, CYSTOPTERIS, LASTREA, NEPHRODIUM, ONOCLEA, OSMONDE, POLYPODE, POLYSTIC, PTERIS, SCOLOPENDRE, STRUTHIOPTERIS*. — Voyez aussi la *Liste spéciale des Fougères* et l'article *Culture des Fougères*, page 24, puis l'article *Fougeraie*, à la fin du volume.

- Fougère femelle.** — V. *ATHYRION*.
Fougère fleurie. — V. *OSMONDE ROYALE*.
Fougère mille. — V. *POLYSTIC*.
Fougère royale. — V. *OSMONDE ROYALE*.
Fragaria. — V. *FRAISIER*.

FRAISIER. — FRAGARIA, LIN.

Étymol. — De *fragrans*, odorant : allusion h l'odeur des fruits.

Fam. des *Rosacées*.

Fraisier des Indes. — F. *INDICA, Andr.*

Syn. lat. — *Duchesnea fragarioides, Smith.*

Népaul. — *Vivace.* — Tiges radicales, émettant de très-longes rejets rampants. Feuilles alternes, poilues, trilobées, à lobes obovales, crénelés, pétioles accompagnés de stipules lancéolées. Fleurs axillaires; calice à 5 segments plans, munis de bractéoles ou pièces foliacées, élargies tridentées au sommet, qui font croire un double calice; corolle 5 pétales jaunes entourant un grand nombre d'étamines. Réceptacle (fraise) peu charnu, succulent, rouge, inodore et insipide.



Fraisier des Indes.

Cette plante peut être avantageusement employée pour l'ornement des ruines, des rochers et des rocailles. Ses longs rameaux grêles et flexibles, accompagnés de petites fleurs jaunes auxquelles succèdent des fruits rouges, font très-bien lorsqu'on la cultive dans les lampes et les suspensions; cultivée sur les terrasses et les balcons, ses rameaux, retombant en guirlandes de plusieurs mètres, l'ont un très-joli effet. Le Fraisier des Indes fleurit et fructifie depuis le mois de -juin jusqu'en automne. Sa

multiplication s'opère en août-septembre et octobre ou en mars-avril, par la séparation des stolons, qui s'enracinent naturellement.

Fraisier à feuilles panachées. — On rencontre depuis quelque temps, dans les jardins, une variété de Fraisier à gros fruit, dont les feuilles sont fortement et irrégulièrement panachées et bariolées de blanc ou de blanc jaunâtre sur fond vert; cette panachure, qui est assez jolie, fait rechercher cette variété pour la décoration des rocailles, etc., soit en plein soleil, soit demi-ombre. Multiplication facile en août-septembre et octobre ou au printemps par les coulants ou par la division des pieds. Si l'on tient avoir cette variété bien panachée, il sera important de la planter en terrain très-sain, soit siliceux, soit argilo-siliceux ou calcaire, peu importe d'ailleurs sa nature, pourvu qu'il ne soit ni froid, ni humide, ni trop argileux.

Framboisier du Canada. — V. *RONCE ODORANTE*.

FRAXINELLE. — *DICTAMNUS*, LIN.

Étymol. — De *Δίctamnός*, nom que les Grecs ont donné à une plante aromatique.

Famille des *Rutacées*.

Fraxinelle commune. — *D. FRAXINELLA*, Pers.

Syn. lat. — *Dictamnus albus*, Lin.

Syn. franç. — Dictame blanc, Fraxinelle d'Europe.

Indigène. — *Vivace.* — Plante à odeur forte, couverte de poils glanduleux, surtout à l'extrémité des tiges, qui sont **simples**, roides, hautes de 50 à 60 centimètres, et réunies en touffe. Feuilles alternes, ressemblant à celles du Frêne commun, **composées-imparipennées**, à pétiole ailé et à folioles sessiles, ovales, dentées et **marquées** de points **transparents**. Fleurs pédicellées formant une grappe simple, longue de 10 à 15 centimètres et plus; calice court, à 5 divisions lancéolées, inégales, les 2 inférieures plus longues; corolle à 5 **pétales inégaux**, d'un **blanc pur**, onguiculés, ovales -lancéolés, les 4 supérieurs **dressés**, l'**inférieur décombant**, tous plus longs que le calice (22 à 25 millimètres); 10 étamines à **filets courbés**; 5 styles **déclinés** plus **longs** que les pétales, **terminés** par des stigmates chargés de papilles. Fruits tuberculeux, à 5 coques s'ouvrant en deux valves.



Fraxinelle commune.

Planter cette plante en terre franche, profonde et saine, et ne rajourner les touffes que tous les huit ou dix ans.

Var. fleurs rouges ou roses. — *D. FRAXINELLA* var. *FLOR. RUBR.*

Syn. lat. — *Dictamnus purpureus*, Gmel., *D. major*, Hort.

Tiges rougeâtres, surtout à la base et au sommet. Fleurs *roses*, marquées de stries plus foncées; étamines et pistils de même couleur.

La Fraxinelle fleurit de juin à juillet. Elle convient surtout à l'ornement des **plates-bandes**, et vient bien en terre légère, profonde et **fraîche** mais saine. On la multiplie d'éclats en mars, et par semis **aussitôt** que les graines sont **mûres**. On les fait en terrines et dans une terre de bruyère sableuse ; elles ne lèvent **généralement** qu'au printemps suivant. On repique les jeunes pieds en pépinière, où ils doivent rester environ deux ou trois ans, après quoi on peut les **mettre** en place ; car ils commencent alors à être de force à fleurir.

La Fraxinelle présente un fait **d'ignition très-curieux**. Toutes les parties aériennes de cette plante, **surtout** au **moment de la floraison**, dégagent une huile essentielle volatile en assez grande quantité pour en saturer l'**atmosphère** environnante, laquelle s'enflamme dès qu'on en approche une bougie **allumée** et sans que la plante paraisse en souffrir. **Pour jouir** de ce spectacle, on doit choisir de préférence une soirée chaude, où l'**air** soit calme et chargé d'**électricité**.

Les racines de la Fraxinelle sont employées en médecine comme **sudorifiques** et vermifuges.

FRITILLAIRE. — FRITILLARIA, LIN.

Étymol. — De *fritillus*, cornet à jouer aux dés : allusion à la forme des fleurs, qui, chez quelques espèces, présentent en outre des pétales disposés comme celles d'un damier ou d'un échiquier,

Fam. des *Liliacées*,

It. Fritillaire impériale. — F. IMPERIALIS, Lin,

Syn. lat. — *Petilium imperiale*, J. Saint-Hil.

Syn. franç. — Couronne impériale, Herbe aux sonnettes.

(Alb. Vilmorin, PLANTES BULBEUSES, n° 4, 1862.)

Perse, Turquie. — Vivace. — Bulbe écailleux, gros, à tuniques jaunâtres et peu serrées, exhalant une odeur fétide et alliée. Tige faiblement anguleuse, charnue, s'élevant avec majesté de 60 centimètres à 1^m,20. Feuilles inférieures nombreuses, ovales-aiguës, largement dilatées à la base, supérieures plus étroites, toutes rapprochées, presque verticillées, d'un vert luisant. Entre les feuilles supérieures et le point d'insertion des fleurs la tige est nue, cylindrique, rougeâtre, ponctuée de blanc. Elle porte à son sommet un bouquet de feuilles lancéolées-aiguës ; c'est au-dessous de ce bouquet de feuilles et à leur aisselle, que naissent les fleurs, imitant des tulipes renversées ou des clochettes à demi ouvertes. Elles sont largement campanulées,



Fritillaire impériale.

pendantes, au nombre de 2 à 10, quelquefois plus, et disposées en verticille. Les 6 divisions qui composent chacune d'elles sont presque égales, bien qu'alternant sur deux rangs, longues de 5 à 7 centimètres et plus, de couleur rouge brigue, ou rouge ponceau, parfois ocreux ou brunâtre à la base; elles sont en outre munies intérieurement d'une fossette nectarifère simulant ou un oeil de verre, ou une grosse perle nacrée entourée d'une aréole noirâtre et remplie d'un liquide sucré. Les étamines, au nombre de 6, portant une anthère très-développée, sont plus petites que le style à 3 stigmates, qui dépasse le périanthe. Fruits volumineux, capsulaires, relevés de six ailes longitudinales ; ils sont redressés sur leurs pédoncules et simulent un candélabre.

Cette magnifique plante a produit par la culture plusieurs variétés, parmi lesquelles il faut citer les suivantes comme étant les plus tranchées :

Fritillaire à fleurs rouges doubles.

Fritillaire à double couronne, ou couronne sur couronne.

Fritillaire feuilles panachées.

Variété à fleurs rouge brique ou ponceau ocreux et à feuilles panachées et rubanées de jaune sur fond vert (var. *foliis aureis varieg.*); il en existe aussi une variété à feuilles panachées et rubanées de blanc sur fond vert, qui est plus rare et plus recherchée; elle a nom *Frit. imper. fol. argenteis varieg.*

Fritillaire à grosses cloches, ou maxima rouge.

(Alb. *Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, n° 4, 1862.)

Cette variété est une des plus belles pour la grandeur de ses fleurs et pour la vigueur de ses tiges.

Fritillaire tige plate (Slagzwaard).

Variété à tige large, aplatie et fasciée, à fleurs d'un jaune rouge brique orangé. Cette forme, plus curieuse que jolie, se perpétue par les caïeux.

Fritillaire maréchal Blücher.

Rouge brique très-foncé, une des plus belles dans cette nuance.

Fritillaire jaune simple, ou maxima jaune.

(Alb. *Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, no 4, 1862.)

Belle variété vigoureuse et à grande cloche simple jaune.

Fritillaire jaune double.

Variété assez délicate et plus curieuse que-belle.

Il en existe un certain nombre d'autres variétés, une vingtaine environ, qui ne diffèrent entre elles que par le plus ou moins d'intensité de la couleur rouge-brique, rouge ponceau, ocreux, saumoné ou rouge orangé.

Les Fritillaires couronnes impériales sont des plantes très-remarquables, et l'un des plus beaux ornements de nos parterres à partir de la fin de mars, pendant tout le mois d'avril et souvent jusqu'en mai. On doit les planter aux expositions aérées et en plein soleil, en terre légère, très-saine, substantielle et profonde, non fumée, à moins que ce ne soit d'ancienne date, ou si l'on devait fumer le terrain peu avant de planter, il conviendrait d'employer de la tange ou du vieux fumier, en donnant la préférence à celui de vache.

Le port exceptionnel des Fritillaires impériales et la disposition curieuse de leurs belles fleurs dédommagent amplement de l'odeur désagréable et alliagée que ces plantes exhalent ; elles conviennent surtout pour décorer le centre des massifs, des corbeilles et des plates-bandes, où elles résistent parfaitement à nos hivers.

Pour obtenir des variétés nouvelles, on sème les graines au printemps avril-mai, ou ce qui vaut mieux, aussitôt leur maturité, qui arrive ordinairement en été; mais les jeunes plants exigeant plusieurs années de culture avant de fleurir, c'est par la séparation des caïeux, qu'on multiplie le plus ordinairement ces plantes. Cette opération se fait habituellement de

en août et jusqu'en septembre, et seulement tous les trois ou quatre ans. Après que les tiges ont cessé de végéter, on relève les oignons pour les nettoyer et en séparer les caïeux, puis on les replante tout de suite à environ 30 à 35 centimètres de profondeur et à peu près à pareille distance; cette condition est essentielle pour obtenir une belle floraison l'année suivante. Il va sans dire qu'on ne devra pas les replanter à la même place, à moins qu'on n'ait substitué de la terre neuve à l'ancienne.

3. Fritillaire de Perse. — F. PERSICA, Lin.

Perse. — *Vivace.* — *Bulbe* arrondi, à tuniques serrées, d'un blanc craieux. Tige cylindrique, haute de 50 à 80 centimètres, munie de nombreuses



1 Fritillaire de Perse.

feuilles glauques, sessiles, oblongues-lancéolées et convolutées, les inférieures étalées, les supérieures sessiles. Cette tige est terminée par une grappe de fleurs pédicellées et penchées d'un violet bleuâtre un peu brunâtre ou livide, sombre et glauque, les supérieures moins foncées. Péricorolle (corolle) longue de 1 centimètre et demi environ en forme de cloche courte et évasée, à divisions ovales-oblongues, marquées intérieurement et à leur base d'une fossette verdâtre; étamines pourpres, plus longues que le périanthe, qui est lui-même plus long que le style. Capsule à 3 angles obtus.

Mêmes soins et culture que pour la précédente.

Bien que cette espèce soit moins belle que la Couronné impériale, elle n'en est pas moins très-ornementale et curieuse par son port, par la couleur de son feuillage et par la disposition et la couleur de ses fleurs. Il en existe une variété à feuilles panachées, qui est fort peu répandue.

3. Fritillaire Pintade. — F. MELEAGRIS, Lin.

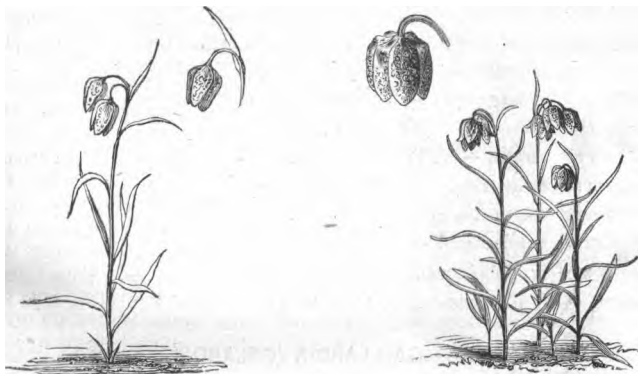
(*Alb. Vilmorin*, PLANTES BULBEUSES, 11° 11, 1869.)

Syn. franç. — Damier, Méléagre, Œuf de vanneau.

Indigène. — *Vivace.* — *Bulbe* petit, déprimé, blanc ou blanc jaunâtre, à tuniques très-épaisses, à odeur alliagée. Tige cylindrique, haute de 25 à 40 centimètres, munie au-dessus de son tiers inférieur de 6 à 8 feuilles éparses, sessiles, linéaires, canaliculées, glauques, longues de 8 à 12 centimètres. À l'extrémité de la tige naît une fleur (rarement deux) d'un pourpre roussâtre, un peu terne extérieurement, en cloche pendante, longue de 40 millimètres environ, formée de 6 divisions qui sont panachées (surtout intérieurement, où les couleurs sont plus vives) de carrés alternativement plus foncés et plus clairs, à la façon d'un damier : ces divisions sont régulières, lancéolées-oblongues et munies, à leur base et en dedans, d'une fossette nectarifère linéaire, qui se traduit à l'extérieur par une bosse allongée et anguleuse; étamines à anthères jaunes, dépassées par un style trifide plus court que le périanthe.

Cette espèce varie : à fleurs d'un blanc pur, blanc maculé de violet, brun rougeâtre, rouges ou violettes diversement panachées ou nuancées de verdâtre ou de plus foncé. Il en existe plus de cinquante variétés fort peu distinctes, les unes plus ou moins hâtives, les autres feuilles plus ou moins larges ; toutes se prêtent assez bien à la culture forcée.

Cette curieuse et jolie plante vient d'ordinaire dans les prairies fraîches ; c'est dire qu'elle doit être cultivée en terrain gras, frais, dans une bonne terre de potager, ou bien en terre de bruyère un peu tourbeuse et humide, à une exposition ombragée. Elle fleurit, sous le climat de Paris, en mars et avril, parfois dès février dans le Midi, et se multiplie de la même façon



Fritillaire Pintade.

que la précédente. Elle est propre à la décoration des plates-bandes, des clairières des bosquets. On la plante de juillet en octobre, quelquefois dans les talus et les pelouses bordant les pièces d'eau, où ses fleurs font au printemps un assez joli effet. On devra planter les oignons de cette espèce à 5 ou 10 centimètres de profondeur, en les espaçant d'autant.

Toutes les Fritillaires peuvent aussi être semées (quoique ce procédé soit peu usité) de mai en juillet-août, en pots qu'on hiverne au besoin sous châssis à froid ; les graines ne germent d'ordinaire que l'année suivante ; au printemps de la deuxième année et avant la végétation, les jeunes plants seront mis en pépinière d'attente, espacés depuis 5 jusqu'à 20 centimètres en tous sens, suivant les espèces ; on les laissera ainsi jusqu'à ce que les oignons soient de force fleurir, ce qui a lieu au bout de trois ou cinq ans après la germination, selon les espèces : ils sont alors traités comme les bulbes adultes.

On rencontre quelquefois dans les collections plusieurs autres espèces de Fritillaires assez voisines de la Fr. Méléagre ; mais un peu moins jolies et moins rustiques, et exigeant d'être abritées l'hiver sous châssis à froid ou garanties sur place : ce sont, entre autres, le *Fritillaria involucrata*, All., sorte de grande Méléagre à fleurs verdâtres ; le *Fr. tulipifolia*, sorte de Méléagre à fleurs ternes et à feuilles larges, etc.

Fritillaria Kamtchateense. — V. LIS DU KAMTCHATKA.

Fumaria bulbosa. — V. CORYDALE BULBEUSE.

Fumaria formosa. — V. DIELYTRA FORMOSA.

- Fumaria fungosa.** — V. ADLUMIA A VRILLES.
Fumaria glauca. — V. CORYDALE GLAUQUE.
Fumaria lutea. — V. CORYDALE JAUNE.
Fumaria — V. CORYDALE NOBLE.
Fumaria ochroleuca. — V. CORYDALE A FLEURS JAUNE CLAIR.
Fumaria sempervirens. — V. CORYDALE GLAUQUE.
Fumaria spectabilis. — V. DIELYTRA SPECTABILIS.
Fumaria tuberosa. — V. CORYDALE TUBÉREUSE.
Fumeterre à fleurs jaune clair. — V. CORYDALE A FLEURS JAUNE CLAIR.
Fumeterre bulbeuse. — V. CORYDALE BULBEUSE.
Fumeterre fongueuse. — V. ADLUMIA A VRILLES.
Fumeterre glauque. — V. CORYDALE GLAUQUE.
Fumeterre grimpante. — V. ADLUMIA A VRILLES.
Fumeterre jaune. — V. CORYDALE JAUNE.
Fumeterre noble. — V. CORYDALE NOBLE. —
Fumeterre odorante. — V. CORYDALE NOBLE.
Fumeterre toujours verte. — V. CORYDALE GLAUQUE.
Fumeterre tubéreuse. — V. CORYDALE TUBÉREUSE.
Funkia. — V. HÉMÉROCALLE de la section B.
Funkia. — V. HÉMÉROCALLE de la section B.

GAILLARDE. — **GAILLARDIA (GALARDIA)**, FOUGER.

Étymol. — Dédié à Gaillard de Charentonneau, amateur de botanique.

Fam. des *Composées*.

1. **Gaillarde peinte.** — G. PICTA, Sweet.

Syn. lat. — *Gaillardia Drummondii*, DC., *G. bicolor*
var. *Drummondii*, Hook.

(*Alb. Vilmorin*, no 4, 1854.)

Mexique, Texas. — *Annuelle, bisannuelle et vivace.* — Plante pubescente à tiges rameuses au sommet, élevées de 40 à 50 centimètres et plus. Feuilles alternes, presque sessiles, lancéolées-obliques, entières ou irrégulièrement lobées. Fleurs réunies en capitules de la grandeur d'une Reine-Marguerite simple, portés par des pédoncules nus et roides ; involucre non renflé, formé de deux ou trois rangs de folioles inégales, lancéolées-aiguës poilues, surtout aux bords ; demi-fleurons longs de plus de 2 centimètres, élargis et tridentés au sommet, velus extérieurement ; ils sont jaunes à leur partie supérieure ou marge, purpurins ou pourpre brun dans les trois quarts inférieurs, avec des stries longitudinales plus foncées ; le centre des capitules est occupé par des fleurons courts, très-velus, d'abord d'un jaune orangé, puis devenant d'un pourpre noir. Chacun de ces fleurons est entouré par les 5 dents du calice, qui sont membraneuses et terminées par une longue pointe qui égale les fleurons ; ce calice est persistant et surmonte une graine (akène) fortement poilue soyeuse. Le sommet des anthères est d'un pourpre brun ainsi que les deux branches du stigmate, qui sont dressées et fortement papilleuses extérieurement.

La Gaillarde peinte est une plante d'une nature assez variable, qui a produit par les semis, et probablement par le croisement avec l'espèce suivante, un certain nombre de variétés dont quelques-unes ont été érigées au rang d'espèces ; d'autres ont disparu ou sont confondues sous différents noms ; la plupart ne se reproduisent pas très-franchement par la Noie du semis et ne peuvent être perpétuées que par le bouturage ou la fragmentation des pieds. Chez quelques-unes, la marge jaune du bord du limbe est plus ou moins envahie ou remplacée par la teinte purpurine du milieu ; chez d'autres, la marge est blanchâtre au lieu d'être jaune, et le centre, au lieu d'être pourpre, offre une teinte mordorée ou brun rosé particulier, etc. Parmi les variétés que l'on cultive aujourd'hui, nous citerons les suivantes :



Gaillarde peinte.

Var. naine. — *G. PICTANANA*, Hort.

Cette variété ne diffère du type que par les dimensions un peu moindres de ses tiges ; elle est plus trapue, très-florifère, ce qui permet de l'utiliser dans des conditions particulières où l'espèce serait trop élevée.

Var. grandes fleurs. — *G. PICTA* var. *GRANDIFLORA*, Hort.

Plante remarquable, plus velue, à tiges plus élevées et à fleurs bien plus grandes que dans l'espèce, composées de 12 à 15 demi-fleurons larges de 15 à 20 millimètres, longs de 30 à 35 millimètres, d'un beau rouge écarlate pourpre sur les deux tiers inférieurs, d'un beau jaune orangé au sommet, qui est largement tridenté. La coloration est identique sur les deux faces ; l'inférieure ou extérieure est très-velue et fortement veinée. Le disque large de près de 3 centimètres, est formé de fleurons très-velus, à dents ciliées, d'abord d'un jaune orangé qui devient d'un rouge pourpre. Les fleurs de cette superbe variété, dont l'origine et la parenté sont incertaines, ont près de 10 centimètres de diamètre ; leur coloris est très-beau et très-vif. Les graines étant d'ordinaire stériles ou ne la reproduisant pas toujours fidèlement, on la multiplie le plus souvent de boutures faites sous cloche du printemps à la fin de l'été, ou par la division des pieds, comme il est dit plus loin.



Gaillarde à grandes fleurs.

Le *Gaillardia picta splendidissima* de quelques horticulteurs diffère à peine de la variété à grandes fleurs.

Var. marginée de blanc. — *G. PICTA* var. *ALBA MARGINATA*, Hort.

Flurs grandes ; demi-fleurons blanc jaunâtre au sommet, marqués d'une tache rouge terne à la base et marginés de blanc. Cette variété est plus curieuse que belle. Le semis la reproduit dans une certaine proportion, et l'on peut en outre la multiplier de boutures.

La Gaillarde peinte est une très-jolie plante d'ornement, **très-recherché** pour la formation des corbeilles, des bordures, des grands massifs et pour, la garniture des plates-bandes. On doit la semer : 1° De la fin de mars la mi-avril, sur couche; on repique sur couche, et l'on plante à demeure en mai. Dans ce cas, les premières fleurs se montrent en juillet et se succèdent jusqu'en septembre. — 2° Fin d'août en pépinière; on repique en pots qu'on hiverne sous châssis, et l'on met en place fin d'avril, à 40 ou 50 centimètres de distance. La floraison commence alors en juin et se continue jusqu'en septembre.

On peut également la multiplier par la division des touffes en été ou au printemps, et de boutures que l'on fait au printemps ou pendant tout l'été, sur couche tiède et sous cloche; mais ce procédé n'est **ordinairement** employé que pour les variétés qui ne se reproduisent pas franchement pu le semis.

2. Gaillarde feuilles lancéolées. — G. LANCEOLATA, Michx.

Syn. lat. — *Gaillardia perennis*, Hort., *G. rustica*, Cass., *G. aristata*, Hort.: souvent confondu et -vendue sous le nom de *G. rustica*, Hort.

Syn. franç. — Gaillarde vivace.

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges rameuses, touffues, s'élevant de 30 à 40 centimètres et plus. Feuilles alternes, lancéolées, tantôt entières, tant découpées. Fleurs larges de près de 5 centimètres; involucre à écaille poilues extérieurement; demi-fleurons longs de 1 centimètre et demi, larges de 1 centimètre, **obovés**, d'un **jaune safrané**, à peine marqués d'une tache **purpurine** à la base et entourant un disque **purpurin**.

Var. grandes lieurs Jaunes.

Cette variété, désignée parfois sous le nom de *Gaillarde toison d'or*, a des fleurs légèrement odorantes très-grandes, à **demi-fleurons** d'un coloris **jaune** à peu près uniforme, faiblement **sillonnés** de **rougeâtre** vers l'onglet; les fleurons du disque sont d'un **jaune orangé** qui passe au **roux brun** en vieillissant.



Gaillarde à feuilles lancéolées.

Cette espèce a produit quelques **autres** variétés à fleurs grandes, **intermédiaires** pour le coloris entre le type et la Gaillarde de Drummond ou **ses** variétés; on les multiplie de boutures ou de fragmentations des pieds.

La Gaillarde vivace aime un terrain sec et léger. On peut la multiplier d'éclats qui doivent être faits de **préférence** au printemps; ou bien de **boutures** qui se font de mai en juin et jusqu'à la fin de l'été, en pots ou en **terrines** et en terre sableuse; on les place ou sous cloche à l'ombre, ou sur une couche tiède, et dès qu'elles sont **reprises**, on les livre la pleine terre.

Comme cette plante est sujette à fondre en hiver dans les terrains argileux ou frais, il sera bon, lorsqu'on n'aura pas le choix du sol, de conserver en

pots quelques boutures qu'on hivernera sous châssis et qu'on mettra en pleine terre au printemps. Cette espèce se multiplie, en outre, facilement de semis, qu'on fait, soit en avril-mai, en pépinière en planche, soit de juin en juillet, également en pépinière ; dans l'un et l'autre cas, on devra procéder dans un sol léger et à une exposition demi-ombragée, et le plant sera mis en place à la fin de l'été, ou, ce qui vaudra mieux, au printemps, en espaçant les pieds d'environ 40 à 50 centimètres.

Cette espèce est une de nos plus belles plantes vivaces ; elle convient particulièrement pour la formation des corbeilles, des massifs, et pour l'ornementation des plates-bandes. Ses fleurs se succèdent de la fin de mai ou de juin en août.

- Gaillarde — V. GAILLARDE A FEUILLES LANCÉOLÉES.
Gaillardia aristata. — V. GAILLARDE A FEUILLES LANCÉOLÉES.
Gaillardia Drummondii. — V. GAILLARDE PEINTE.
Gaillardia lanceolata. — V. GAILLARDE A FEUILLES LANCÉOLÉES.
Gaillardia perennis. — V. GAILLARDE A FEUILLES LANCÉOLÉES.

GALANE. — CHELONE, LIN.

— De *χελώνη*, tortue : allusion à la forme de la fleur avant son épanouissement.

Fana. des *Scrofularinées*.

1. Galane oblique. — C. OBLIQUA, Lin,

Syn. lat. — *Chelone glabra*, Lin., var.; *Ch. alba*, Mœnch, *Ch. purpurea*, Mill.

Amér. sept. — *Vivace.* — Tiges cylindriques, droites, roides, peu rameuses, élevées de 30 à 40 centimètres. Feuilles opposées, presque sessiles, ovales, lancéolées, dentées. Fleurs en épi serré, insérées à l'aisselle de bractées ovales-aiguës, d'un beau vert, plus courtes que le calice ; calice à 5 divisions un peu épaisses et inégales ; corolle tubuleuse, ventrue, de 25 à 30 millimètres, à limbe partagé en deux parties : la supérieure très-développée, concave, échancrée au sommet ; l'inférieure étalée, à 3 parties barbues à la base, le tout d'un blanc rosé ou purpurin ; étamines fertiles, dont deux plus courtes et une cinquième stérile. Elles sont arquées à la base et dépassent la corolle ; anthères laineuses ; style simple, à stigmate peu saillant.

Cette espèce aime l'ombre et la terre de bruyère ; on la multiplie d'éclats faits de préférence au printemps, et que l'on plante à 40 ou 50 centimètres de distance, ou de boutures de racines, faites en terre de bruyère et en terrines, tenues sous châssis presque à froid. Lorsqu'on en aura des graines, elles devront être semées comme il est dit pour le no 2. — Sa floraison a lieu d'août en septembre.



Galane oblique.

2, **Galane barbue.** — *C. BARBATA, Cav.*

Syn. lat. — *Pentstemon barbatus, Nutt.*

Mexique. — *Vivace.* — Plante glabre, d'un vert pâle un peu glauque.



Galane barbue.

Souche rampante, très-feuillée. Tiges effilées, tortueuses, rarement droites, lavées de violet leur extrémité, élevées d'environ 1 mètre. Feuilles alternes ; les radicales étalées, oblongues-lanceolées, spatulées ; les caulinaires ovales aiguës. Fleurs pédicellées, formant une grappe lâche et paniculée, longue de 20 à 30 centimètres et plus ; calices courts, légèrement colorés et roulés en dehors ; corolle d'un rouge écarlate, à tube grêle ; limbe ventru à 5 parties presque égales, les 3 inférieures plus grandes et réfléchies ; étamines stériles, garnies de petits poils blancs et soyeux.

Lorsque cette plante se trouve placée dans un terrain qui lui convient, c'est-à-dire profond et frais, mais sain, elle

forme des touffes d'une très-grande beauté.

Var. à fleurs coccinées ou écarlates.

Var. à fleurs blanches.

La Galane barbue et ses variétés fleurissent de juin en septembre, et conviennent à l'ornement des plates-bandes. Elles se sèment de mai-juin en août, en pépinière ; on repique le plant en pots qu'on hiverne sous châssis, et on le met en place fin mars-avril (quelquefois les graines ne germent qu'au printemps, il faut quand même hiverner les semis sous châssis). On peut encore les multiplier d'éclats faits de préférence au printemps et que l'on plante à 40 ou 50 centimètres de distance. On peut également les multiplier de boutures de souches ou de racines entières de bruyère et en terrines tenues sous châssis presque à froid. Dans les départements du Nord, ces plantes ont besoin d'être garanties pendant l'hiver avec de la paille ou des feuilles.

Galane de Wright. — *V. PENTSTEMON WRIGHTII.*

Galanga des marais. — *V. ACORE ODORANT.*

Galanthus. — *V. GALANTINE.*

GALANTINE. — *GALANTHUS, LIN.*

Étymoi. — De γάλα, lait ; & en, fleur allusion à la couleur de la fleur.

Fam. des *Amaryllidées.*

Galantine Perce-neige. — *G. NIVALIS,*

Syn. franç. — *Clochette* d'hiver, Nivéole, Perce-neige.

Indigène. — *Vivace.* — Bulbe petit, ovoïde, noir ou brun, donnant naissance à 2, parfois, mais rarement, à 3 feuilles linéaires, obtuses, d'un vert